

Ministère de la Communauté française

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques, du Pilotage du réseau
d'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Troisième degré et septième année

Secteur : Services aux personnes

Groupe : Services paramédicaux

PROGRAMME D'ETUDES DES OPTIONS DE BASE GROUPEES :

PUERICULTURE (3^{ème} degré)
PUERICULTEUR/ PUERICULTRICE (7^{ème} année)

AVERTISSEMENT

Le présent programme entre en application à partir de l'année scolaire 2004-2005, dans les deux années du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel, ainsi que dans la septième année de l'enseignement professionnel.

Il abroge et remplace, année par année, le programme 120/2002/249 du 30 août 2002.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

TABLE DES MATIERES

Présentation du programme	03
Liste des abréviations utilisées	06
Glossaire.....	07
Profil du puériculteur - puéricultrice.....	08
Grille-horaire.....	09
Objectifs de la formation globale.....	10
Liste des fonctions du P.F.	11
Développement du programme d'études par cours	
➤ Anatomie et physiologie.....	12
➤ Communication professionnelle.....	17
➤ Déontologie	31
➤ Nutrition- diététique	50
➤ Psychopédagogie.....	64
➤ Soins d'hygiène	98
➤ Techniques éducatives.....	137
➤ Techniques éducatives et de transfert plastiques	151
➤ Techniques éducatives et de transfert musicales	162
➤ Travaux pratiques et méthodes - soins d'hygiène	177
➤ Stages	197

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'études des options groupées « puériculture » (3^{ème} degré d'enseignement secondaire professionnel) et « puériculteur – puéricultrice » (7^{ème} s'inscrit dans les orientations déterminées

- par le décret du 24 juillet 1997 qui s'applique à l'enseignement secondaire ordinaire organisé définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ;
- par les deux arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 6 septembre 2001 (M.B. du 22 novembre 2001) fixent la réglementation spéciale ainsi que les conditions de validité et la répartition des stages spécifiques à ces études.

1. Généralités.

Le **programme d'études** est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

(article 5 ,8° du décret du 24 juillet 1997).

Le décret du 27 octobre 1994 a créé le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire. Celui-ci a mis sur pied une **Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.)** qui a proposé au Gouvernement, via le Conseil Général de Concertation, les **profils de formation** correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification.

Un représentant du monde des entreprises préside la C.C.P.Q. qui elle-même intègre :

- Le monde des entreprises ;
- Les responsables des trois réseaux de l'enseignement secondaire ;
- Les syndicats interprofessionnels ;
- Les syndicats de l'enseignement ;
- Les représentants des opérateurs institutionnels de formation.

(article 7 du décret du 27 octobre 1994)

Le profil de formation est issu du profil de qualification qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise. (art.5 du Décret mission).

Le **profil de qualification** est un document qui identifie pour chaque métier répertorié :

- Les grandes fonctions de travail ;
- Les activités relatives à chaque fonction de travail ;
- Les compétences à maîtriser pour exercer l'activité concernée.

Le **profil de formation** est le référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

2. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences.

Le programme d'études est élaboré en termes de compétences. Ces dernières sont, initialement, dérivées d'une analyse approfondie des situations de travail (fonctions, tâches, activités des **Profils de Qualification** et **Profils de Formation**).

Ces compétences sont les cibles de la formation, c'est-à-dire ce que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré.

Le programme d'études ne se limite pas au développement de compétences du profil de formation, il intègre des éléments de la formation humaniste et des éléments complémentaires permettant aux étudiants de poursuivre avec succès des études supérieures.

3. Des compétences aux « fonctions ».

Les compétences du profil de formation, de la formation humaniste et celles qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur sont réunies en activités, groupées elles-mêmes au sein d'ensembles cohérents appelés « **Fonctions** » (F.).

4. Présentation des « fonctions ».

Les fonctions sont des regroupements cohérents d'activités et de compétences à développer (habiletés et savoirs) en des tout intégrés en vue d'exercer une tâche, une fonction de travail d'un métier.

Dans ce programme, on distingue deux types de fonctions :

- **Les fonctions spécifiques (ou opérationnelles)** qui portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession.
- **Les fonctions générales** qui sont associées aux développements de la polyvalence de la personne ; elles concernent les dimensions relativement générales et transférables à différentes tâches, à différentes activités, et à différentes situations de la vie professionnelle.

En référence au profil de formation, chaque fonction comporte :

- **Les activités** couvertes ;
- **Des conseils méthodologiques et pédagogiques** spécifiques aux activités et/ou à la fonction ;
- **Les compétences à maîtriser ou à mettre en exercice** ;
- **Les contenus matières** subdivisés en :
 - ❖ **Contenus opérationnels** : habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à l'opérationnalisation des activités ;
 - ❖ **Contenus associés** : savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités.
- **Le classement des compétences** :
 - ❖ **CM** : Compétences dont l'opérateur garantit la **Maîtrise** en fin de formation ;
 - ❖ **CEF** : Compétences mises en **Exercice** au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une **Formation** ultérieure ;
 - ❖ **CEP** : Compétences mises en **Exercice** au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité **Professionnelle**.
- **Les indicateurs de maîtrise des compétences.**

La « **matrice des fonctions** » montre l'articulation des fonctions opérationnelles et des fonctions générales.

L' « **articulation des fonctions et des cours** » montre l'aspect transversal des fonctions au sein des différents cours de la formation qualifiante.

5. Evaluation .

En référence à l'article 34 du décret du 24 juillet 1997 fixant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire, l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante, toutes les compétences classées CM.

N.B. La numérotation des fonctions et des activités correspond à celle qui est utilisée dans le profil de formation.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- C.C.P.Q. : Commission Communautaire des Professions et des Qualifications
- CEF : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une formation ultérieure.
- CEP : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité professionnelle.
- CM : Compétences dont l'opérateur garantit la maîtrise en fin de formation.
- F : Fonction.
- PF : Profil de formation.
- PQ : Profil de qualification.

GLOSSAIRE

Activité	: Référentiel de compétences du profil de formation, de la formation humaniste et de celles qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur.
Compétence	: Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Contenus associés	: Savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités.
Contenus opérationnels	: Habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à l'opérationnalisation des activités.
Fonction	: Référentiel d'activités.
Fonctions générales	: Elles sont associées aux développements de la polyvalence de la personne ; elles concernent les dimensions relativement générales et transférables à différentes tâches, à différentes activités, et à différentes situations de la vie professionnelle.
Fonctions spécifiques (ou opérationnelles)	: Elles portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession.
Profil de formation	: Référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.
Profil de qualification	: Référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.
Programme d'études	: Référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

PROFIL DU PUERICULTEUR - PUERICULTRICE

Le puériculteur - la puéricultrice est la personne de référence pour les enfants et les parents.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe de travail, la famille et les enfants.

La mission fondamentale du puériculteur – puéricultrice implique les orientations suivantes :

- favoriser le développement psychomoteur et l'expression orale par des activités ludiques ;
- promouvoir l'hygiène et l'éducation à la santé ;
- veiller au respect des rythmes biologiques ;
- favoriser l'adaptation harmonieuse au cadre de vie social et scolaire.

L'apprentissage du langage est omniprésent dans ces quatre orientations et les rend interactives.

Les compétences du puériculteur - puéricultrice s'inspirent à la fois :

- des besoins de l'enfant, pour lui reconnaître le droit de grandir et de conquérir son autonomie ;
- de la socialisation de l'enfant, pour lui permettre de se construire la capacité à se donner des libertés et des contraintes relativement aux règles établies par la société.

Pour ce faire, l'action du puériculteur - puéricultrice s'exerce non seulement au niveau de l'enfant mais aussi au niveau de la famille et de l'équipe éducative.

Au niveau de l'enfant, le puériculteur - puéricultrice veillera ainsi à répondre à tous les besoins de l'enfant, à lui faire acquérir du langage et développer la communication verbale, à réagir à toutes les situations par son savoir-être et son savoir-faire.

Ces besoins sont d'ordre physiologique, affectif et de sécurisation, social et d'autonomie, d'action, de jeu et de découverte, de communication et d'expression, d'auto-connaissance, de référence au temps et à l'espace, d'imagination et de création.

Cependant, l'éducation aux soins corporels est un point de départ incontournable à l'équilibre de l'enfant, qu'il soit physique, psychique ou moral. En effet, la qualité des gestes de l'adulte, des paroles échangées, de l'attention qu'il accorde à celui-ci pendant qu'on l'habille, le déshabille, le change, le couche... est déterminante car, à cet âge, la physiologie et la psychologie commencent seulement à être distinctes.

En résumé, le puériculteur - puéricultrice doit maîtriser les compétences suivantes :

- ◆ posséder un niveau de langage oral tel qu'il lui permette de s'exprimer clairement et avec aisance dans les différentes situations professionnelles ;
- ◆ faire preuve d'aptitudes à communiquer de manière aisée tant avec les enfants qu'avec les adultes ;
- ◆ faire preuve de discrétion ;
- ◆ posséder la faculté de s'intégrer dans l'équipe éducative, médicale ou pédagogique ;
- ◆ avoir une tenue et un maintien correct ;
- ◆ réagir à toutes les situations par son savoir et son savoir-faire.

Grille-horaire

OPTION	PUERICULTURE – PUERICULTEUR – PUERICULTRICE			
		5P	6P	7P
Formation technique de base				
Anatomie et physiologie		1	1	-
Communication professionnelle		1	1	-
Formation technique de qualification professionnelle				
Déontologie		1	1	1
Nutrition - Diététique		2	1	1
Psychopédagogie		3	2	2
Soins d'hygiène		1	1	1
Techniques éducatives		6	3	2
Techniques éducatives et de transfert plastiques		2	1	
Techniques éducatives et de transfert musicales		2	1	
Travaux pratiques et méthodes				
T.P. Soins d'hygiène		2	2	2
Stages (Soins d'hygiène)		8	13	15
Total				
		25	25	24

OBJECTIFS DE LA FORMATION GLOBALE

Les humanités professionnelles et techniques doivent conduire la majorité des élèves qui les fréquentent à une qualification reconnue par le monde de l'entreprise. Cette formation à part entière doit avoir ses exigences spécifiques et être la plus large possible.

On ne peut évidemment se limiter à une formation professionnelle de bon niveau, il importe aussi d'assurer la formation humaine et socioculturelle des élèves afin de faciliter leur insertion harmonieuse dans la société.

Le troisième degré des humanités professionnelles et techniques prépare progressivement les élèves à leur insertion socioprofessionnelle tout en leur donnant la possibilité d'entreprendre des études supérieures.

Dans l'optique d'une formation qualifiante, il convient de mettre l'accent sur les compétences pratiques attendues dans la vie professionnelle. A cet égard les activités pratiques et les stages constituent des éléments de formation importants.

Il ne convient donc pas de spécialiser les élèves dans un domaine bien précis. Cette remarque concerne aussi bien les stages en entreprises que les cours techniques et de pratique professionnelle.

La formation globale visera à créer et développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculquera un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

L'élève qualifié doit être capable de s'adapter en permanence à l'évolution technologique, économique et sociale.

Liste des fonctions du profil de formation

- 01 Eduquer, socialiser l'enfant
- 02 Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé
- 03 Organiser et planifier
- 04 Gestion et administration
- 05 Fonction sociale de communication
- 06 Déontologie
- 07 Fonction d'auto-analyse

PUERICULTURE-PUERICULTEUR-PUERICULTRICE

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux :

- planifier une répartition des activités sur deux années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours
- informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation des celles-ci
- utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme
- dans le cadre du cours :
- informer des compétences attendues à la fin de la séquence
- varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels, le tableau, le transparent, la dia, les films, l'informatique (logiciel), la vidéo, inviter des personnes ressources, visiter des expositions, exploiter le vécu des élèves en stage en cours de la 6 année
- utiliser le vocabulaire spécifique
- faire constituer un cahier de documentation pour étoffer le cours
- veiller à la qualité des notes des élèves
- pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution. L'évaluation s'effectuera par référence aux compétences

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES	
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)			
2.14 Appliquer les règles d'hygiène corporelle vestimentaire					
– Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (vestimentaire et corporelle)		<ul style="list-style-type: none"> – <u>Le corps humain dans son ensemble</u> (différents systèmes et organes) – <u>Le niveau cellulaire</u> Notion de cellule, étude d'une cellule, Multiplication cellulaire, tissu – <u>Organes des sens</u> La peau L'oeil L'oreille ... 	CM		
2.31 Appliquer les règles générales de prévention et prophylaxie					

<p>– identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences</p>		<p>– <u>Le système digestif</u> Tube digestif, glande digestives, sécrétions digestives Phénomènes mécaniques et chimiques de la digestion Métabolisme</p> <p>– <u>Système excréteur</u> Voies urinaires Le rein Formation de l'urine</p> <p>– <u>Système respiratoire</u> Voies respiratoires, mécanisme de ventilation, structure des poumons, échanges gazeux, combustion, production d'énergie</p> <p>– <u>Système circulatoire</u> Coeur, vaisseaux (veines, artères, capillaires), circulation dans les veines et les artères. Le sang, le groupe sanguin,, facteur rhésus Transport de gaz par le sang Ganglions lymphatiques Production et circulation de la lymphe</p> <p>– <u>Système endocrinien</u> Notion d'hormone Hypophyse, thyroïde et parathyroïde. Ovaires et testicules</p> <p>– <u>Le système reproducteur</u> Appareil génital de l'homme et de la femme Cycle menstruel La grossesse.</p>	<p>CM</p>		
---	--	---	-----------	--	--

2.34 Dépister les problèmes visibles liés à un problème psychomoteur, physique (vision, audition, marche...)

<ul style="list-style-type: none"> - identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur - faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche 		<ul style="list-style-type: none"> - <u>Le système locomoteur</u> Les os : Le squelette Tissus osseux Ossification, croissance osseuse Articulation (type,rôles) - <u>Les muscles</u> Tissus musculaires (types, formes, propriétés, insertion...) Etude du phénomène de contraction - <u>Le système nerveux</u> Encéphale, moëlle épinière, arc réflexe Système nerveux périphérique Tissu nerveux (neurone, influx nerveux et transmission) Centres et voies du système nerveux végétatif 	CM		
---	--	--	----	--	--

Indications bibliographiques

Revue spécialisée

Nouveaux cahiers de l'infirmière 27. Anatomie-physiologie 2/E. PERLEMUTER

Hygiène et biologie humaine. Ed J.Lanorre 1998
G.Gonzalès

Guide d'observation des 14 dessins de l'être humain
De Boeck Université 1995

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux :

- planifier une répartition des activités sur deux années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours
- informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci
- utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme
- Assurer une coordination entre les différents cours de l'option

Dans le cadre du cours :

- informer des compétences attendues à la fin de la séquence
- varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves (jeux de rôles et de communication), organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels : le tableau, le transparent, la dia, la vidéo, l'informatique (logiciel), utiliser les moyens audio-visuels, inviter des personnes ressources, exploiter le vécu des élèves en stages
- utiliser le vocabulaire spécifique,
- veiller à la qualité des notes des élèves
- pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution
- l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences
- vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves

- l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences
- vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves

Les fonctions

05 Fonction sociale et de communication

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet				
- Déterminer les finalités du travail de la puéricultrice dans les projets existant actuellement	- Analyser des finalités de leur travail	- La place de la puéricultrice au sein de l'équipe	CM	- L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
- Participer à un choix quant à la place attribuée aux parents	- Proposer différents types d'interactions entre l'institution et les parents - Organiser l'accueil	- L'accueil des enfants et parents <ul style="list-style-type: none"> • dans les crèches • pouponnières • prégardienats • Ecole maternelle • MCAE - Communication verbale et non verbale	CM	- L'apprenant pourra évaluer l'importance qu'une crèche en particulier accorde à la relation aux parents, sur base des modalités selon lesquelles les parents peuvent être associés à la vie de la crèche (adaptation et accueil progressif, espace de communication, feuille de rythme, ...)
- Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	- Proposer une organisation en rapport avec le projet éducatif - Evaluer une pratique quotidienne par rapport au projet éducatif		CM	- Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné - Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
- Assurer le suivi du projet éducatif, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné			CEF/ CEP	
- Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu			CEP	

5.2. S'intégrer activement au travail d'une équipe pluridisciplinaire, à un réseau professionnel

<ul style="list-style-type: none"> - Décrire la situation ou les problèmes de manière à être compris par l'équipe - Apporter des éléments d'analyse - Ecouter les différents points de vue - Participer à la définition des objectifs 			CEF/ CEP	
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer dans quelle mesure les objectifs sélectionnés sont atteints 			CEP	

5.3. Travailler en équipe avec les collègues

<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter activement 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer l'écoute active 	<ul style="list-style-type: none"> - L'écoute active - L'empathie 	CM	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une part active dans la dynamique de l'équipe - Appliquer les décisions prises collectivement - Adopter des comportements cohérents entre collègues (faire respecter les mêmes règles, interdits, ...) 			CEP	

5.4. Négocier l'organisation du travail

<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer avec clarté ce que l'on désire - Assumer des situations conflictuelles - Accepter de changer, accepter des compromis 		<ul style="list-style-type: none"> - L'importance de la communication dans la vie professionnelle et quotidienne 	CEF/ CEP	
---	--	---	----------	--

5.5. négocier avec les membres de l'équipe, le personnel de cuisine et d'entretien

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formules d'arrangement nouvelles pour résoudre un problème qui se pose dans l'équipe (collègue, personnel de cuisine, personnel d'entretien), c'est-à-dire concilier les impératifs de sa profession (bien-être de l'enfant) et le travail des autres membres du personnel 		<ul style="list-style-type: none"> - La relation au sein de l'équipe 	CEP	
--	--	---	-----	--

5.6. Transmettre les informations aux membres de l'équipe				
<ul style="list-style-type: none"> - Informer l'équipe en distinguant l'essentiel de l'accessoire - Transmettre l'information au bon moment 	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire - Transmettre oralement et par écrit, de manière opportune 	La transmission des données	CM	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations transmises oralement et par écrit sont exploitables
5.7. Présenter la synthèse d'une formation continuée que l'on a suivi				
<ul style="list-style-type: none"> - Synthétiser le contenu d'une formation et en informer l'équipe 			CEP/ CEF	
5.8. Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil				
<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter activement: <ul style="list-style-type: none"> * les parents * une famille d'accueil (dans le cadre d'une pouponnière) - Ne pas juger, comprendre la logique de l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer l'écoute active - Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'écoute active - L'empathie - la reformulation - Les obstacles à la communication - Le langage verbal et non verbal 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> * présente et explicite les éléments favorisant une bonne communication * analyse une communication réelle sur cette base - L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> * pratique l'écoute active
<ul style="list-style-type: none"> - Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son langage en fonction de son interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les paramètres de la communication - Techniques de communication 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents

5.9. Ecouter et décoder leurs attentes				
– Respecter les conceptions culturelles et philosophiques des parents	– Adapter son comportement aux conceptions culturelles et philosophiques des parents		CM	– L'apprenant est capable d'identifier un comportement lié à une conception culturelle, philosophique ou religieuse particulière et d'adapter son comportement
– Enoncer les conceptions culturelles et philosophique les plus répandues en Belgique et, pour chacune, les conséquences en termes de vie quotidienne et de conceptions éducatives			CEP	
5.10. S'informer quant aux soins donnés à leurs enfants, aux attitudes et comportements présentés par l'enfant				
– Questionner les parents de manière pertinente à propos des soins, de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, à propos des comportements et des attitudes de leurs enfants	– Pratiquer l'écoute active – Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale		CM	

5.11. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif

<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes</p>	<p>– Accueillir les parents dans un cadre positif (Organiser des situations de séparation, de retrouvailles,...)</p> <p>– Identifier les attentes des parents et y répondre dans les limites de ses possibilités et en fonction du projet éducatif de l'institution</p>		<p>CM</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile * informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités * s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu * informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil * écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation * dialoguer * adapter son comportement aux attentes légitimes des parents <p>– L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> * rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne * organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
--	---	--	-----------	--

<ul style="list-style-type: none"> - Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes <ul style="list-style-type: none"> * soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle 			CEF/ CEP	
<ul style="list-style-type: none"> - établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents 			CEP	
5.12. informer les parents quant aux observations relatives à leurs enfant (notamment expliquer les habitudes, les goûts de l'enfant à la famille d'accueil)				
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les parents des observations relatives à leur enfant en distinguant l'essentiel de l'accessoire - Informer la future famille d'accueil des habitudes, des goûts de l'enfant que cette famille va accueillir (dans le cadre d'une pouponnière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer aux parents <u>ou à la famille d'accueil</u>, de façon positive, les observations significatives relatives à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - L'importance de la communication dans la vie professionnelle et quotidienne 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer ses observations en "positivant", valorisant l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer et démontrer les soins d'hygiène et les préparations diététiques 		CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène
5.14. Eclairer, conseiller et rassurer les parents par rapport aux réactions du bébé				
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer à la demande des parents certaines réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant - Reconnaître la compétence des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une écoute active - Communiquer, sans hiérarchisation, de manière interactive, avec les parents, des informations concernant le développement psychologique et physique de l'enfant 		CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences: <ul style="list-style-type: none"> * explique aux parents certaines réactions de leur enfant * écoute les parents * rassure les parents * conseille les parents

5.15. Organiser, participer à des réunions à l'intention des parents

<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des sources d'informations utiles - Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant - Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi - Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> Le téléphone Le répondeur Le fax La photocopieuse Le PC La technique du rapport 	CEF/ CEP	
--	--	--	----------	--

5.16. Transmettre des documents administratifs

<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des documents complétés 			CEP	
---	--	--	-----	--

EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Communiquer des informations
Tâche-problème spécifique	Présenter aux parents, un rapport relatif à un sujet précis concernant leur enfant.
Modalités de l'épreuve	Rechercher des informations, les rassembler, les synthétiser, rédiger le rapport et le présenter

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des sources d'informations utiles - Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant - Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi - Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du PC (internet), répondeur, photocopieuse, Fax, téléphone - La technique du rapport - L'importance de la communication dans la vie professionnelle et quotidienne - La communication orale et écrite

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux démarches entreprises par l'élève - A l'analyse et à la sélection pertinente des informations - A l'utilisation judicieuse des appareils - Au contenu du rapport - A la façon dont l'élève communiquera avec les parents - Au respect des limites de ses actions - A appliquer les directives fournies 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit un canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le sujet précis ? - Où peut-on se procurer les informations ? - Quel matériel ai-je à ma disposition pour effectuer les recherches ? - Comment dois-je rédiger un rapport ? - Comment sélectionner la technique de communication la plus adéquate pour m'adresser aux parents ?

Indications bibliographiques

Revue spécialisée

E. Jeanne et J. QUENET, sciences sanitaires et sociales et communication, Ed. Nathan technique

La communication professionnelle Editions DUNOD

L'accueil des tout-petits. M. JARDINE, RETZ. 1992

62 jeux pour communiquer. GILBERT, SERNAT, COMPAN. ED. EGICO. 1995

PUERICULTURE- PUERICULTEUR-PUERICULTRICE

DEONTOLOGIE

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux :

- *planifier une répartition des activités sur trois années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours*
- *informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci*
- *utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme*

dans le cadre des cours :

- *informer des compétences attendues à la fin de la séquence*
- *varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels, le tableau, le transparent, la dia, la vidéo, l'informatique (logiciel), inviter des personnes ressources, effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves en stages.*
- *utiliser le vocabulaire spécifique,*
- *veiller à la qualité des notes des élèves*
- *pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution*
- *l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences*
- *vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves*

Les fonctions

- 01 *Eduquer, socialiser l'enfant*
- 02 *Fonctions de soins et de santé, de prévention à la santé*
- 04 *Déontologie*
- 05 *Fonction sociale et de communication*
- 07 *Fonction d'auto-analyse*

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
<p>1.1. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus,...)</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Envisager la place de la puéricultrice au sein des institutions où elle est amenée à travailler: pouponnière, crèche, pré-gardiennat..</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la structure de l'institution</i> - <i>les activités spécifiques globales de chacun</i> • <i>Justifier l'importance de la déontologie : comportement, responsabilité, attitudes, tenue</i> • <i>Se référer à des textes didactiques et/ou articles de presse, des vidéos, des textes légaux, des expériences professionnelles, des organismes spécialisés</i> • <i>Analyser les situations</i> • <i>Prévoir l'attitude conforme</i> • <i>Faire constituer une documentation personnelle</i> 				

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants: <ul style="list-style-type: none"> * consulter le carnet de santé * consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe * consulter les revues spécialisées - Observer - Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent - Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement 		<ul style="list-style-type: none"> - La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers : - Le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - Les différents types de handicap - Notion de Q.I. <u>et analyse critique</u> - Les maladies chroniques - La maltraitance - Les enfants privés de milieu familial - Les sources d'information concernant ces problèmes. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable: <ul style="list-style-type: none"> * d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire * de s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps * d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) * de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence * de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial * de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté * d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
--	--	--	-------------------	---

1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Se référer à la documentation spécifique*
- *Analyser des situations problématiques (articles de presse, revue, vidéo)*
- *Procéder à des simulations par jeux de rôles*

<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants - Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquences de la différence - Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants 		<ul style="list-style-type: none"> - La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers : - Le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - Les différents types de handicap - Notion de Q.I. <u>et analyse critique</u> - Les maladies chroniques - La maltraitance - Les enfants privés de milieu familial - Les sources d'information concernant ces problèmes. 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant "présentant des besoins particuliers" aux autres enfants
---	--	--	-----------	---

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
2.1. repérer les premiers signes de maladie				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence l'importance de la déontologie, responsabilité, comportement, attitude • Associer systématiquement la qualité recherchée à une situation professionnelle • Connaître les limites de la fonction de puéricultrice 				

<p>– Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences</p>	<p>- Observer et repérer les symptômes courants des maladies et réagir adéquatement dans les limites de ses compétences.</p>		<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences ,</p> <ul style="list-style-type: none"> * cite les symptômes les plus significatifs : température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur * observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs * applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) <p>– L'apprenant réagit de manière adéquate</p>
---	--	--	-------------------	--

2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident, ...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Analyser les modes de communication au sein de diverses structures d'accueil
- Procéder à des analyses de cas : déterminer la conduite à tenir en envisageant plusieurs alternatives

<p>– Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule</p>		<p>- La marche à suivre, dans des situations relevant de l'urgence et dans les limites de leurs compétences.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt</p>
--	--	--	-------------------	--

2.35. Dépister les cas de maltraitance

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Se référer à la législation en matière de non assistance de la personne en danger incluant les procédures de signalement à suivre
- Utiliser les statistiques globales de la maltraitance "lois du silence"
- Procéder à des analyses de cas : envisager les conduites à suivre

<p>– Etre informé sur les problématiques de maltraitements physiques et morales</p>		<p>- La problématique de la maltraitance et les principales dispositions légales</p> <p>- Notions de déontologie</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant est capable d'expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les problématiques de maltraitements * les principales dispositions légales
<p>– Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitements physiques ...</p>		<p>- Les signes habituels de maltraitements physiques</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant est capable de douter, de s'interroger à propos d'explications fournies pour expliquer des traces régulières de blessures et de réaliser une analyse critique de ces explications</p>
<p>– Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitance physique ou morale, de négligence</p>		<p>- Les signes habituels répétés de maltraitements morales et physiques</p>	<p>CM (6)</p>	

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
5.9 Ecouter et décoder leurs attentes				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prendre en considération les différences culturelles et philosophiques</i> • <i>Analyser les éléments à prendre en considération pour le travail en crèche et en sections maternelles:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les interdits élémentaires</i> - <i>les traditions culturelles et religieuses, les fêtes</i> • <i>Envisager la notion de respect de l'autre</i> 				
– Etre sensibilisé aux différences culturelles et philosophiques		- Notions de différences culturelles et philosophiques qui ont une répercussion sur le travail en crèche	CM (6)	– Les différences culturelles et philosophiques qui ont une répercussion sur le travail en crèche sont connues

– Respecter les conceptions culturelles et philosophiques des parents	- Adapter son comportement aux conceptions culturelles et philosophiques des parents	- Notions de différences culturelles et philosophiques qui ont une répercussion sur le travail en crèche	CM (7) CEP	– L'apprenant est capable d'identifier un comportement lié à une conception culturelle, philosophique ou religieuse particulière et d'adapter son comportement
5.9 Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Procéder à l'analyse de cas courants</i> • <i>Effectuer des simulations par des jeux de rôles</i> • <i>Sensibiliser à la complexité des attentes des parents</i> 				
– Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes	- Identifier les attentes des parents et y répondre dans les limites de ses possibilités et en fonction du projet éducatif de l'institution		CM (7)	<p>- L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile * informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités * s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu * informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil * écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation

				<ul style="list-style-type: none"> * dialoguer * adapter son comportement aux attentes légitimes des parents – L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour : <ul style="list-style-type: none"> * rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne * organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
<ul style="list-style-type: none"> – Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes <ul style="list-style-type: none"> * soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et repreciser la spécificité de son rôle 			CEF/ CEP	
<ul style="list-style-type: none"> – établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents 			CEP	

Fonction 06 : Déontologie

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
6.1. Appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel) Ne communiquer que l'obligatoire et l'indispensable				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Envisager l'étendue et les limites du secret professionnel :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Notion</i> - <i>Nécessité : code pénal (art. 458)</i> • <i>Se référer à des textes officiels : la responsabilité civile, pénale et morale</i> 				
– Respecter la déontologie	- Analyser les situations et respecter le code de déontologie	- La notion de secret professionnel - Les règles de déontologi	CM (6)	– l'apprenant est capable, sur des problèmes précis de la vie quotidienne, de déterminer ce qui relève de la vie privée
– Connaître les droits de l'enfant		- Les droits de l'enfant	CM (6)	
– Connaître les droits et devoirs liés à la profession		- Les droits et les devoirs liés à la profession	CM (6)	

– Appliquer les droits et devoirs liés à la profession		- Les droits et les devoirs liés à la profession	CM (7)	– l'apprenant applique les droits et devoirs liés à sa future profession
– Faire preuve de discrétion et ne rien communiquer au sujet de ce qui relève de la vie privée	- Analyser les situations et respecter le code de déontologie	- La notion de secret professionnel - Les règles de déontologie	CM (6)	
6.3 Signaler les cas de maltraitance				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rappeler les modes de communication vers le responsable</i> • <i>Se référer à la procédure en application dans notre pays</i> 				
– Avertir un responsable de la structure d'accueil quant à une éventualité d'un problème de maltraitance		- La problématique de la maltraitance et les principales dispositions légales - Notions de déontologie	CM (6)	– L'apprenant réagit suffisamment tôt; est attentif à ne pas présenter comme une certitude ce qui n'est qu'une hypothèse, et informe un responsable
6.4 Respecter des mesures de tutelle (dans les cas de maltraitance)				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Analyser des documents officiels de tutelle</i> • <i>Analyser des cas d'espèce, étape par étape</i> 				
– Appliquer les décisions prises dans le cadre du dossier établi		- Les mesures de tutelles courantes	CM (6)	

6.5 Adopter un comportement intègre, fiable et réservé				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • Envisager les conséquences d'un comportement personnel inadéquat • Rechercher des exemples dans le vécu en stages, sur vidéo ou dans des jeux de rôles 				
<ul style="list-style-type: none"> – Intérioriser, respecter les exigences d'éthique professionnelle – Connaître les responsabilités liées au métier 		- Notions de déontologie et de responsabilité	CM (6)	– En situation de stage, l'apprenant respecte les exigences d'éthique et les règles déontologiques
6.6 Agir dans le cadre de la profession				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • Envisager les conséquences d'un comportement inadéquat dans le travail : <ul style="list-style-type: none"> - Par rapport à soi - Par rapport à l'équipe - par rapport à la hiérarchie • Justifier le code de déontologie de la puéricultrice 				
– Connaître les actes qui relèvent de la profession et ceux qui en sont exclus		- Les limites (par rapport aux autres intervenants) et les responsabilités de la profession	CM (6)	– L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> * précise les actes qui relèvent de la profession * s'informe au sujet des tâches imparties aux autres professionnels de l'équipe (médecin, psychologue, infirmière, ...)
– Ne pas poser d'actes relevant d'une autre profession		- Les limites (par rapport aux autres intervenants) et les responsabilités de la profession	CM (6)	

– Evaluer chaque acte posé et déterminer s'il relève de la profession ou non	- Analyser les actes posés et déterminer leur appartenance professionnelle	- Les limites (par rapport aux autres intervenants) et les responsabilités de la profession	CM (7)	– Chaque acte posé est correctement évalué comme relevant ou non de la profession de puéricultrice
--	--	---	-----------	--

Fonction 07 : Fonction d'auto – analyse

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement				
Conseils méthodologiques et pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le carnet de stages, les notes d'évaluation • Analyser les notes d'évaluation • Envisager la progression des apprentissages • Examiner diverses grilles d'auto-évaluation • Choisir une grille et s'auto-évaluer 				
– S'initier à une démarche d'auto-évaluation	- Décrire ses activités, les analyser et les évaluer	- Notion d'objectivité et de subjectivité - Notion d'analyse - Les grilles d'auto-évaluation	CM (7)	– L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> * décrit les caractéristiques de son activité de manière objective * sélectionne des principes, des critères d'efficacité * apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits * peut émettre des hypothèses justificatives

7.2. Se situer dans des structures professionnelles

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Se constituer une farde de documentation actualisée
Effectuer des visites d'organismes parastataux (ONE)
Consulter des bibliothèques spécialisées

<ul style="list-style-type: none"> - Avoir connaissance des associations représentatives de la profession et des conseils institutionnels 		<ul style="list-style-type: none"> - Les associations représentatives des la profession et des conseils institutionnels 	CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - S'informer des dispositions légales et réglementaires d'exercice du métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions légales et réglementaires du métier - Les différents milieux d'accueil et leur évolution 	CM (7)	

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Problématique de la maltraitance
Tâche-problème spécifique	Adopter une attitude adéquate face aux faits relevant de cette problématique
Modalités de l'épreuve	Déterminer la manière d'agir en restant dans les limites de ses compétences et en s'adressant à des personnes compétentes

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none">– Etre informé sur la problématique de maltraitance physique et morale.– Avertir un responsable de la structure d'accueil quant à un éventuel problème de maltraitance.	La problématique de la maltraitance, les principales dispositions légales, les intervenants. Notions de déontologie Notions de responsabilité. Notion de secret professionnel Les droits de l'enfant

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Aux démarches entreprises par l'élève - Au tri judicieux des renseignements - Au respect du secret professionnel et des règles déontologiques élémentaires - Au choix de l'attitude à adopter tout en restant dans les limites de ses fonction 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit un canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'entend-on par maltraitance ? - Quand dit-on qu'une personne est maltraitée ? - Quelles sont les attitudes adéquates face à cette problématique ? - Peut-on divulguer des informations ? Dans quel cas ? - Quelles sont les dispositions légales en la matière ?

Indications bibliographiques

- Yves LEDUC, Déontologie de la relation à l'utilisateur, Ed.DUNOD, 2000
- La convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant « Revue publiée par l'observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse et du Ministère de la Communauté française, 1999 (email « observatoire .enfance-jeunesse @cfwb.be)
- A. LEFEVRE, L.FOUCAULT-HAGUENAUER, Manuel de l'assistante maternelle, collections « Professions de santé »
- G.GASSIER et M-J GEORGIN, guide de l'auxiliaire de puériculture, Modules spécifiques 7 à 12
- L'enfant « la prévention de la maltraitance », 1/2, 1991
- Vidéo « Les droits de l'enfants » UNICEF, 1989
- L. AUBERT, R.ECCL, C.GUIJAZZA. Nouveaux cahiers de l'infirmière n°4 « Législation, éthique et déontologie, responsabilité, organisation du travail », Ed.Masson, 1995

PUERICULTURE – PUERICULTEUR - PUERICULTRICE

NUTRITION – DIETETIQUE

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux:

planifier une répartition des activités sur deux années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours

informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci

utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme

dans le cadre des cours:

- *informer des compétences attendues à la fin de la séquence*
- *varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels, le tableau, le transparent, la dia, la vidéo, l'informatique (logiciel), inviter des personnes ressources, effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves en stages*
- *utiliser le vocabulaire spécifique, prévoir un carnet de vocabulaire*
- *veiller à la qualité des notes des élèves*
- *pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution*
- *l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences*
- *vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves.*

Les fonctions

01. *Eduquer, socialiser l'enfant*
 02. *Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé*
 03. *Organiser et planifier*
 05. *Fonction sociale et de communication*
 07. *Fonction d'auto-analyse*
- () n° de la fonction répertorié au profil de formation*

01. Eduquer, socialiser l'enfant

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
1.4. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associer le langage verbal au gestuel afin de développer la communication et la compréhension chez l'enfant • Etablir un tableau de compétences de l'enfant dans le domaine des soins et de l'alimentation en fonction de l'âge 				
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le type d'interventions et d'attitudes à adopter pour amener l'enfant à participer au soin, au repas, notamment - en le prévenant de ce qu'on va lui faire - en prenant le temps de permettre à l'enfant de participer et en adaptant ses gestes en conséquence 		<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions et attitudes suscitant la participation de l'enfant. (afin de favoriser son autonomie) 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable d'établir une corrélation entre la participation de l'enfant et les attitudes incitantes qu'il propose
1.9 S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus, allergiques...)				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envisager les régimes pour enfants en fonction des besoins particuliers • Utiliser des panneaux didactiques et présenter des aliments • Lire les étiquettes • Envisager la diversité des aliments par catégories • Se référer à des moyens audio-visuels écrits ou informatiques pour la détermination des carences alimentaires, des maladies chroniques 				

<p>- Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - consulter le carnet de santé - consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe - consulter les revues spécialisées <p>- Observer</p> <p>- Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent</p> <p>- Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement (<i>établir des régimes alimentaires en fonction du caractère particulier de ces enfants</i>)</p>		<p>- La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - les différents types de handicap - notion de Q.I. et <u>analyse critique</u> - les maladies chroniques - la maltraitance (<i>carence</i>) - les enfants privés de milieu familial <p>- Les sources d'information concernant ces problèmes.</p>	<p>CM (7)</p>	<p>- L'apprenant est capable:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire - de s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps - d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) - de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence - de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial - de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté - d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers.
<p>1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Susciter l'intérêt pour d'autres cultures par le biais de réalisations culinaires typiques à chaque catégorie d'enfants</i> • <i>Se constituer une documentation</i> • <i>Effectuer des jeux de rôles, des simulations pour expliquer une situation</i> 				

<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants - Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquence de la différence - Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants 		<ul style="list-style-type: none"> - La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - les différents types de handicap - notion de Q.I. et <u>analyse critique</u> - les maladies chroniques - la maltraitance (<i>carence</i>) - les enfants privés de milieu familial - Les sources d'information concernant ces problèmes. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant "présentant des besoins particuliers" aux autres enfants
--	--	---	-------------------	---

02. Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES	COMP	
2.15. Préparer les biberons en appliquant les directives du médecin , de l'infirmière				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>S'informer sur la législation en vigueur</i> ▪ <i>Utiliser tout support relatif à la stérilisation et à la préparation du biberon</i> ▪ <i>Aborder les règles d'hygiène professionnelle spécifiques à la préparation des biberons</i> ▪ <i>Organiser la visite d'une biberonnerie</i> ▪ <i>Entraîner les élèves à la préparation des biberons</i> ▪ <i>Analyser des étiquettes de produits diététiques infantiles</i> ▪ <i>A partir de matériel, envisager des alimentations variées en fonction de l'âge de l'enfant</i> 				

<p>– Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations</p>		<p>- Les éléments de diététique infantile en terme de besoins qualitatifs et quantitatifs <i>(alimentation de l'enfant de 0 à 1 an étude comparative de l'allaitement maternel et des aliments lactés diététiques ;allaitement artificiel ,mixte ; sevrage alimentation diversifiée)</i></p> <p>- Les produits alimentaires courants et spécifiques <i>(laits liquides et poudres, farines infantiles et céréales, petits pots ...)</i></p> <p>- Les règles d'hygiène appliquée</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes</p>
--	--	--	-------------------	--

2.16 Confectionner des préparations culinaires adaptées

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Entraîner les élèves à la réalisation pratique de préparations culinaires adaptées à l'enfant
- Effectuer des calculs de dilution
- Utiliser correctement les instruments de mesure
- Calculer les quantités pour préparer plusieurs repas
- Faire utiliser les multiples ou sous-multiples
- Calculer la qualité alimentaire d'un repas (diversité/énergie en J)
- Se référer à la législation (ONE)
- Effectuer des calculs de ration de lait 1^{er} âge, 2^e âge, de nombre de repas par jour
- Utiliser des échantillons, des produits commerciaux alimentaires spécifiques dans des conditionnements variés
- Procéder à la lecture des étiquettes
- Envisager les besoins alimentaires qualitatif et quantitatif par tranches d'âges à 2 mois, 3 à 4 mois, 5 à 12 mois, le sevrage
- Etablir des tableaux comparatifs des types d'allaitement

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et lire le mode d'emploi (respecter la nature des produits) - Calculer convenablement les proportions et respecter les dosages - Etre capable de préparer les repas de base pour l'enfant (biberon <u>de lait</u>, panades <u>de fruits</u>, soupes, jus de fruits.....) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les notions de poids et mesures - Notions de dilution - Les éléments de diététique infantile en terme de besoins qualitatifs et quantitatifs <i>(les exigences nutritionnelles de l'enfant de 0 à 6 ans)</i> - Les produits alimentaires courants et spécifiques 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises - La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
---	---	---	-------------------	--

2.17 Chauffer ou maintenir à température des préparations culinaires

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Expérimenter divers moyens de réchauffage (chauffe-biberons, micro-ondes,...)
- Visualiser des documents vidéo
- Organiser la visite d'une biberonnerie

<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une procédure de réchauffage - Tester la température avant de donner le repas à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel de façon adéquate et tester la température avant de donner le repas à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel et les techniques appropriées 	<p>CM (6)</p>	
---	---	---	-------------------	--

2.18. Donner le repas ou aider à la prise du repas

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Mettre en place des jeux de rôles*
- *Observer et participer à la prise des repas dans des milieux d'accueil*
- *Aborder les techniques d'administration des repas et leur organisation*

<p>– Adopter les gestes adéquats:</p> <ul style="list-style-type: none"> – pour donner le biberon au nourrisson – pour donner le repas au nourrisson plus âgé – pour aider l'enfant plus âgé à manger seul – pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>		<p>- Les positions de confort de l'enfant et de la puéricultrice au moment du repas et les techniques d'administration.</p> <p>- Le matériel</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier</p> <p>– L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul</p> <p>– L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective</p>
<p>2.19. Tenir compte des besoins individuels (rythme, quantité, ...)</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'observation de l'enfant en crèche ou en école maternelle • Utiliser des documents relatant les repas d'une journée 				
<p>– Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant en matière d'alimentation en s'informant des directives éventuelles du pédiatre</p>		<p>- Le rythme alimentaire des enfants et les techniques adéquates permettant de rencontrer les besoins alimentaires de l'enfant.</p> <p><i>(Analyse des rations : Petit déjeuner Collation Midi Goûter Soir)</i></p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant pourra sur base de l'observation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - détecter les variations dans le rythme (rythme de succion, vitesse d'ingestion plus tard, ...) et les besoins (quantité, goût, ...) d'un enfant à l'autre et chez un même enfant (selon qu'il a sommeil, ...) - proposer des procédures qui permettent de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant et qui suscitent sa participation
<p>2.20. Organiser un self-service</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p><i>Organiser un petit déjeuner ou une collation en école maternelle : observer les réactions des participants et en déduire les critères d'organisation</i></p>				
<p>– Prévoir le matériel nécessaire pour organiser le self-service</p>		<p>- Le matériel nécessaire pour organiser un self-service</p>	<p>CM (7)</p>	
<p>2.21 Accompagner et encourager l'apprentissage de l'utilisation des couverts</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Organiser un ou plusieurs repas avec les élèves afin qu'ils possèdent les attitudes correctes

<p>– Déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage</p>		<p>- Le développement de l'enfant</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement</p>
<p>– Faire une démonstration des gestes nécessaires pour manipuler des couverts</p>		<p>- La technique de la manipulation des couverts</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>– Inciter, encourager les enfants à manipuler correctement les couverts, les féliciter</p>		<p>- La technique de la manipulation des couverts</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– Les stimulations sont adaptées à la personnalité de l'enfant, à la situation particulière</p>

2.22. Adapter les repas aux besoins diététiques

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Entraîner les élèves à la réalisation pratique de menus spécifiques*
- *Utiliser les logiciels de diététique*
- *Analyser un menu équilibré (rechercher les nutriments, définir leurs rôles propres et interactifs, indiquer les sources, les groupes alimentaires et équivalences ; ensuite composer et corriger des menus existants)*

<p>– Réaliser des menus équilibrés au point de vue diététique pour un enfant sain, pour un enfant nécessitant un régime ou pour un groupe d'enfants du même âge, en respectant les conseils du pédiatre</p>	<p>- Composer le repas en fonction des cas suivants : a) pour un enfant sain b) pour un enfant nécessitant un régime c) pour un groupe d'enfants</p> <p>- Amener l'enfant à acquérir de bonnes habitudes alimentaires</p>	<p>- Les éléments de diététique infantile en terme de besoins qualitatifs et quantitatifs</p> <p>- Les produits alimentaires courants et spécifiques</p> <p>- Notions de quantités et de rations</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– Les menus réalisés sont équilibrés et adaptés aux différentes situations</p> <p>– L'enfant est progressivement amené à acquérir de bonnes habitudes alimentaires</p>
---	---	--	-------------------	---

2.37. Repérer et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possibles)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Faire appel à des personnes ressources (infos allaitement, ONE,...)*
- *Favoriser les contacts avec le personnel de maternité*

<ul style="list-style-type: none"> - Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile, ou en maison maternelle - S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème - Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein 		<p>- L'allaitement maternel et les techniques de mise au sein</p> <p><i>(physiologie , avantages , inconvénients)</i></p>	<p>CM7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CM7 si les stages en maternité sont possibles - CEP s'ils ne sont pas possibles
--	--	---	------------	--

03. Organiser et planifier

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		

3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Concevoir des grilles d'observation relatives aux rythmes de l'enfant, observer en milieu d'accueil, et analyser

- Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse		- Les rythmes de l'enfant	CM (6)	- L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe
---	--	---------------------------	--------	--

05. Fonction sociale et de communication

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Adapter des préparations culinaires au projet éducatif en tenant compte des besoins des enfants</i>				
- Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	- Analyser les besoins des enfants et sélectionner des finalités	- Les besoins des enfants	CM (7)	- Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre-elles et en rapport avec les besoins perçus
- Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	- Proposer une organisation en rapport avec le projet éducatif - Evaluer une pratique quotidienne par rapport au projet éducatif		CM (7)	- Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné - Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
5.13 Initier les parents aux soins d'hygiène courante				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Mettre en place des jeux de rôles visant à informer les parents ou répondre à leur demande en matière d'hygiène alimentaire</i>				
- Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration		- Les soins d'hygiène et de diététique relatifs à l'enfant	CM (6)	- L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène

0 7 Fonction d'auto - analyse

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Donner aux élèves des outils qui leur permettront de s'auto évaluer</i>				
- S'initier à une démarche d'auto-évaluation	- Décrire ses activités, les analyser et les évaluer	- Notion d'objectivité et de subjectivité - Notion d'analyse - Les grilles d'auto-évaluation	CM (7)	- L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> - décrit les caractéristiques de son activité de manière objective - sélectionne des principes, des critères d'efficacité - apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits - peut émettre des hypothèses justificatives

EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Nourrir l'enfant
Tâche-problème spécifique	Préparer les repas
Modalités de l'épreuve	Réaliser les repas en tenant compte des différents éléments intervenant dans la préparation des repas(âge, besoins particuliers, technique de préparation...)

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas – Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant en matière d'alimentation, en s'informant des directives éventuelles du pédiatre – Réaliser des menus équilibrés au point de vue diététique pour un enfant sain, pour un enfant nécessitant un régime ou pour un groupe d'enfant du même âge, en respectant les conseils du pédiatre 	<ul style="list-style-type: none"> – Notions de poids et de mesures – Notions de dilution – Notions de quantité et de ration – Les éléments de diététique infantile en termes de besoins qualitatifs et quantitatifs – Les produits alimentaires courants et spécifiques – Le matériel et les techniques appropriées

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux démarches entreprises : recherche d'informations - A l'analyse - A l'application des techniques - A respecter les limites de sa fonction - A appliquer les directives fournies 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit un canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est l'âge de l'enfant ? - Quels sont ses besoins particuliers ? - Quel matériel et technique utiliser ? - Comment organiser son travail ? - Quelles sont les précautions à prendre ?

Indications bibliographiques

A table, bébé, MAYA NUQ-BARAKAT, Marabout

Alimentation moderne du nourrisson, Dr. VIOLA VON RIEDER, Ed.HansHuber-Bernz et Stuttgart

Alimentation du nourrisson de la naissance à 18 mois C.COURPOTOIN, J-P GIRARDET, S.MACHINOT,. Ed.Flammarion
médecine-sciences

Puériculture pratique C. Jardy-Masson,

Génération ONE :Spécial Nutrition pédiatrique, ONE

Guide de la puériculture H.GASSIER, M-J GEORGIN,

La puériculture M.HENNAUX, J.GASSIER,

Guide pratique de diététique H.BOURT et M.DEROT,

Table de composition des aliments J.LANORE et L.RANDON,

PUERICULTURE – PUERICULTEUR – PUERICULTRICE

PSYCHOPEDAGOGIE

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux :

TRAVAILLER EN COLLABORATION ETROITE AVEC LES PROFESSEURS DONNANT LES COURS DE CT SOINS - PP SOINS D'HYGIENE - DIETETIQUE ET TECHNIQUES EDUCATIVES.

- *planifier une répartition des activités sur trois années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours.*
- *informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci*
- *utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme*
- *dans le cadre des cours:*
 - *informer des compétences attendues à la fin de la séquence*
 - *varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels , le tableau, le transparent, la dia, la vidéo, l'informatique (logiciel), inviter des personnes ressources, effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves en stages du cours de la 6^{ème} année.*
 - *utiliser le vocabulaire spécifique, prévoir un carnet de vocabulaire*
 - *veiller à la qualité des notes des élèves*
 - *pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnaire dépassant la simple restitution*
 - *l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences*
 - *vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves*

Les fonctions:

- 0.1 éduquer, socialiser l'enfant
- 0.2 fonction de soins de santé, de prévention à la santé
- 0.3 organiser et planifier
- 0.5 fonction sociale et de communication
- 0.7 fonction d'auto-analys

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COM P	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
1.1 Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des vidéos et/ou documents iconographiques pour analyser et compléter des grilles d'observation - Comparer les observations aux énoncés théoriques - A partir du matériel et/ou des activités, déterminer le ou les objectifs poursuivis - Analyser les jeux ou les activités en fonction de leur potentiel éducatif - A partir du matériel et des activités, établir le parallélisme avec les catégories du développement : perceptif, psychomoteur, cognitif... - Utiliser la méthode globale pour montrer l'interaction entre des aspects différents du développement - Effectuer des recherches par enquêtes sur l'utilisation d'objets quelconques dans le cadre des jeux. - Suggérer des activités et des jeux au départ d'objets quelconques ou de matériel existant - Simuler une présentation et une organisation de jeux. 				
- Observer un enfant à partir d'une grille d'observations	- Apprendre à relativiser les énoncés théoriques	<ul style="list-style-type: none"> - Grilles, outils d'observation Caractéristiques de l'observation. - Etapes du développement de l'enfant (jusqu'à 6 ans) et besoins correspondants. - Critiques adressées aux énoncés théoriques relatifs au développement de l'enfant. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des grilles d'observations - Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve et les besoins qu'il éprouve - Relativiser les énoncés théoriques décrivant les divers développements de l'enfant

<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel éducatif de différents types de jeux, jouets, activités... - Notions théoriques relatives à l'objectif - Développement de l'enfant et les différents besoins qui peuvent apparaître - Les Facteurs qui favorisent l'autonomie de l'enfant 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une situation concrète, l'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> * déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant * sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins, et à l'objectif poursuivi.
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives: <ul style="list-style-type: none"> * au développement perceptif et psychomoteur * au développement cognitif * au développement affectif * au développement social * au développement du schéma corporel * au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle - Justifier les propositions émises en s'appuyant sur les théories actuelles 		<ul style="list-style-type: none"> - Les théories actualisées relatives au développement : <ul style="list-style-type: none"> - perceptif et psychomoteur - cognitif - affectif - social - du schéma corporel - de la sexualité et identité sexuelle - Le potentiel éducatif des différents types de jeux 	<p>CM (7)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et en déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif, ...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des relations entre une activité et différents aspects du développement ou besoins de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement global de l'enfant. - Les théories actualisées relatives au développement : <ul style="list-style-type: none"> - perceptif et psychomoteur - cognitif - affectif - social - du schéma corporel - de la sexualité et identité sexuelle - Les lois du développement et les mécanismes d'apprentissage. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement. Ex.: mettre un objet dans un autre permet de s'exercer sur le plan moteur et permet sur le plan cognitif d'acquérir les notions de "contenu-contenant"
<ul style="list-style-type: none"> - Modifier l'environnement de l'enfant afin de lui permettre de maîtriser des activités plus complexes, tout en gardant les repères acquis 		<ul style="list-style-type: none"> - Les lois du développement de l'enfant. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier les modifications proposées - Veiller à laisser des objets connus à la disposition de l'enfant

<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet nouveau, d'un objet quelconque 	<ul style="list-style-type: none"> - S'interroger sur l'existence de relations entre chaque manière d'utiliser un objet et les connaissances en matière de développement de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de potentiel éducatif - Les théories actualisées relatives au développement <ul style="list-style-type: none"> - perceptif et psychomoteur - cognitif - affectif - social - du schéma corporel - de la sexualité et identité sexuelle 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - analyser <u>toutes</u> les manières d'utiliser l'objet en question et établir une correspondance entre chaque utilisation définie et les connaissances acquises en matière de développement de l'enfant.
<ul style="list-style-type: none"> - Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adapté aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social 		<ul style="list-style-type: none"> - Les théories actualisées relatives au développement : <ul style="list-style-type: none"> - perceptif et psychomoteur - cognitif - affectif - social - du schéma corporel - de la sexualité et identité sexuelle 	<p>CM (7)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à tous les enfants de manière appropriée 		<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes modalités d'organisation pour permettre l'individualisation (groupe hétérogène et groupe homogène). 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - répertorier les modalités d'organisation permettant de s'adresser à tous les enfants de manière individualisée
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner le type d'organisation la plus appropriée à la situation concrète pour s'adresser à tous les enfants de manière adaptée 		<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes modalités d'organisation pour permettre l'individualisation (groupes hétérogène et groupe homogène). 	<p>CM 7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les arguments présentés pour justifier l'organisation proposée sont pertinents par rapport à la situation concrète à laquelle il faut s'adapter et par rapport au souci d'individualisation

1.2. Permettre le développement en laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler au départ de situations concrètes.
- Permettre aux élèves de s'exprimer par rapport à des situations vécues et en tirer parti pour intégrer les notions théoriques.
- Analyser et compléter une grille d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différents types de stratégies d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les notions de laisser-faire et d'interventions indirectes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies très et peu interventionnistes et leur fondement théorique. - Les Facteurs qui favorisent l'autonomie de l'enfant 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - donner des explications au sujet des stratégies très interventionnistes et des stratégies peu interventionnistes - préciser les fondements théoriques qui sont à la base des différentes stratégies d'intervention - préciser la différence entre une pratique du laisser-faire et une conception qui favorise l'activité autonome par une intervention indirecte (choix du matériel) - donner des exemples d'interventions minimales et maximales
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des stratégies adaptées pour chaque activité de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les notions de laisser-faire et d'interventions indirectes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies très et peu interventionnistes et leur fondement théorique. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une activité donnée, l'apprenant détermine les stratégies adéquates et les justifie en fonction de l'objectif, de l'enfant à qui l'on s'adresse, du moment, ou d'une situation précise... - L'apprenant pourra justifier des interventions différentes pour une même activité, adaptées à des objectifs différents, à des enfants différents,...
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la stratégie d'intervention sélectionnée 		<ul style="list-style-type: none"> - Les grilles d'auto-évaluation. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements de l'apprenant sont cohérents par rapport à la stratégie d'intervention sélectionnée
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser ses réflexes d'intervention directe 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier, analyser et contrôler ses comportements tout en respectant l'autonomie de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Facteurs qui favorisent l'autonomie de l'enfant 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant maîtrise ses comportements et favorise l'autonomie de l'enfant

1.4. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Au départ de situations concrètes (carnet d'observation et vidéos) dégager les théories relatives aux composantes relationnelles, verbales et/ou non verbales*
- *Discuter en table ronde de la problématique de l'attachement*

<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le type de participation que l'on peut demander à un enfant dans le cadre d'un soin ou d'un repas, en fonction des capacités détectées individuellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer l'enfant et détecter ses capacités. - Mise en relation des observations effectuées et du type de participation à solliciter auprès de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant et de ses différentes possibilités et de ses capacités d'éveil durant son développement. - Les grilles, outils d'observation - Les caractéristiques de l'observation. 	<p>CM (6)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'importance de la participation de l'enfant aux soins dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> * d'un développement harmonieux de l'enfant * d'une reconnaissance de l'enfant comme une "personne" ayant des capacités et des compétences 		<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant en tant que personne. 	<p>CM (6)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à un ordre de passage adapté à la situation pour le change, le repas, ... 		<ul style="list-style-type: none"> - Les théories relatives aux critères de choix de la méthode de travail. 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de réflexion proposés sont pertinents : <ul style="list-style-type: none"> * énoncer des critères selon lesquels l'ordre peut être établi (le "favori", "celui qui crie le plus fort", ou encore un ordre arbitraire toujours respecté); * comprendre les conséquences du choix du critère; * différencier le choix du critère selon que l'on se trouve en situation de crèche ou en situation de pouponnière
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différentes manières d'organiser l'espace afin de permettre une relation privilégiée avec un enfant (pour changer l'enfant, pour lui donner son biberon dans un endroit calme,...) tout en assurant une présence auprès des autres, en les surveillant - Proposer une organisation adaptée à une situation concrète et la justifier - Mettre en place l'organisation choisie 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnaliser les connaissances relatives à la relation privilégiée, dans le cadre d'une réflexion relative à l'organisation de l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de relation privilégiée et des conditions permettant de les établir. 	<p>CM (6)</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui en choisissant les mots adaptés à la situation 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement affectif et cognitif (langage) de l'enfant 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant choisira les termes adéquats pour expliquer à l'enfant le projet qui le concerne Ex.: expliquer à l'enfant placé en pouponnière une rencontre prévue avec les parents, l'annulation de cette rencontre, une rencontre avec une famille d'accueil...
<ul style="list-style-type: none"> - Etre sensibilisé et mettre en application la communication non-verbale - Répondre aux signes non-verbaux du bébé - Emettre une communication non-verbale adaptée - Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales - Créer un climat affectif sécurisant 		<ul style="list-style-type: none"> - La communication non verbale chez l'adulte et chez l'enfant. 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> * analyser un certain nombre de situations habituelles du point de vue non-verbal et comprendre le message du bébé ou sélectionner le(s) signe(s) adapté(s) au message que l'on veut faire passer * analyser des situations d'interaction entre un adulte et un bébé, en situation de face-à-face, et repérer les activités synchroniques et réciproques
<ul style="list-style-type: none"> - Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté et en adoptant un ton de voix posé et ajusté <ul style="list-style-type: none"> * expliquer les différentes activités de la journée * répondre aux premiers mots, aux premières phrases 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du langage chez l'enfant. 	<p>CM (6)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer pourquoi il doit y avoir des limites à l'attachement à l'égard de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - La problématique de l'attachement. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra expliquer la problématique de l'attachement et notamment détecter les risques que pourrait entraîner un attachement excessif à l'égard d'un enfant en particulier
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Se faire aider pour contrôler l'attachement</i> 			<p>CEF/ CEP</p>	
<p>1.5.Intégrer l'enfant dans le groupe</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Apprendre aux élèves à s'exprimer : jeux de rôles, petits exposés...
- Analyser et établir un sociogramme

<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le développement du langage - Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté - Repérer les troubles du langage - Inciter l'enfant à parler 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du langage et ses troubles. - Les modalités par lesquelles on peut inciter l'enfant à parler. 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable d'énoncer les étapes significatives de l'acquisition du langage et de relier des observations concrètes à des notions théoriques - L'apprenant est capable d'expliquer les paramètres intervenant dans le développement du langage et d'en tenir compte
<ul style="list-style-type: none"> - Décoder le comportement d'un enfant solitaire et manifester une attitude empathique favorisant le contact 		<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements significatifs d'un enfant solitaire. - Les attitudes appropriées, à développer, vis-à-vis de l'enfant solitaire. - Notions d'empathie. 	<p>CM (7)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les comportements d'un enfant solitaire 		<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements significatifs d'un enfant solitaire. 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant cite des comportements significatifs de l'enfant solitaire
<ul style="list-style-type: none"> - repérer les enfants anormalement solitaires 		<ul style="list-style-type: none"> - Notions de normalité et de sociométrie. 	<p>CM (7)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer un climat qui permet, suscite, valorise les interactions, la communication, la coopération entre les enfants - Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement social de l'enfant (y compris la reconnaissance du besoin d'activités individuelles). - Les interventions qui suscitent les interactions coopératives. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles

1.6. Favoriser le développement des relations entre enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'observations, visites ou vidéos, analyser les différentes manières d'organiser l'espace. - Etablir un plan d'organisation pour une situation donnée. 				
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à : <ul style="list-style-type: none"> * permettre les activités collectives * susciter des interactions entre les enfants - sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée 		- Le développement de l'enfant.	CM (6)	
1.7. Percevoir les problèmes vécus par les enfants et y remédier				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> - A partir de visites d'institutions spécialisées ou de vidéos, déceler les troubles comportementaux. - Discussion par table ronde de la notion de projection. 				
<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à l'adulte ou par rapport à l'observateur lui-même (empathie) 		- Notions d'empathie	CM (6)	
<ul style="list-style-type: none"> - Par l'observation, repérer un comportement inattendu éventuellement symptomatique d'un problème 	- Observer et repérer un comportement inattendu et interpellant.	- Notion des troubles comportementaux.	CM (6)	- L'apprenant est capable d'énoncer une liste de comportements inquiétants
<ul style="list-style-type: none"> - Observer les enfants de manière objective et proposer à l'équipe des observations pertinentes 		- Notions relatives aux troubles comportementaux.	CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une attitude d'écoute active 		- Notion d'écoute active	CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les conséquences possibles d'une confusion entre l'histoire d'un enfant et sa propre histoire 		- Notion de projection appliquée à la relation entre la puéricultrice et l'enfant.	CM (7)	- L'apprenant sait qu'il ne doit pas projeter sa propre histoire dans celle de l'enfant

– Ne pas confondre l'histoire de l'enfant et sa propre histoire			CEF/ CEP	
– Poser des hypothèses, chercher les raisons éventuelles des comportements non habituels, dans les limites de ses compétences			CEF	
– Recadrer les hypothèses posées en travail d'équipe – Formuler en équipe des objectifs pertinents			CEF	
1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus,...)				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer une banque de données : textes légaux, juridiques, revues spécialisées, articles de presse et les exploiter. - Se référer aux institutions communautaires de prise en charge d'enfants présentant des besoins particuliers : O.N.E, SO.S. enfant... - Effectuer des visites d'institutions spécialisées. 				

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants: <ul style="list-style-type: none"> * consulter le carnet de santé * consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe * consulter les revues spécialisées - Observer - Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent - Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les sources d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers : - Le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - Les différents types de handicap - Notion de Q.I. <u>et analyse critique</u> - Les maladies chroniques - La maltraitance - Les enfants privés de milieu familial - Les sources d'information concernant ces problèmes. 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable: <ul style="list-style-type: none"> ❖ d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire ❖ de s'informer à propos des publications relatives aux différents types de handicaps ❖ d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) ❖ de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence ❖ de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial ❖ de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté ❖ d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
--	---	--	-------------------	--

- Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à un autre enfant sans problème particulier ni par rapport à un adulte ou à l'observateur lui-même (empathie)		- Notions d'empathie - Le développement et les besoins de l'enfant	CM (7)	
- <i>Mettre en place (en s'appuyant sur une personne ressource ou sur l'équipe pluridisciplinaire, ou encore en tenant compte du projet éducatif) un comportement de réponse à un problème qui n'aurait encore jamais été rencontré et adopter ce comportement</i>			CEF/ CEP	
- <i>Evaluer la pertinence du comportement de réponse nouvellement élaboré en fonction des effets constatés sur l'enfant à qui on s'adresse</i>			CEP	

1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- *Constituer une banque de données et en faire l'exploitation.*
- *Utiliser des vidéos*
- *Démontrer par jeux de rôles.*

- Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants - Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquences de la différence - Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants	- Utiliser les sources d'information.	- La problématique spécifique aux enfants qui présentent des besoins particuliers : - Le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - Les différents types de handicap - Notion de Q.I. <u>et analyse critique</u> - Les maladies chroniques - La maltraitance - Les enfants privés de milieu familial - Les sources d'information concernant ces problèmes. - Le développement du langage.	CM (7)	- L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant "présentant des besoins particuliers" aux autres enfants
---	---------------------------------------	--	-----------	---

1.11. Déterminer des limites que les enfants doivent respecter				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter une situation et solliciter des solutions - Utiliser la vidéo. 				
	- Observer et identifier les comportements « indésirables ».	- Les comportements « indésirables ».	CM (6)	
- Identifier en équipe des moyens permettant de faire respecter le règlement (les limites)		- Les stratégies à développer, permettant le respect du règlement.	CM (6)	
- Sélectionner en équipe la procédure adaptée au projet de l'institution		- Le projet <u>éducatif</u> de l'institution.	CM (7)	
- Adapter une attitude constante	- Mettre en place les comportements adéquats , les analyser et les évaluer par rapport à la stratégie décidée.		CM (7)	- L'apprenant fait respecter l'interdit à chaque fois que le problème se pose
1.12. Gérer les conflits entre enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la vidéo - Analyser des projets éducatifs 				
- Répertorier en équipe les différentes procédures de résolution de conflit, sans porter de jugement de valeur sur ces procédures		- Les différentes procédures de résolutions de conflits	CM (6)	
- Choisir en équipe la procédure adéquate en fonction du projet éducatif		- Le projet éducatif.	CM (7)	- L'apprenant analyse chaque procédure et la confronte au projet de l'institution
- Distinguer l'histoire de l'enfant et sa propre histoire personnelle			CEF/ CEP	

1.13. Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
A partir d'observations déterminer les moments privilégiés durant lesquels l'apprentissage des règles d'hygiène peuvent se faire				
– Répertorier les comportements à acquérir pour respecter les différentes règles d'hygiène et déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage		- Connaissance du développement de l'enfant.	CM (6)	– L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
1.14. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante.				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
A partir d'observations comportementales (vidéos et carnet), élaborer des hypothèses à propos des sentiments, souhaits				
– Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection		- L'importance de la construction du MOI et du développement émotionnel	CM (7)	– Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant – L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
– Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration		- Notions d'empathie.	CM (7)	– L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
– Gérer ses propres comportements inopportuns	- Mettre en place les comportements adéquats, les analyser et les évaluer par rapport aux comportements prévus		CM (7)	– L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
<p>2.7. Accompagner et encourager l'apprentissage de la propreté</p> <p>Conseils méthodologiques et pédagogiques</p> <p>A partir d'observations et de matériel pédagogique, l'apprentissage de la propreté sera enseigné dans ses aspects physiologiques et psychologiques en même temps que les types d'interventions adéquates.</p>				
<p>Déterminer les âges approximatifs au cours desquels l'apprentissage de la propreté peut s'effectuer et expliquer les paramètres psychologiques et physiologiques qui interviennent</p>		- Les aspects physiologiques et psychologiques de l'apprentissage de la propreté.	CM (6)	
<p>- Analyser l'enjeu de l'apprentissage de la propreté dans la relation parents – enfants et dans la relation professionnel(s) - parent(s)</p>		- La période anale et la phase d'opposition	CM (7)	<p>- L'apprenant établit le lien entre les connaissances théoriques relatives à la phase anale et les situations quotidiennes</p> <p>- L'apprenant identifie les causes possibles sous-jacentes à la décision prise par les parents d'accélérer ou non l'apprentissage de la propreté</p>
<p>- Répertorier les attitudes éducatives face à l'apprentissage de la propreté, accompagner de manière adéquate</p>		- Les différents types d'intervention en matière d'apprentissage de la propreté.	CM (6)	<p>- L'apprenant précise les 2 pôles extrêmes entre lesquels les interventions peuvent se situer:</p> <ul style="list-style-type: none"> - attitudes contraignantes, exigeantes à l'égard de l'enfant - attitudes patientes, permettant la participation de l'enfant

<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à des activités, des modes d'intervention intermédiaires quand la demande des parents et l'éducation qu'ils donnent à domicile sont incompatibles avec le projet de la crèche et ce, afin de réduire la coupure entre milieu familial et crèche 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant. - Le projet <u>éducatif</u> de l'institution. 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions émises sont réfléchies en fonction des besoins de l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Etre à l'écoute des parents à propos de leurs attentes à l'égard de cet apprentissage de la propreté 		<ul style="list-style-type: none"> - Notion d'écoute active. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pose des questions adaptées, en complément des explications données par les parents

2.8. Donner le bain

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- *utiliser la vidéo*
- *se référer à l'expérience des élèves*

<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement physique et psychologique de l'enfant. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
--	--	---	--------	---

2.9 Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance, de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Partir de situations concrètes relatives aux soins pour mettre en évidence les échanges entre adultes et enfants

<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'importance des activités relatives aux soins (nez, oreilles, yeux, langes, bain, nourriture) sur base de la relation privilégiée et des échanges entre l'adulte et l'enfant qu'elles permettent 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des exemples d'activités relatives aux soins qui mettent l'accent sur les échanges entre l'adulte et l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation privilégiée. - Le développement de l'enfant. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - La compréhension de l'importance des activités relatives aux soins est démontrée par des exemples concrets de relations privilégiées, d'échanges entre l'adulte et l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant (aspect physique & psychologique). 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant

2.10. donner le repas ou aider à la prise du repas				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Partir des situations concrètes pour établir la relation entre les gestes adéquats et la psychologie de l'enfant.</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter les gestes adéquats: <ul style="list-style-type: none"> * pour donner le biberon au nourrisson * pour donner le repas au nourrisson plus âgé * pour aider l'enfant plus âgé à manger seul * pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>		- Le développement de l'enfant (stade oral)	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier - L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul - L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective
2.11. Accompagner et encourager l'apprentissage de l'utilisation des couverts				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Partir des observations (vidéos, carnet d'observation) pour fixer des repères de début d'apprentissage</i>				
- Déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage		- Le développement de l'enfant	CM (6)	- L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
- Inciter, encourager les enfants à manipuler correctement les couverts, les féliciter		- Le développement psychomoteur de l'enfant	CM (6)	- Les stimulations sont adaptées à la personnalité de l'enfant, à la situation particulière
- Corriger et expliquer les erreurs commises			CM (6)	

2.24 mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Exploiter une enquête effectuée par chaque élève à propos de quelques rituels, de rites et de rythme d'endormissement</i>				
– Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil		- Les rythmes du sommeil et des conditions d'endormissement	CM (6)	
2.25 Tenir compte des besoins individuels en matière de repos.				
Conseils pédagogiques et méthodologiques :				
<i>voir 2.24</i>				
– Répertorier les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant		- Les rythmes du sommeil et des conditions d'endormissement - Les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM (6)	– Les différences entre enfants en matière de sommeil sont connues – Les procédures proposées pour respecter les besoins de chaque enfant en matière de sommeil sont pertinentes
2.26. Surveiller la sieste.				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<i>voir 2.24</i>				
– Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective; établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché		- L'objet transitionnel - La qualité et les troubles du sommeil	CM (6)	– Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation – Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application – L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)

2.27 Préparer les enfants pour la consultation

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Exploiter les observations effectuées lors d'une visite de consultation de nourrissons

<ul style="list-style-type: none"> – Préparer psychologiquement: verbaliser, sécuriser l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - L'objet transitionnel - La sécurité de base 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
<ul style="list-style-type: none"> – Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Les gestes sont appropriés et pensés en fonction des connaissances relatives au développement de l'enfant

2.28 participer à la consultation et assurer le suivi

Conseils méthodologiques et pédagogiques

voir 2.27

<ul style="list-style-type: none"> – Etablir un graphique de poids et de température – Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant – Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et/ou psychiques – Transmettre au médecin les questions des parents – Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant - L'objet transitionnel - La sécurité de base 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) – Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
--	--	--	-----------	---

2.29. Déshabiller, habiller les enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

voir 2.27

<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
<p>2.33. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante</p> <p>Conseils méthodologiques et pédagogiques</p> <p>Faire effectuer des jeux de rôles pour mettre en évidence des comportements positifs ou inopportuns</p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection 		<ul style="list-style-type: none"> - L'importance de la construction du Moi et du développement émotionnel. 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant - L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration 		<ul style="list-style-type: none"> - Notions d'empathie 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer ses propres comportements inopportuns 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les comportements adéquats, les analyser et les évaluer par rapport aux comportements prévus 		CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant
<p>2.34 Dépister les signes liés à un problème psychomoteur et en informer le médecin</p> <p>Conseils méthodologiques et pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les symptômes des troubles moteurs et sensoriels - Procéder à des analyses de cas 				
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur ... - Faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche ... 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement psycho-moteur de l'enfant - Les troubles psycho-moteurs courants 	CM (7)	L'apprenant énonce des symptômes révélateurs de troubles moteurs, sensoriels

2.35 Dépister les cas de maltraitance

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

A partir d'observation ou de situations décrites, procéder à l'analyse de cas

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitements physiques ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Les signes habituels de maltraitements physiques 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de douter, de s'interroger à propos d'explications fournies pour expliquer des traces régulières de blessures et de réaliser une analyse critique de ces explications
<ul style="list-style-type: none"> - S'interroger sur les maltraitements morales 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Les signes habituels de maltraitements morales 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de douter, s'interroger à propos des explications fournies par les parents ou par l'enfant sur la relation qu'ils ont établie et de réaliser une analyse critique de ces explications
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitements physiques ou morales, de négligence 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Les signes habituels répétés de maltraitements morales et physiques 	<p>CM (6)</p>	

2.37. Repérer et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possibles)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

voir 2.35

<ul style="list-style-type: none"> - Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile, ou en maison maternelle - S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème - Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein 		<ul style="list-style-type: none"> - Le post-partum 	<p>CM7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CM7 si les stages en maternité sont possibles - CEP s'ils ne sont pas possibles
--	--	--	------------	--

2.38 Repérer et signaler le dysfonctionnement dans une relation mère/enfant, père/enfant, parents/enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques

voir 2.35

<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les théories existantes à propos des interactions mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Les principales théories <u>relatives aux interactions mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant</u> 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de synthétiser les principales théories et d'en dégager les spécificités
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre pourquoi il faut être vigilant et repérer ces signes de perturbation dans la relation mère/enfant; père/enfant; parents/enfant, fratrie/enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Les principales théories <u>relatives aux interactions mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant</u> 	<p>CM (7)</p>	

Fonction 03 : Organiser et planifier

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités.	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités).		
3.1. Etablir le planning des activités				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les projets éducatifs des structures d'accueil. - Analyser ces projets éducatifs en fonction de la compétence à atteindre. 				
- Décider des priorités parmi les tâches répertoriées, distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi les tâches, en tenant compte du projet éducatif et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu (situation particulière d'un enfant, ... etc.).		- Le projet éducatif	CM (7)	- Justifier les priorités en référence au projet pédagogique
3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Faire établir un planning et le comparer à des plannings en usage dans les milieux d'accueil</i>				
- Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse		- Les rythmes de l'enfant	CM (6)	- L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe
3.3. Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Faire établir une liste de matériel nécessaire aux activités prévues et la comparer à des situations réelles

– Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et de soins		- Le matériel propre à chaque activité (soins et activités socio-éducatives)	CM (6)	
---	--	--	-----------	--

Fonction 05: Fonction sociale et de communication

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités).	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités).		
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer aux projets éducatifs des différentes structures d'accueil. - Analyser un projet éducatif pour l'organisation quotidienne, les relations avec les parents... 				
- Comprendre ce qu'est un projet éducatif		- Le projet éducatif	CM (7)	
- Déterminer les finalités du travail de la puéricultrice dans les projets existant actuellement	- Analyser des finalités de leur travail	- Le projet éducatif	CM (7)	- L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
- Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	- Analyser les besoins des enfants et Sélectionner des finalités	- Les besoins des enfants	CM (7)	- Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre-elles et en rapport avec les besoins perçus
- Participer à un choix quant à la place attribuée aux parents	- Proposer différents types d'interactions entre l'institution et les parents	- Les types de relations parents-institution (Importance de l'accueil,...).	CM (7)	- L'apprenant pourra évaluer l'importance qu'une crèche en particulier accorde à la relation aux parents, sur base des modalités selon lesquelles les parents peuvent être associés à la vie de la crèche (adaptation et accueil progressif, espace de communication, feuille de rythme, ...)

<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une organisation en rapport avec le projet éducatif - Evaluer une pratique quotidienne par rapport au projet éducatif 	- Le projet éducatif	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné - Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi du projet éducatif, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné - Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu 			CEF/CEP	
			CEP	

5.3. Travailler en équipe avec les collègues

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Analyser les méthodologies et le rôle de chacun dans le travail en équipe

<ul style="list-style-type: none"> - Etre informé sur la manière de travailler en équipe 		- Les méthodes de travail en groupe	CM (6)	- L'apprenant propose des remarques pertinentes sur la méthodologie de travail en équipe
<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter activement 		- L'écoute active	CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une part active dans la dynamique de l'équipe - Appliquer les décisions prises collégalement - Adopter des comportements cohérents entre collègues (faire respecter les mêmes règles, interdits, ...) 			CEP	

5.6. Transmettre les informations aux membres de l'équipe

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

voir 5.2

<ul style="list-style-type: none"> - Informer l'équipe en distinguant l'essentiel de l'accessoire - Transmettre l'information au bon moment 	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire - Transmettre oralement et par écrit, de manière opportune 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations transmises oralement et par écrit sont exploitables
---	--	---	-------------------	--

5.8 Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Procéder à l'analyse des partenariats*
- *Utiliser de manière adéquate les techniques de communication : démonstration par jeux de rôles*

<ul style="list-style-type: none"> - Etre conscient de l'importance d'un partenariat 		<ul style="list-style-type: none"> - La notion de partenariat et son importance au sein de l'institution 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant démontre, par ses comportements, qu'il a compris l'importance d'un partenariat avec les parents
<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter activement: <ul style="list-style-type: none"> * les parents * une famille d'accueil (dans le cadre d'une pouponnière) - Ne pas juger, comprendre la logique de l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'écoute active - Les paramètres de la communication 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> * présente et explicite les éléments favorisant une bonne communication * analyse une communication réelle sur cette base - L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> * pratique l'écoute active
<ul style="list-style-type: none"> - Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son langage en fonction de son interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de communication 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents

5.10. S'informer quant aux soins donnés à leurs enfants, aux attitudes et comportements présentés par l'enfant

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

voir 5.3

<ul style="list-style-type: none"> - Questionner les parents de manière pertinente à propos des soins, de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, à propos des comportements et des attitudes de leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer l'écoute active - Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de communication - L'écoute active 	<p>CM (7)</p>	
<p>5.11 Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p>voir 5.8</p>				

<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes</p>	<p>- Accueillir les parents dans un cadre positif (Organiser des situations de séparation, de retrouvailles,...)</p> <p>- Identifier les attentes des parents et y répondre dans les limites de ses possibilités et en fonction du projet éducatif de l'institution</p>	<p>- Le projet <u>éducatif</u></p> <p>- Le développement physique et psychologique de l'enfant</p> <p>- Notions d'attachement - détachement - accueil</p>	<p>CM (7)</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile ❖ informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités ❖ s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu <p>informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation ❖ dialoguer ❖ adapter son comportement aux attentes légitimes des parents <p>– L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne ❖ organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> * soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle 			<p>CEF/ CEP</p>	

– établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents			CEP	
5.12 informer les parents quant aux observations relatives à leurs enfants (notamment expliquer les habitudes, les goûts de l'enfant à la famille d'accueil)				
<ul style="list-style-type: none"> – Informer les parents des observations relatives à leur enfant en distinguant l'essentiel de l'accessoire – Informer la future famille d'accueil des habitudes, des goûts de l'enfant que cette famille va accueillir (dans le cadre d'une pouponnière) 		- Techniques de communication	CM (6)	– Communiquer ses observations en "positivant", valorisant l'enfant
5.14 Eclairer, conseiller et rassurer les parents par rapport aux réactions du bébé				
<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer à la demande des parents certaines réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant – Reconnaître la compétence des parents 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement psychologique et physique de l'enfant - Techniques de communication - L'écoute active 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant, dans les limites de ses compétences: <ul style="list-style-type: none"> * explique aux parents certaines réactions de leur enfant * écoute les parents * rassure les parents * conseille les parents

Fonction 07 : Fonction d'auto – analyse

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	CONTENUS ASSOCIES (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser des grilles d'auto-évaluation - Faire compléter une grille d'auto-évaluation 				
- S'initier à une démarche d'auto-évaluation	- Décrire ses activités, les analyser et les évaluer	<ul style="list-style-type: none"> - Notion d'objectivité et de subjectivité - Notion d'analyse - Les grilles d'auto-évaluation 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> * décrit les caractéristiques de son activité de manière objective * sélectionne des principes, des critères d'efficacité * apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits * peut émettre des hypothèses justificatives
- S'auto-évaluer			CEP	

EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Gérer les conflits entre enfants
Tâche-problème spécifique	Gérer l'agressivité, les provocations engendrant le conflit au sein du groupe.
Modalités de l'épreuve	Analyse d'une situation conflictuelle au départ d'une vidéo ou au départ d'une situation vécue en stage.

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
Identifier en équipe les comportements indésirables, car préjudiciables au bien-être des enfants – Répertorier en équipe les différentes procédures de résolution de conflit, sans porter de jugement de valeur sur ces procédures – Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant.	– Les comportements indésirables – Les différentes procédures de résolution de conflit – Les comportements qui ont un effet apaisant sur le comportement de l'enfant

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux démarches entreprises par l'élève - A l'analyse et la sélection pertinente des informations - Au processus relationnel régnant au sein du groupe - Au choix de la procédure adéquate - A respecter les limites de ses actions - A appliquer les directives fournies 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit un canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la vidéo ou situation vécue en stage - Sélectionner des informations pertinentes - Déterminer le processus relationnel au sein du groupe et les comportements indésirables - Choisir la procédure adéquate de résolution de conflit - Quel comportement adopté

Indications bibliographiques

Revue spécialisée

Psychologie du développement. HELENBEE. Editions DE BOECK, 1997

Manuel de psychologie de l'enfant. J.RONDAL et E.ESPERET. ED MARDAGA 1999

L'éveil de votre enfant. C. DE TRUCHIS. ED. MARABOU 1998

Le bébé est une personne .B.MARTINO. ED. BALLAND. 1985

L'accueil des tout-petits. M.JARDINE,RETZ. 1992

62 jeux pour communiquer.GILBERT,SERNAT, COMPAN. ED.EGICO. 1995

PUERICULTURE – PUERICULTEUR - PUERICULTRICE

Soins d'hygiène

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux :

- *Planifier une répartition des activités sur trois années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours*
- *Informers les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci*
- *Utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme.*

dans le cadre des cours :

- *Informers des compétences attendues à la fin de la séquence.*
- *Varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou par groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels, le tableau, le transparent, la dia, les films, l'informatique (logiciel), la vidéo, inviter des personnes ressources , effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves en stages.*
- *Utiliser le vocabulaire spécifique*
- *Veiller à la qualité des notes des élèves*
- *Pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution*
- *L'évaluation s'effectuera par référence aux compétences*
- *Vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves.*

Les fonctions:

- 01 *Eduquer, socialiser l'enfant*
- 02 *Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé*
- 03 *Organiser et planifier*
- 04 *Gestion et administration*
- 05 *Fonction sociale de communication*
- 07 *Fonction d'auto-analyse*

Fonction.01 : Eduquer, socialiser l'enfant

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
1.1. Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil.				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Utiliser des panneaux didactiques, des diapos et vidéo, une documentation illustrée*
- *Se référer à l'observation en milieu d'accueil*
- *Utiliser une grille d'observation*
- *Accepter l'approximation*
- *Envisager parallèlement aux étapes du développement les capacités de l'enfant*
- *Montrer et envisager les possibilités d'exploitation du matériel ludique et artistique.*

<p>- Observer un enfant à partir d'une grille d'observations</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Grilles, outils d'observation Caractéristiques de l'observation. - Etapes du développement de l'enfant (jusqu'à 6 ans) et besoins correspondants - Critiques adressées aux énoncés théoriques relatifs au développement de l'enfant 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des grilles d'observations - Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve et les besoins qu'il éprouve - Relativiser les énoncés théoriques décrivant les divers développements de l'enfant
<p>1.2. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Se référer aux tendances actuelles de satisfaction des besoins de l'enfant, d'acquisition d'un développement harmonieux
- Exploiter les articles de presse et de vulgarisation scientifique
- Décoder des grilles d'observation
- Effectuer des mises en situation , des jeux de rôles
- Envisager différentes situations et rechercher les justifications séquentielles

<p>– Déterminer le type de participation que l'on peut demander à un enfant dans le cadre d'un soin ou d'un repas, en fonction des capacités détectées individuellement</p>	<p>- Mise en relation des observations effectuées et du type de participation à solliciter auprès de l'enfant</p>	<p>- les grilles, outils d'observation</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>– Déterminer le type d'interventions et d'attitudes à adopter pour amener l'enfant à participer au soin, au repas, notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En le prevenant de ce qu'on va lui faire ▪ En prenant le temps de permettre à l'enfant de participer et en adaptant ses gestes en conséquence. 		<p>- Les interventions et attitudes suscitant la participation de l'enfant</p>	<p>CM (6)</p>	<p>- L'apprenant est capable d'établir une corrélation entre la participation de l'enfant et les attitudes incitantes qu'il propose.</p>
<p>– Comprendre l'importance de la participation de l'enfant aux soins dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ d'un développement harmonieux de l'enfant ❖ d'une reconnaissance de l'enfant comme une "personne" ayant des capacités et des compétences 		<p>- l'importance de la participation aux soins pour un développement harmonieux.</p>	<p>CM (6)</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à un ordre de passage adapté à ma situation pour le change, le repas, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le choix de la méthode utilisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les théories relatives aux critères de choix de la méthode de travail. - Les différents types de milieux d'accueil 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de réflexion sont pertinents : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Enoncer des critères selon lesquels l'ordre peut être établi (le "favori", "celui qui crie le plus fort", ou encore un ordre arbitraire toujours respecté); ❖ Comprendre les conséquences du choix du critère ; ❖ Différencier le choix du critère selon que l'on se trouve en situation de crèche ou en situation de pouponnière
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différentes manières d'organiser l'espace afin de permettre une relation privilégiée avec un enfant (pour changer l'enfant, pour lui donner son biberon dans un endroit calme, ...) tout en assurant une présence auprès des autres, en les surveillant - Proposer une organisation adaptée à une situation concrète et la justifier - Mettre en place l'organisation choisie 		<ul style="list-style-type: none"> - La notion de relation privilégiée et des conditions permettant de les établir. 	<p>CM (6)</p>	
<p>1.3. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangers, enfants de détenus, ...)</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler en relation avec le cours de psycho-pédagogie
- Visites d'institutions spécialisées
- Analyse comparés sur documents de différentes institutions
- Utiliser dias, vidéo de dias
- Effectuer des simulations
- Lire un carnet de santé
- Utiliser des documents de liaison
- Présenter la documentation sur le matériel adapté aux divers handicaps

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de de ces enfants : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Consulter le carnet de santé ❖ Consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe ❖ Consulter les revues spécialisées - Observer - Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement les problèmes spéciifiqes qu'ils vivent - Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème . Identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement. 		<ul style="list-style-type: none"> - La problématique spécifique aux enants qui présentent des besoins partivulers. - Le bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires - Les différentss types de handicap - Notion de QI et analyse critique - Les madadies chroniques - La maltraitance - Les enfants privés de mileu familial - Les sources d'information concernant des problèmes 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable : <ul style="list-style-type: none"> ❖ d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire. ❖ De s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps ❖ D'expliquer en quoi consitste un QI (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi en QI et classe sociale) ❖ De s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence ❖ De s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, priés de mileu familial ❖ De s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soin nécessaires, l'appareillage prévue, le régime adapté ❖ D'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développemt harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
--	--	---	-------------------	---

- Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent	- Sélectionner l'équipement, le matériel éducatif adapté à un enfant en particulier	- L'équipement matériel adapté à chaque type de handicap.	CM (7)	- L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat .
--	---	---	-----------	---

1.11. Déterminer des limites que les enfants doivent respecter

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Faire suggérer des comportements « indésirables » et en simuler certains
- Analyser un projet éducatif
- Envisager les bénéfices d'une action collégiale pour l'enfant
- Travailler en relation avec le cours de psycho péda.

- Identifier en équipe des comportements non désirables, car préjudiciables au bien-être des enfants		Les comportements « Indésirables »	CM (6)	
- Identifier en équipe les moyens permettant de faire respecter le règlement (les limites)		Les stratégies à développer, permettant le respect du règlement	CM (6)	
- Sélectionner en équipe la procédure adaptée au projet de l'institution		Le projet éducatif de l'institution	CM (7)	

1.5. Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler en collaboration avec le cours de PP soins et de psycho-pédagogie
- Effectuer des mises en situation pour les comportements et les techniques afférents aux règles d'hygiène
- Analyser des documents visuels sur les règles d'hygiène en rapport avec le développement de l'enfant.

- Répertorier les comportements à acquérir pour respecter les différentes règles d'hygiène et déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage		- Les règles d'hygiène - Connaissance du développement de l'enfant	CM (6)	- L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
- Faire une démonstration des gestes relatifs aux règles d'hygiène		- Les comportements et les techniques afférents aux règles d'hygiène.	CM (6)	
- Inciter, encourager les enfants à respecter les règles d'hygiène dès que l'occasion s'en présente, les féliciter		- Les stratégies amenant à respecter les règles d'hygiène	CM (6)	
1.14. Créer, par son attitude, une ambiance				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la méthode socratique pour synthétiser les comportements apaisants • Chercher un jeu de rôle pour mettre en évidence la valorisation de l'autre 				
- Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant		- Les comportements qui ont un effet apaisant sur le comportement de l'enfant.	CM (6)	- Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place. - Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant.

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
2.1. repérer les premiers signes de maladie				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des planches didactiques, des vidéos, des diapos • Etablir des tableaux comparatifs des causes et symptômes des maladies courants et des attitudes adéquates à adopter • Montrer les techniques de prise de la température • Présenter et justifier le choix d'un matériel de repérage de température 				

<p>– Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences</p>		<p>- Les causes et symptômes courants des maladies et des attitudes adéquates.</p> <p>- Les avantages respectifs des différentes prises de température.</p> <p>- Le matériel permettant de prendre la température <u>du corps</u>.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences ,</p> <ul style="list-style-type: none"> * cite les symptômes les plus significatifs : température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur * observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs * applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) <p>– L'apprenant réagit de manière adéquate</p>
---	--	--	-------------------	--

2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident, ...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Travailler en relation avec le cours de PP soins d'hygiène*
- Analyser des situations (vidéo, planches ...) et faire suggérer des solutions
- Se référer aux procédures de communication usuelle

<ul style="list-style-type: none"> - Observer l'enfant - Etre attentif à des signes d'aggravation - Intervenir de manière appropriée 		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents paramètres vitaux et des symptômes d'aggravation des maladies et des attitudes adéquates. - Le matériel et des techniques permettant la prise correcte des différents paramètres vitaux. 	CM (6)	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule 		<ul style="list-style-type: none"> - La marche à suivre, dans des situations relevant de l'urgence et dans les limites de leurs compétences. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt
<p>2.3. Eviter les contagions</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Travailler en relation avec le cours de PP soins d'hygiène</i> • Utiliser les documents relatifs à la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE 				
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites par le médecin pour éviter les contagions enfant-enfant ou enfant-adulte 		<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures prophylactiques spécifiques au milieu d'accueil. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant connaît la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE en matière de contagion
<p>2.4. Administrer un médicament ou des vitamines par voies orale ou rectale, par instillation (nez, yeux, oreilles), utiliser un aérosol selon les directives du médecin</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Utiliser le vocabulaire usuel technique*
- *Lire les notices d'utilisation*
- *Lire la posologie d'un dossier*
- *Envisager les voies d'administration et/ou d'utilisation du matériel : le moral, la préparation de l'enfant, le geste professionnel, la surveillance postérieure, la maintenance, la transmission des informations*
- *Disposer du matériel*

<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les doses prescrites - Respecter les voies d'administration - Déchiffrer les notices d'accompagnement - Vérifier la date de péremption du médicament - Utiliser adéquatement le matériel (aérosol, ..) - Etre vigilant : surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin 		<ul style="list-style-type: none"> - Les voies d'administration. - Le vocabulaire technique et syntaxe d'une notice pharmaceutique - Le matériel d'administration. - Les éléments de surveillance. 	CM (6)	
--	--	--	-----------	--

2.5. Prévenir les accidents (couteaux, médicaments à la portée des enfants, ...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Travailler en relation avec le cours de PP Soins d'hygiène*
- *Informé de l'importance statistique des causes de décès d'enfants par accidents domestiques*
- *Utiliser une documentation illustrée, une vidéo*
- *Par type d'accidents, envisager des exemples, la prévention et les premiers gestes à tenir en cas d'urgence*

<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les causes possibles d'accidents - Mettre en place des moyens de prévention d'accidents - Repérer les risques possibles d'accidents pour des enfants de 0 à 6 ans dans n'importe quel environnement - Organiser la surveillance des enfants dans leurs jeux ou activités et être particulièrement vigilante en toute situation de garde - Anticiper le comportement des enfants pour repérer rapidement un risque possible et intervenir le plus vite possible 		<ul style="list-style-type: none"> - Les causes possibles d'accidents et des moyens de prévention, dans les différents milieux d'accueil. 	CM (6)	
--	--	--	-----------	--

2.6. Assurer les premiers soins d'urgence

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler en relation avec le cours de PP Soins d'hygiène
- Analyser le matériel disponible : constitution de la trousse
- Effectuer des simulations
- Utiliser des personnes ressources : pédiatre, Croix Rouge

– Avoir des notions de secourisme		- Notions de secourisme adaptées à la situation professionnelle.	CM (6)	– L'apprenant cite et explique les comportements de secourisme adaptés à la situation professionnelle
– Sélectionner les comportements de secourisme adaptés à la situation et appliquer le comportement sélectionné			CEF	
– Actualiser les comportements de secourisme			CEF	

2.7. Accompagner et encourager l'apprentissage de la propreté

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler en relation avec le cours de CT Soins et psycho péda
- Analyser des projets éducatifs
- Rassembler des éléments pour établir une synthèse sur l'apprentissage de la propreté

– Déterminer les âges approximatifs au cours desquels l'apprentissage de la propreté peut s'effectuer et expliquer les paramètres psychologiques et physiologiques qui interviennent		- Les aspects physiologiques et psychologiques de l'apprentissage de la propreté	CM (6)	
– Réfléchir à des activités, des modes d'intervention intermédiaires quand la demande des parents et l'éducation qu'ils donnent à domicile sont incompatibles avec le projet de la crèche etc, afin de réduire la coupure entre milieu familial et crèche.		- Le projet <u>éducatif</u> de l'institution	CM (7)	- Les propositions émises sont réfléchies en fonction des besoins de l'enfant

2.8. Se servir d'un monitoring d'apnée

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Travailler en relation avec le cours de PP Soins d'hygiène
- Sur document ou visite, expliquer le monitoring d'apnée

- Appliquer la procédure d'utilisation du monitoring précisée dans le mode d'emploi	- Comprendre le mode d'emploi du monitoring d'apnée.	- L'utilité du monitoring et la mort subite du nourrisson.	CM (6)	
---	--	--	-----------	--

2.9. Prélever des selles, de l'urine, sur instruction

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Lire un protocole de demande d'analyse
- Simuler des prélèvements et effectuer une conversation correcte

- Appliquer les règles de prophylaxie pour faire les prélèvements		- Les règles et les techniques de la prophylaxie et le matériel adéquat. - La fiche de laboratoire. - Les modes de conservation du prélèvement.	CM (6)	
---	--	---	-----------	--

2.10. Donner le bain

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Justifier le choix du matériel
- Effectuer une simulation dans le respect des règles ergonomiques d'organisation du travail
- Faire rappeler parallèlement les notions acquises en psycho pédagogie

<p>– Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>		<p>Le développement physique et psychologique de l'enfant</p> <p>- Les techniques du bain.</p> <p>- Les produits, matériel et organisation du travail.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant</p>
<p>2.11. repérer les premiers signes d'inconfort</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Utiliser une grille d'observation</i> • <i>Comparer des grilles d'observation</i> 				
<p>– Identifier rapidement des signes d'inconfort</p>		<p>- Les signes habituels d'inconfort</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>2.12 Déterminer les causes d'inconfort et réagir de manière adaptée</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p><i>Prévoir une alternative à chaque fait observé</i></p>				
<p>– Répertorier les causes possibles d'inconfort</p>		<p>- Les causes habituelles d'inconfort</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'apprenant énonce les causes habituelles d'inconfort</p>
<p>2.13. Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance, de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Réaliser un rappel succinct des notions de développement de l'enfant avant de réaliser les techniques de soins
- Travailler en relation avec le cours de PP Soins d'hygiène
- Analyser les équipements et les produits en fonction du lieu et de l'âge
- Montrer le geste professionnel
- Effectuer des activités répétitives
- Effectuer des jeux de rôles pour établir des relations

<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'importance des activités relatives aux soins (nez, oreilles, yeux, langes, bain, nourriture) sur base de la relation privilégiée et des échanges entre l'adulte et l'enfant qu'elles permettent 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des exemples d'activités relatives aux soins qui mettent l'accent sur les échanges entre l'adulte et l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation privilégiée. 	<ul style="list-style-type: none"> CM (6) 	<ul style="list-style-type: none"> - La compréhension de l'importance des activités relatives aux soins est démontrée par des exemples concrets de relations privilégiées, d'échanges entre l'adulte et l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les produits nécessaires pour chaque type de soin 		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents produits de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> CM (6) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant (aspect physique & psychologique). 	<ul style="list-style-type: none"> CM (6) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer correctement le soin (préparation et suivi) 		<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques, le matériel, la planification des soins et les règles de sécurité et d'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> CM (6) 	<ul style="list-style-type: none"> - La performance est réalisée correctement en: <ul style="list-style-type: none"> * respectant les règles d'hygiène, de sécurité * évitant les gestes brusques et rapides, les signes d'indifférence, d'inattention

2.14. appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Envisager les soins d'hygiène corporelle et vestimentaire spécifique à la fonction

– Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (corporelle et vestimentaire)		- Les règles d'hygiène corporelle	CM (6)	
2.15 Préparer les biberons en appliquant les directives du médecin , de l'infirmière				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Utiliser les prérequis de diététique et faire analyser les règles d'hygiène</i> 				
– Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations		- Les règles d'hygiène appliquée	CM (6)	– L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes
2.16. Confectionner des préparations culinaires adaptées				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes avec rigueur 				
– Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas		- Notions de dilution	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> – Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises – La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
2.17. donner le repas ou aider à la prise du repas				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Déterminer les notions théoriques concernant les positions de confort dans le cadre de PP Soins d'hygiène
- Effectuer des simulations
- Justifier son attitude

<p>– Adopter les gestes adéquats:</p> <ul style="list-style-type: none"> * pour donner le biberon au nourrisson * pour donner le repas au nourrisson plus âgé * pour aider l'enfant plus âgé à manger seul * pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>		<p>- Les positions de confort de l'enfant et de la puéricultrice au moment du repas et les techniques d'administration.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier</p> <p>– L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul</p> <p>– L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective</p>
---	--	---	-------------------	---

2.18. Tenir compte des besoins individuels (rythme, quantité, ...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Comparer des carnets de communication
- Exploiter des observations de stage

<p>– Respecter le rythme et les soins de chaque enfant en matière d'alimentation en s'informant des directives éventuelles du pédiatre</p>		<p>- Le rythme alimentaire des enfants et les techniques adéquates permettant de rencontrer les besoins alimentaires de l'enfant.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>- L'apprenant pourra sur base de l'observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter les variations dans le rythme (rythme de succion, vitesse d'ingestion plus tard, ; ...) et les besoins (quantité, goût, ...) d'un enfant à l'autre et chez un même enfant (selon qu'il a sommeil) <p>– proposer des procédures qui permettent de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant et qui suscitent sa participation</p>
<p>2.23 Repérer les premiers signes de fatigue</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>comparer et utiliser des grilles d'observation</i> • <i>envisager les rites d'endormissement de l'enfant</i> • prévoir l'adaptation du comportement des puéricultrices aux rythmes individuels de sommeil • envisager des alternatives 				
<p>– Identifier chez l'enfant des signes qui indiquent chez lui un état de fatigue</p>		<p>- Le répertoire des signes de fatigue</p>	<p>CM (6)</p>	<p>- L'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue</p> <p>- L'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue</p>
<p>2.24. mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants</p>				

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Voir 2.23

– Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil		- Les rythmes du sommeil et des conditions d'endormissement	CM (6)	
---	--	---	-----------	--

2.25. tenir compte des besoins individuels en matière de repos

répertorié 2.25

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Voir 2.23

– Répertorier les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant		- Les rythmes du sommeil et des conditions d'endormissement - Les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM (6)	– Les différences entre enfants en matière de sommeil sont connues – Les procédures proposées pour respecter les besoins de chaque enfant en matière de sommeil sont pertinentes
---	--	--	-----------	---

2.26. Surveiller la sieste

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Voir 2.23

– Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective; établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché		- Le matériel et l'environnement - La qualité et les troubles du sommeil	CM (6)	– Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation – Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application – L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)
---	--	---	-----------	---

2.27. Préparer les enfants pour la consultation

Conseils méthodologiques et pédagogiques :*Effectuer des simulations en fonction des techniques*

– Préparer psychologiquement: verbaliser, sécuriser l'enfant		- La sécurité de base	CM (6)	– Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
– Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation		- Les techniques d'habillage et de déshabillage	CM (6)	– Les gestes sont appropriés et pensés en fonction des connaissances relatives au développement de l'enfant

2.28. participer à la consultation et assurer le suivi

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Utiliser des documents authentiques*
- *Effectuer des exercices avec base de données à transcrire graphiquement*

<ul style="list-style-type: none"> – Etablir un graphique de poids et de température – Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant – Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et/ou psychiques – Transmettre au médecin les questions des parents – Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Transcrire des données sur un graphique - Lire et comprendre correctement les graphiques en fonction de chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - La technique de retranscription des données sur un graphique - Le développement de l'enfant - La sécurité de base 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> – L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) – Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
--	--	---	-----------	---

2.29. Effectuer les prises de mensurations (taille, poids, poussée dentaire, ...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Utiliser le matériel spécifique
- Effectuer des exercices
- Compléter les documents authentiques

- Réaliser une pesée correcte
- Réaliser une mesure correcte de taille de l'enfant
- Observer la poussée dentaire

- Le matériel et Les techniques
- Le développement physique de l'enfant

CM
(6)

2.30 Surveiller les vaccinations

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Utiliser un calendrier de vaccination
- Repérer sur documents les signaux d'anomalie après vaccination

- Identifier chez l'enfant des signes d'altération de la santé après un vaccin
- Signaler au médecin et/ou au responsable des problèmes relatifs à la vaccination

- La vaccination (calendrier, vaccins obligatoires et conseillés), des éléments de surveillance et des signes éventuels d'altération de la santé chez l'enfant

CM
(6)

- L'apprenant peut, dans les limites de ses compétences, citer les signes d'altération de la santé après un vaccin et les identifier chez l'enfant dont il a la charge

2.31. Appliquer les règles générales de prophylaxie

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Appliquer les notions de prophylaxie, de désinfection dans chaque technique
- Rappeler les principes de développement des bactéries, virus
- Déterminer les moyens de palier à la prolifération
- Transposer les principes dans le cadre du travail de la puériculture
- Etablir des plans de maintenance : produit, technique, sécurité, hygiène, ergonomie
- Expérimenter des techniques de désinfection et de stérilisation
- Justifier en fonction du matériel

<ul style="list-style-type: none"> - Etre vigilante au niveau de l'hygiène - Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation du matériel de nursing, des jouets, du sol - Respecter les règles d'éviction 		<ul style="list-style-type: none"> - Les règles générales de prophylaxie, les techniques de désinfection, les produits appropriés et leur usage - Les règles d'hygiène 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de désinfection le matériel utilisé par ou pour l'enfant, ou de veiller à ce que le personnel d'entretien le fasse - Connaître les règles d'éviction
---	--	--	-------------------	---

2.32. Déshabiller, habiller les enfants

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Se référer à l'observation recueillie sur les milieux de travail*
- *Effectuer des simulations*

<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'enfant 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant.
---	--	--	-------------------	--

2.33. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Voir 2.28.

<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements qui ont un effet apaisant sur le comportement de l'enfant 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place - Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant
--	--	---	-------------------	---

2.34. Dépister les signes liés à un problème psychomoteur et en informer le médecin

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Se référer à la documentation spécifique en la matière (ONE)
- Rappel des phases du développement psychomoteur
- Analyse et interprétation de textes spécifiques : analyse de cas
- Rédiger le texte de transmission des informations
- Classer et décrire les manifestations spécifiques à chaque phase de développement de l'enfant

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur - Faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement psychomoteur de l'enfant - Les troubles psycho-moteurs courants 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant énonce des symptômes révélateurs de troubles moteurs, sensoriels
---	--	---	-----------	--

2.35. Dépister les cas de maltraitance

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Déterminer et analyser toutes les notions relatives à la maltraitance dans le cadre du cours de psycho péda
- Identifier la graduation des signes de mauvais traitement
- Déduire les services
- Savoir suggérer leur origine

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitances physiques ... 		<ul style="list-style-type: none"> - Les signes habituels de maltraitances physiques 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de douter, de s'interroger à propos d'explications fournies pour expliquer des traces régulières de blessures et de réaliser une analyse critique de ces explications
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitance physique ou morale, de négligence 		<ul style="list-style-type: none"> - Les signes habituels répétés de maltraitances morales et physique 	CM (6)	

2.37. Repérer et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possibles)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Déterminer toute les notions relatives au post partum dans le cadre du cours
- Utiliser une méthode socratique dans la résolution de situations données

<ul style="list-style-type: none"> - Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile, ou en maison maternelle - S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème - Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en application des techniques relatives à la mise au sein 	<ul style="list-style-type: none"> - Le post partum - L'allaitement maternel et des techniques de mise au sein 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CM7 si les stages en maternité sont possibles - CEP s'ils ne sont pas possible
--	--	--	-------------------	---

Fonction 03 : Organiser et planifier				
COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
3.1. Etablir le planning des activités				
Conseils méthodologiques et pédagogiques:				
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser des fiches de planification • Etablir des planifications 				
– Inventorier toutes les tâches à effectuer au cours de la journée, de la semaine		- La technique de la planification d'activités	CM (6)	
– Décider des priorités parmi les tâches répertoriées, distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi les tâches, en tenant compte du projet éducatif et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu (situation particulière d'un enfant, etc ...)		- Le projet éducatif	CM (7)	– Justifier les priorités en référence au projet pédagogique
– Etablir une chronologie des différentes activités sur base des priorités		- La technique de la planification d'activités	CM (7)	– La chronologie sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
Voir 3.1				
– Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse		- Les rythmes de l'enfant	CM (6)	– L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe

3.3. Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Faire établir des inventaires de matériel en fonction du planning et des normes de sécurité/conformité

- Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et de soins

- Le matériel propre à chaque activité (soins et activités socio-éducatives)

CM
(6)

3.4. Vérifier le respect des normes (espaces soins, espace jeux, cuisine, dortoir)

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Voir 3.3

- Connaître les normes

- Les normes de sécurité et de conformité (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)

CM
(7)

Fonction 04 : Gestion et administration

COMPETENCES A EXERCER OU A MAITRISER	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
<p>4.3. Gérer le cahier de section, le carnet ONE</p> <p>Conseils méthodologiques et pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Présenter des cahiers de soins « incomplets » et faire compléter en fonction d'une simulation</i> • <i>Analyser des carnets ONE</i> 				
<ul style="list-style-type: none"> - Noter les remarques et observations judicieuses dans les cahiers destinés soit aux parents, soit aux collègues - Gérer le carnet ONE 	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter et comprendre les notes <u>du cahier de soins</u> et carnet ONE 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier de soins - Le carnet ONE 	CM (7)	

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation ce projet				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> Analyser et comparer des projets éducatifs 				
- Comprendre ce qu'est un projet éducatif		- Le projet éducatif	CM (7)	
- Déterminer les finalités du travail de la puériculture dans les projets existant actuellement	- Analyser des finalités de leur travail	- Le projet éducatif	CM (7)	- L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
- Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	- Analyser les besoins des enfants et sélectionner des finalités	- Les besoins des enfants	CM (7)	- Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre elles et en rapport avec les besoins perçus
- Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	- Proposer une organisation en rapport avec le projet éducatif - Evaluer une pratique quotidienne par rapport au projet éducatif	- Le projet éducatif	CM (7)	- Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné - Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumentée par rapport au projet éducatif

- Assurer le suivi du projet éducatif, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné			CEF/ CEP	
- Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu			CEP	

5.2. Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Simuler par jeu de rôle des informations et réponses à fournir aux parents

- Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin	- Adapter son langage en fonction de son interlocuteur		CM (6)	- Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents
---	--	--	-----------	--

5.3. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

Voir 5.2

<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes</p>		<p>- Les soins</p> <p>- Le projet <u>éducatif</u></p> <p>- Le développement physique et psychologique de l'enfant</p>	<p>CM (7)</p>	<p>– L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile ❖ informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités ❖ s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu ❖ informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil ❖ écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation ❖ dialoguer ❖ adapter son comportement aux attentes légitimes des parents <p>– L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne ❖ organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
--	--	---	-------------------	--

<p>– Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> * soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle 			CEF/ CEP	
<p>– établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents</p>			CEP	
<p>5.4. Initier les parents aux soins d'hygiène courante</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p>Voir 5.2</p>				
<p>– Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration</p>		<p>- Les soins d'hygiène et de diététique relatifs à l'enfant</p>	CM (6)	<p>– L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène</p>
<p>5.5. Eclairer, conseiller et rassurer les parents par rapport aux réactions du bébé</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p>Voir 5.2</p>				

<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer à la demande des parents certaines réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant - Reconnaître la compétence des parents 		<ul style="list-style-type: none"> - Le développement psychologique et physique de l'enfant 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences: <ul style="list-style-type: none"> * explique aux parents certaines réactions de leur enfant * écoute les parents * rassure les parents * conseille les parents
5.6. Organiser, participer à des réunions à l'intention des parents				
Conseils méthodologiques et pédagogiques : Voir 5.2				
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des sources d'informations utiles - Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant - Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi - Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant 			CEF/ CEP	
5.7. Transmettre des documents administratifs				
Conseils méthodologiques et pédagogiques : Voir 5.2				
<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des documents complétés 			CEP	

7.2. Diagnostiquer ses besoins en formation continue

Conseils méthodologiques et pédagogiques

Voir 7.1

- Déterminer ses lacunes et ses ressources
- Analyser plusieurs propositions de formation et déterminer quels besoins, quelles lacunes seront pris en compte par ces formations
- Sélectionner une formation adaptée
- Décider d'évoluer, de s'améliorer

CEF/
CEP

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Déterminer si un enfant présente une hyperthermie
Tâche-problème spécifique	Prendre la température de l'enfant
Modalités de l'épreuve	La prise de température : les techniques

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les symptômes des maladies courantes des enfants et réagir dans les limites de ses compétences - Observer l'enfant - Etre attentif à des signes d'aggravation - Intervenir de manière appropriée <p>Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constatation d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seul</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La grille d'observation - Les signes de l'hyperthermie - Les techniques de prise de température - Le matériel de prise de température - Conduite à tenir dans le cas d'une hyperthermie - La transmission des informations

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux démarches entreprises par l'élève - A la technique de prise de température - A respecter les limites de ses actions - A appliquer les directives fournies 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit un canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment savoir si une personne a de la fièvre ? - De quoi a-t-on besoin pour réaliser une prise de température ? - Comment prendre la température correctement ? - Quels sont les moyens pour faire tomber la fièvre ? - Quels médicaments donner ? - Comment les donner ? - Quand faut-il faire appel au médecin ?

Indications bibliographiques

Revue spécialisées (l'enfant, ONE)

Premiers soins

Croix rouge de Belgique. Le dossier du secouriste. Dr Philippe Laurent Chaussée de Vleurgat 98 1050 Bruxelles

Urgences en pédiatrie – Ed. de l'université de Bruxelles 1993 Antoine, Bourrillon, André Khan

Manutention

Ergonomie et manutention – Ed. Massow 1998 C.Rew

Hygiène générale

Protection de la santé. Hygiène générale – Ed. Frisoie – Roche 1993 Hugues Gounelle de Pontanel

Hygiène et biologie humaine. Ed J.Lanorre 1998 G.Gonzalès

Cahiers de l'infirmière –Connaissances de base. Soins courants J. Guevauvilliers, L. Pertemuter, S.Kerbeve, M.P.Hervy

Santé – soins : enfants

Guide AS/ Ap de l'aide soignant et de l'auxiliaire de puériculture : Modules 1 à 6 à 3/E –Editions Masson Gassier

J'attends un enfant, ED.LAFONT, 2001- Laurence PERNOUD

J'élève mon enfant, ED.LAFONT, 2001 – Laurence PERNOUD

Guide de l'auxiliaire de puériculture (modules spécifiques 7 à 12) 3/E – Editions Masson Gassier

Guide d'observation des 14 dessins de l'être humain De Boeck Université 1995

PUERICULTURE – PUERICULTEUR - PUERICULTRICE

COURS TECHNIQUES : TECHNIQUES EDUCATIVES

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux:

*planifier une répartition des activités sur trois années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours
informer les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci
utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme*

dans le cadre des cours:

- *informer des compétences attendues à la fin de la séquence*
- *varier les méthodes, prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et/ou groupes, utiliser un questionnaire, exploiter les supports didactiques tels, le tableau, le transparent, la dia, la vidéo, l'informatique (logiciel), inviter des personnes ressources, effectuer des visites, exploiter le vécu des élèves en stages*
- *utiliser le vocabulaire spécifique,*
- *veiller à la qualité des notes des élèves*
- *pour l'évaluation, s'assurer de couvrir progressivement les compétences de savoir du métier par un questionnement dépassant la simple restitution*
- *l'évaluation s'effectuera par référence aux compétences*
- *vérifier régulièrement les journaux de classe et documents des élèves.*

Les techniques éducatives englobent des techniques d'occupation :

- **musicales**
- **ludiques**
- **artistiques**

Des fiches techniques seront élaborées et des fichiers constitués

Les fonctions

- 1. Eduquer, socialiser l'enfant
- 3 Organiser et planifier
- 5 Fonction sociale de communication
- 7. Fonction d'auto-évaluation

Fonction 1 : Eduquer, socialiser l'enfant

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
1.1. Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue d'établir une classification de jouets, visiter un magasin, une ludothèque, une exposition, un musée, un salon professionnel ou consulter des catalogues • Lire les informations externes et sur notices afin d'envisager le potentiel éducatif • Associer le potentiel éducatif aux différents types de jeux • Analyser l'activité pour montrer les différents aspects du développement • Sur matériel, analyser le potentiel éducatif • Créer un jeu et le pratiquer 				

<p>– Répertoire des différents types de jeux, jouets, activités ou environnements suscitant l'action ludique habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans</p>		<p>- Les différents types de jeux et activités (jeux moteurs, jeux symboliques, éveil musical et sensoriel, ...). suscitant l'action ludique habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans - Les différents types d'environnement adaptés à l'action de l'enfant (couleurs, matière, tapis d'éveil, ...)</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>– S'informer du potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté</p>	<p>- Lire et comprendre les notices et tout document relatifs au potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté</p>		<p>CM (6)</p>	
<p>– Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant</p>		<p>- Potentiel éducatif de différents types de jeux, jouets, activités... - Notions théoriques relatives à l'objectif</p>	<p>CM (7)</p>	<p>– Dans une situation concrète, l'apprenant pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant – sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins, et à l'objectif poursuivi.
<p>– Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> – au développement perceptif et psychomoteur – au développement cognitif – au développement affectif – au développement social – au développement du schéma corporel – au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle <p>– Justifier les propositions émises en s'appuyant sur les théories actuelles</p>		<p>- Le potentiel éducatif des différents types de jeux</p>	<p>CM (7)</p>	

– Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif, ...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents	- Etablir des relations entre une activité et différents aspects du développement ou besoins de l'enfant.		CM (7)	- Expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement. Ex.: mettre un objet dans un autre permet de s'exercer sur le plan moteur et permet sur le plan cognitif d'acquérir les notions de "contenu-contenant"
– Analyser le potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet nouveau, d'un objet quelconque	- S'interroger sur l'existence de relations entre chaque manière d'utiliser un objet et les connaissances en matière de développement de l'enfant.	- Notions de potentiel éducatif	CM (7)	- analyser <u>toutes</u> les manières d'utiliser l'objet en question et établir une correspondance entre chaque utilisation définie et les connaissances acquises en matière de développement de l'enfant.
– Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adapté aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social	- Créer, concevoir, imaginer des jeux correspondants aux besoins, au développement de l'enfant.		CM (7)	
1.5 Intégrer l'enfant dans le groupe				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser un répertoire de jeux collectifs ● Au travers de jeux de rôles, faire acquérir la maîtrise et l'assurance nécessaires à la préparation et l'animation de jeux. 				
– repérer les enfants anormalement solitaires		- Notions de normalité et de sociométrie.	CM (7)	
– Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles		- Les interventions qui suscitent les interactions coopératives.	CM (7)	– L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles
– Mettre en place des activités ou des jeux collectifs adaptés au niveau de développement des enfants	- Sélectionner un jeu ou activité collective	- Les jeux collectifs et activités et leur interaction avec le développement de l'enfant.	CM (6)	– L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> – répertorie les jeux ou activités collectifs habituels – sélectionne un jeu (ou une activité) adapté à l'âge du groupe d'enfants
1.6 Favoriser le développement des relations entre enfants				

<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ <i>Construire avec les élèves des grilles d'observation des différentes implantations</i> ☛ <i>Envisager un jeu ou activité collective et établir un plan d'occupation de l'espace</i> ☛ <i>Privilégier les visites dans différents lieux d'accueil pour enfants</i> 				
<p>– Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – permettre les activités collectives – susciter des interactions entre les enfants <p>– Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée</p>	<p>- Sélectionner un jeu ou une activité collective.</p> <p>- Sélectionner une organisation de l'espace adaptée au jeu ou activité choisie</p>	<p>- Les différents types d'organisation de l'espace, les activités collectives possibles et la mise en relation avec le développement de l'enfant.</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>1.6 Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ <i>Visiter et comparer l'espace et l'organisation de lieux de stage d'un même type</i> ☛ <i>En collaboration avec le tuteur du stage, envisager l'aménagement (rénovation, création) d'un espace de vie.</i> ☛ <i>Concevoir l'aménagement d'un espace de vie pour la réalisation de maquettes ou par l'utilisation de logiciels (support informatique)</i> 				
<p>– Organiser l'espace de la structure d'accueil de manière à permettre chaque activité envisagée</p>	<p>– Choisir et organiser l'espace de la structure d'accueil, en fonction des contraintes, de manière à permettre chaque activité envisagée.</p>	<p>- Les différents types d'organisation de l'espace.</p>	<p>CM (6)</p>	<p>– L'organisation mise en place est adaptée:</p> <ul style="list-style-type: none"> – à l'activité envisagée: l'espace nécessaire pour exercer l'activité en question a été calculé – aux contraintes de la structure d'accueil, en s'assurant des rangements nécessaires
<p>– Evaluer le temps minimum nécessaire pour permettre à l'enfant d'exercer chacune des activités envisagées</p>	<p>- Apprécier le temps nécessaire pour chaque activité en fonction du développement de l'enfant.</p>		<p>CM 6</p>	<p>– L'évaluation sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant</p>

1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus,...)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- ☛ Adapter les techniques éducatives aux besoins particuliers de l'enfant, aux lieux de stage
- ☛ Envisager des organisations d'espace spécifiques
- ☛ Présenter le matériel spécifique pour quelques types de handicap

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants: <ul style="list-style-type: none"> - consulter le carnet de santé - consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe - consulter les revues spécialisées - Observer - Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent - Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement 		<p>- Les activités éducatives appropriées aux enfants concernés</p>	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable: <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire - de s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps - d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) - de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence - de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial - de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté - d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
--	--	---	-------------------	---

- Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent	- Sélectionner l'équipement, le matériel éducatif adapté à un enfant en particulier.	- Le matériel éducatif adapté à chaque type de handicap	CM (7)	- L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
--	--	---	-----------	---

Fonction 3 : Organiser et planifier

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
3.3. Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 🔦 Réaliser des fiches techniques d'activités 				
- Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et de soins		- Le matériel propre à chaque activité (soins et activités socio-éducatives)	CM (6)	
3.4. Vérifier le respect des normes (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 🔦 Répertorier les documents officiels, les analyser (legislation, pictogrammes...) 🔦 Appliquer les normes par la réalisation d'une maquette, d'un plan,... 				

– Connaître les normes		– Les normes de sécurité et de conformité (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)	CM (7)	
------------------------	--	---	-----------	--

Fonction 5 : fonction sociale et de communication

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
5.1. Répondre aux attentes de la famille, de la famille d'accueil, en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p>☛ Mettre en situation au travers de jeux de rôles</p>				

<ul style="list-style-type: none"> - Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes 		<ul style="list-style-type: none"> - Les activités ludiques et éducatives 	<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile - informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités - s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu - informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil - écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation - dialoguer - adapter son comportement aux attentes légitimes des parents - L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour : <ul style="list-style-type: none"> - rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne - organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
---	--	--	-------------------	---

Fonction 7 fonction d'auto – analyse

COMPETENCES DU PQ	CONTENUS MATIERES		CLAS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
	CONTENUS OPERATIONNELS	CONTENUS ASSOCIES		
71. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer avec les élèves les critères d'évaluation de diverses activités • Sensibiliser à l'importance de l'auto-évaluation d'une façon générale 				
<ul style="list-style-type: none"> - S'initier à une démarche d'auto-évaluation - S'auto-évaluer 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire ses activités, les analyser et les évaluer 	<ul style="list-style-type: none"> - Notion d'objectivité et de subjectivité - Notion d'analyse - Les grilles d'auto-évaluation 	CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> - décrit les caractéristiques de son activité de manière objective - sélectionne des principes, des critères d'efficacité - apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits - peut émettre des hypothèses justificatives

EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation- problème	Stimuler et favoriser le développement de l'enfant
Tâche-problème spécifique	Organiser et aménager l'espace d'une classe maternelle
Modalités de l'épreuve	Aménager et organiser l'espace d'une classe maternelle, afin de favoriser les différentes activités et jeux nécessaires au développement psycho-moteur de l'enfant..

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none"> – Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • permettre les activités collectives • susciter des interactions entre les enfants • Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée 	<ul style="list-style-type: none"> – Les jeux collectifs et activités, leur interaction avec le développement de l'enfant – Les différents types de l'organisation de l'espace, les activités collectives – Les différents types d'environnement adaptés à l'action de l'enfant

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux démarches entreprises par l'élève - à la motivation et à la pertinence des suggestions - à la cohérence entre les suggestions, les buts définis et l'âge des enfants 	<p>Au départ d'expériences vécues en stage , par le biais de travaux de groupes et d'une réflexion commune, le professeur incitera les élèves à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - émettre des suggestions cohérentes - suggérer un modèle d'organisation et d'aménagement d'une classe maternelle - motiver les choix

Indications bibliographiques

Bruno DELIEVRE et L.STAES, la psychomotricité au service de l'enfant, notions et applications pédagogiques, Ed.DEBOECK, 1993

J.EPSTEIN et C.RADIGUET, L'explorateur nu (plaisir du jeu, découverte du monde) Ed.universitaire, 1982

J-P HOMASSET, Accueil et éveil du jeune enfant, Ed.Privat, 1993

Chantal de TRUCHIS-LENEVEU, L'éveil des tout-petits, Ed Casterman, 1994

Négocier très tôt avec l'enfant (proposition de jeux de coopération), Université de la Paix, Namur

300 jeux psychomoteurs pour enfants de 2 à 5 ans, Ed.de l'homme, Montréal

Sylvia HORAK, 1000 jeux d'éveil pour les tout-petits, Ed.Casterman, 1994

E. PICKLER, se mouvoir en liberté dès le premier âge, Ed.PUF, 1979

TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES

1. ESPRIT DU COURS

Préalablement à tout énoncé des compétences, contenus et techniques que le professeur d'arts plastiques doit aborder au sein de l'OBG « Puériculture », il convient de s'interroger sur le sens de son intervention avant qu'il ne se soucie à son tour de le faire percevoir à ses élèves.

Sans cela, en effet, on ne ferait au mieux que juxtaposer des éléments de savoir-faire sans comprendre l'objectif à poursuivre, ni s'inquiéter du « terrain » sur lequel on s'appuie, ni se préoccuper du « terreau » avec lequel on compose. Il est donc indispensable de dégager une certaine « philosophie » de l'action qui doit répondre au profil de formation particulier du puériculteur ou de la puéricultrice.

Cette approche devra s'articuler sur un double fondement théorique et pratique débouchant lui-même sur des techniques particulières qui devront ensuite être explicitées.

1.1. LA BASE THEORIQUE

L'éveil de l'intelligence de l'enfant et, très particulièrement les étapes qui jalonnent **le développement de son activité graphique** sont à présent bien connus au travers, notamment, des études de Georges-Henri Luquet, de David Widlöcher, d'Arno Stern et de Bruno Duborgel, etc. Ce donné est incontournable car on ne fait rien de bon à ignorer la nature et, encore moins à travailler contre elle.

Toutes les études psychopédagogiques modernes concluent qu'il est inadéquat de forcer ces étapes et qu'il y a, au contraire, tout intérêt à en suivre **l'évolution naturelle pas à pas**. On se souviendra avec Jo Delahaut « *qu'il fait avoir été un enfant complet pour devenir un homme complet* ».

Dans le droit fil des travaux de Jean Piaget, de Célestin Freinet et de Françoise Dolto, notamment, il convient de reconnaître les activités plastiques comme **lieu d'exploration du monde, d'affirmation et d'expression de soi et comme catalyseur de l'épanouissement intellectuel et psychomoteur**. Ces activités apparaissent ainsi comme des éléments indispensables à la progressive structuration mentale et au développement harmonieux, physique, mental et affectif de l'enfant. Dans le même esprit, on sera amené à **reconnaître au « bricolage »** (au sens où Claude Lévi-Strauss l'envisage) **une portée positive**, moins esthétique que psychique, à la construction de la personne.

Il faudra par ailleurs réagir contre l'ignorance, les conditionnements et les conventions de l'éducation ordinaire. **La (ré)habilitation chez les futur(e)s puériculteurs(trices) d'expressions primaires et brutes** – en gros l'art des enfants, des sauvages et des fous (Cf. les travaux de Jean Dubuffet et du groupe COBRA) – dont l'art moderne a montré l'intérêt tant en ce qui concerne la richesse et l'audace graphique que comme regard sur une part ignorée et/ou refoulée de soi-même peut épauler judicieusement la réflexion. **Un peu de culture donne du recul et force l'intelligence des choses**. Il n'y a jamais trop d'armes contre les préjugés.

La reconsidération qu'appellent ces productions peu conventionnelles doit également **induire une réflexion sur la portée éducative** d'un certain nombre de moyens traditionnels (l'album à colorier, par exemple) et sur l'intérêt graphique des livres de jeunesse où l'on peut trouver le meilleur (qui n'est malheureusement pas le plus fréquent en milieu éducatif) et le (beaucoup) moins bon. Les lacunes de la formation initiale de certain(e)s enseignant(e)s continuent hélas à faire des ravages...

1.2. LES VOIES GENERALES

Les activités plastiques dans leur ensemble jouent un rôle important dans l'éveil de l'enfant que la puéricultrice et l'enseignant du préscolaire peuvent favoriser.

Il faut donc en dégager les accès et, de manière non moins essentielle **traduire les principes en actes**. Concrètement, il s'agit de proposer des activités qui visent cet éveil enfantin.

Les professeurs d'arts plastiques au sein de l'O.B.G. « puériculture » garderont à l'esprit que si l'intervention future de leurs élèves vise principalement l'éveil sensoriel et moteur de l'enfant, elle s'inscrit dans **une perspective d'éducation plus large**. Au travers des activités plastiques, on apprendra notamment à se mouvoir, à expérimenter, à parler, à se socialiser, etc.

Les puériculteurs(trices) auront donc à s'interroger sur

- l'organisation des lieux d'accueil de l'enfant (visites et enquêtes dans les crèches et les classes, plan d'installation, fonctions des « coins », etc.)
- les techniques et moyens ordinaires qui peuvent être sollicités
- la créativité et le renouvellement requis par l'exercice du métier
- les comportements à observer
- la manière de contribuer à assurer les relations de l'enfant à l'espace
- la contribution des activités plastiques à la socialisation
- la concertation à assurer avec les collègues de travail et les familles.

2. LES FONDEMENTS DE L'ACTION

2.1. LE DESSIN EST LE LIEU D'UNE EXPRESSION

Dès la naissance, le jeune enfant part à la conquête des moyens psychomoteurs (préhension, agitation) et expressifs (crier, pleurer, parler, sourire, etc.) qui lui permettront en fonction des réponses qu'il obtiendra de peu à peu prendre place dans le monde et de s'adapter à lui. On sait aujourd'hui que les premières années sont très importantes au regard du développement mental, sensoriel, physique et psychique.

Dès l'âge de 12 mois, l'enfant découvre avec surprise et ravissement que ses doigts dans le sable, dans sa panade ou la purée laissent une trace. Il fait peu à peu la découverte de son pouvoir créateur sur les choses. Cette trace ainsi laissée constitue confusément (comme les pleurs, les cris, les sourires... sur un autre plan) un premier pas naturel vers le monde de l'expression par le dessin.

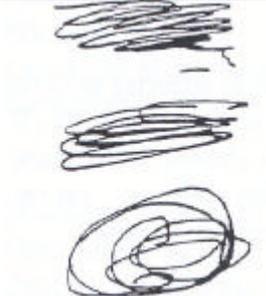
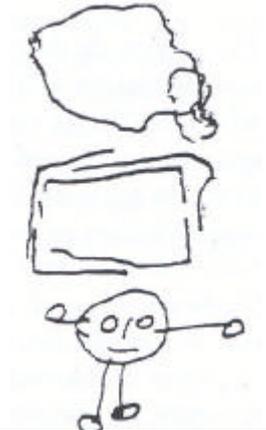
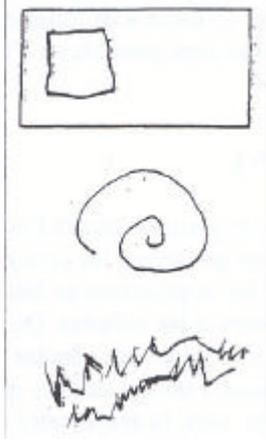
A peine de travailler en porte-à-faux en brûlant les étapes de l'évolution naturelle, les éducateurs – qu'ils soient parent, institutrice maternelle ou puériculteur(trice) – ont intérêt à savoir **ce que les enfants peuvent ou ne peuvent pas faire en fonction de leur âge**. Ils régleront ainsi leurs interventions de manière plus judicieuse et aideront le bambin à se construire.

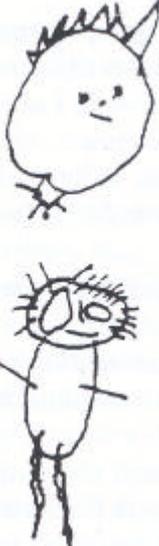
Ils doivent par ailleurs comprendre que l'exécution du dessin et le résultat ne sont pas des buts en soi. **Ce sont d'abord des expériences à faire**, des confrontations d'un geste à un résultat, des occasions enfin d'établir un dialogue (« *Qu'as-tu dessiné ?* » - « *C'est minou qui chasse des souris sur la pelouse* », etc.) et d'apprendre à parler (on apprend à parler... en parlant). On voit ainsi, comme le précise le profil de formation « *que l'enfant se développe d'une manière globale et on en déduit qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif,...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents* ». Ce peut être aussi l'occasion d'observer la récurrence des intérêts réels et, lisant les dessins comme signes, de remonter jusqu'aux symboles de la vie affective et de l'imaginaire. S'il est peu probable (et même certain) que la puéricultrice soit jamais assez armée pour se livrer à de telles interprétations, au moins conviendrait-il qu'elle sache qu'elles sont possibles à d'autres et qu'un dessin n'est jamais tout à fait innocent.

2.2. L'EVOLUTION DU DESSIN D'ENFANT

Georges-Henri LUQUET (1876-1965) a, le premier, étudié l'évolution du dessin enfantin et en a précisé les étapes. Quelles que soient les critiques qui ont été émises à l'égard de ses travaux, il a montré que les acquisitions **se faisaient toujours dans le même ordre** quels que soient les milieux et les cultures. On sait ainsi que si les âges d'acquisition peuvent varier, que s'ils ne sont pas absolus (l'enfant pouvant progresser très vite puis stagner longuement à un âge donné) et peuvent laisser momentanément place à des phases régressives, **la trajectoire est globalement prévisible**.

Le tableau ci-après qui s'inspire d'une synthèse de Mireille Danjoux résume les étapes reconnues par Luquet au travail de qui nous renvoyons impérativement les professeurs concernés pour **construire leur cours**.

Étapes	Age	Performance	Caractères	Commentaires
	12 mois		Points, traits, traces	L'enfant découvre à l'aide de différents moyens (trace dans le sable, trait de crayon sur la feuille, etc.) qu'il peut laisser trace
	18 mois		Balayages Ellipses Tracés circulaires	Implication gestuelle de tout le corps. Le tracé sort de la feuille car l'amplitude du geste n'est pas contrôlée.
	2 ans		Guirlandes	Pas de sens précis ou dominant
Bonhomme-têtard	2 ans ½		Cercle Rectangles emboîtés se repérant sur le pourtour de la feuille Apparition du bonhomme-têtard (tête sans corps mais avec bras et jambes)	Apparition du freinage. L'enfant contrôle mieux son geste. Il revient au point de départ. Le tracé est plus lent et plus hésitant. Il perd de sa rapidité et de sa spontanéité
Réalisme fortuit (selon Luquet)	3-4 ans		Carré isolé qui ne suit plus le contour de la feuille Spirale Pseudo-écriture	Souci d'imitation lorsque l'enfant prend conscience de la valorisation de l'écriture chez les plus âgés et chez l'adulte.

Etapes	Age	Performance	Caractères	Commentaires
			Apparition parfois discrète du torse	Mélange d'imaginaire et de réalisme. L'enfant donne des interprétations différentes d'un même dessin qui peut être « papa » ou « le chat » selon les moments. L'intention de représenter n'est pas la première
Réalisme manqué (selon Luquet)	4-5 ans		Disproportions	Volonté de représenter même si le « bonhomme » n'est pas individuellement et autrement caractérisé que par quelques attributs
Réalisme intellectuel (selon Luquet)	5-8 ans		L'enfant ne dessine pas ce qu'il voit mais ce qu'il sait des choses. Il utilise détails, transparences et rabattements. Il a le souci du détail. Les parties du corps sont dessinées analytiquement	L'enfant aborde le dessin sans complexe. Il maîtrise ses gestes de mieux en mieux.
Réalisme visuel (selon Luquet)	9-10 ans		Apparition du profil. Mélange des points de vues au plan de la représentation. A ce stade, l'enfant se décourage devant ses difficultés et ses maladresses. Il se désintéresse volontiers du dessin. Intérêt pour la caricature mais rejet du portrait. Souci d'exprimer la troisième dimension. L'enfant cherche à exprimer ce qu'il voit et non plus ce qu'il sait	Décalage entre les ambitions et les réalisations. L'enfant en vient vite à conclure « qu'il ne sait pas dessiner ». pour éviter qu'il ne renonce, c'est le moment de lui proposer des techniques expérimentales attrayantes et de revaloriser ses productions.

SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

- Constituer, soit individuellement, soit par groupe(s) une collection de dessins d'enfants entre 1 et 12 ans en notant l'âge des enfants.
Réordonner l'ensemble selon la classification de Luquet et en vérifier la pertinence au regard de la tranche d'âge.
- Pendant une activité de dessin (en classe ou individuellement), noter ce que l'enfant raconte à l'égard de son dessin. Vérifier la (cor)relation entre le dit et le dessiné.
- Demander à des enfants de classes maternelles de « dessiner un bonhomme ». Vérifier leur état d'avancement graphique.
- Assister à une leçon d'expression graphique en classe maternelle et en classe primaire. Se poser la question de savoir si l'instituteur(trice) respecte bien le rythme naturel de développement.
- En classe primaire, vérifier qu'on peut passer alternativement d'un dessin à l'expression orale ou à l'expression écrite (et l'inverse).
Exemple :
 - Qu'as-tu dessiné ?
 - C'est papa qui attend le retour des pigeons.
 - Comment cela s'est-il passé hier ?
Il a gagné le concours ?
 - Etc.
 - Fais un petit texte pour raconter cette histoire..

2.3. LES FONDEMENTS CULTURELS

Il ne suffit pas de reconnaître les étapes de l'évolution graphique de l'enfant et de la justifier au plan des conquêtes motrices et psychotechniques. Plus que cela, en effet, l'expression graphique enfantine possède une originalité, des caractères spécifiques et une spontanéité qui ont été appréciés et reconnus par les artistes et les esthètes. **Le grand problème est que la plupart des parents et, d'une manière générale, beaucoup de puéricultrices et d'enseignants du maternel et du primaire n'en sont pas convaincus.** Dans l'inconscience totale de ce qu'ils font, ils massacrent littéralement l'expression spontanée en proposant des modèles, en déformant involontairement les élèves et en favorisant des activités de dressage à peine voilées. Pire, sous le couvert de l'établissement prévu des « socles de compétences », ils en arrivent même au sein de l'enseignement élémentaire à dédouaner un enseignement de caractère notionnel qui ne répond à aucune pertinence à l'égard de l'exercice de compétences.

Un peu de culture ne fera pas de mal à des puéricultrices qui n'ont pas bénéficié au deuxième degré professionnel d'une assise sûre et suffisante. Conçu pour **ouvrir les yeux et les esprits**, cet apport culturel se développera sous deux formes complémentaires.

2.3.1. La reconnaissance des expressions brutes et enfantines

Le professeur d'arts plastiques veillera donc à travailler

- Soit occasionnellement à l'occasion d'une activité précise appelant le commentaire
- Soit au cours de petites séquences d'information **illustrées** à informer et à justifier l'intérêt
 - des arts premiers (préhistoire, art africain, océanien, précolombien, aborigènes australiens, etc.)
 - des productions marginales (art des handicapés cérébraux et des fous)
 - des beautés de l'art naïf et des arts populaires
 - des mouvements de l'histoire de l'art qui en ont revendiqué l'intérêt (COBRA, Dubuffet, Chassac, art brut, etc.)
 - des productions marginales (tags, Combas, Basquiat, Keith Haring, etc.)

Il sera particulièrement intéressant dans ce contexte de visiter une exposition et/ou un musée d'art brut ou d'art différencié.

2.3.2. L'intérêt du bon livre de jeunesse

Une ouverture au livre de jeunesse peut – mais à la condition de s'intéresser opportunément à leur qualité graphique – constituer un bon incitant à une considération réajustée de la formation esthétique de la puéricultrice.

A côté d'une production malheureusement quelconque et conventionnelle, s'en est développée une autre qui compte de véritables chefs-d'œuvre d'invention et de beauté plastique (par ailleurs souvent appuyés sur des textes intelligents et ouverts à l'imaginaire enfantin). Celle-ci n'imite en rien le dessin d'enfant mais est visitée par lui et le respecte.

Elle y apporte le talent de l'illustrateur qui, dans les domaines de la mise en page, de la forme, des rythmes, des couleurs et des textures haussent cette production à un degré **qu'il faut valoriser auprès des éducateurs de la prime enfance** en espérant qu'elle leur ouvrira les yeux et **les empêchera de pervertir par les stéréotypes le regard et l'esprit des jeunes**. S'il est difficile dans une floraison d'éditeurs et d'auteurs d'en citer qui publient des albums à coup sûr exemplaires (la plupart des maisons d'édition présentent des ouvrages intéressants à condition de judicieusement les sélectionner), on peut en citer quelques uns (liste non exhaustive) qui, de manière générale, se distinguent positivement.

Citons donc

- pour les éditeurs : L'Ecole des Loisirs, le Seuil Jeunesse, les Editions du Rouergue, Nord-Sud, Ciconflexe, Gallimard Jeunesse, etc.
- pour les illustrateurs : Kveta Pakovska, Benoit Jacques, Anne Herbauts, John Burningham, Aurelia Grandin, Maurice Sendak, Tomi Ungerer, Grégoire Solotareff, Gabrielle Vincent, Claude Ponti, Josse Goffin, Etienne Delessert, etc.

3. LA MISE EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES

3.1. LES ESPACES EN CRECHE, A L'ECOLE ET DANS LES LIEUX CULTURELS

L'aménagement rationnel des espaces de jeu, de découverte, de repos, de lecture, etc., permet d'économiser l'énergie de l'éducateur et installe l'enfant dans un univers commode et rassurant.

Au travers de visites de crèches, de classes, de rayons « enfants » de bibliothèques et de ludothèques, de salles d'accueil d'ateliers créatifs (Services éducatifs des musées par exemple), les futurs puériculteurs(trices) seront amenés à exercer les compétences suivantes :

- **observer les lieux, les fonctions, les aménagements, les couleurs**
- **observer le comportement des enfants** pendant les activités artistiques
- **repérer les zones** ayant vocation collective et/ou individuelle
- **comprendre les problèmes de sécurité**, de commodité pratique (gare à la couleur et aux encres !) et de confort

Plus particulièrement, à l'égard des activités plastiques, ils consulteront les catalogues spécialisés afin

- **de connaître le mobilier et le matériel** disponibles
- **de répertorier les différents types de jeux**, jouets, activités ou environnements suscitant l'action ludique habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans
- **de s'informer du potentiel éducatif** d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté
- **d'organiser un espace classe en atelier**

3.2. JALONNER, ORGANISER ET FIGURER L'ESPACE

Les enfants s'amuse naturellement à répartir et à organiser leur espace de vie. Ils alignent volontiers traits, cailloux, feuilles, bâtons pour délimiter des lieux symboliques. Ils rassemblent par ailleurs des galets, collectionnent les boutons, les perles, etc.

Les futurs puériculteur(trice)s peuvent jouer à leur nouveau à aménager et à ordonner un espace à l'aide d'éléments trouvés et explorer ainsi le monde des formes où l'on trouve alignements, partition de l'espace, tissages, tressages, cabanes, pyramides, spirales, nids, etc. Cette activité n'est ni naïve ni circonstancielle. Tout indique au contraire qu'elle répond à **un besoin fondamental et éternel de l'homme visant à explorer la nature et à la plier à des ordres divers.**

Lorsqu'il est éveillé, ce besoin ne demande qu'à s'exprimer. Il permet au petit homme de découvrir l'espace de manière ludique : les références suivantes attestent de sa performance

- Les alignements de Carnac, les mégalithes de Stonehenge donnent dès l'origine des exemples de ce goût constructiviste d'ordonner le monde
- Les architectes et les paysagistes ont de tous temps apporté des réponses au même souci de construire soit l'habitat et l'environnement
- Les plans de nos villes et de nos espaces de vie correspondent au besoin primaire de s'abriter mais aussi de dominer tout désordre et de la plier aux lois de l'esprit

- Les artistes contemporains intervenant sur le paysage et dialoguant avec la nature témoignent de la permanence et de l'actualité du propos. En faisant référence à des artistes comme Nils Udo, François Méchain, Bob Verschueren, Richard Long, Carl André, Andy Goldsworthy, par exemple, il sera possible d'ouvrir les esprits des futurs puériculteur(trice)s à un monde fait de géométrie et d'ordonnances particulières.

L'exercice de ces mêmes compétences visant notamment **l'espace** (aligner, bifurquer, entrecroiser, faire des parallèles, des perpendiculaires), **la forme** (tracer au sol un rond, un carré, un triangle, une marelle, un damier, une ellipse, etc.), **la couleur** (l'infinie variété des tons en automne, ramasser « tout ce qui est rouge »), **les matières** (leur poids et leurs caractéristiques physiques et tactiles) constitue **un moyen ludique naturel d'aborder la création par le dedans**. Que ce soit au bac à sable, sur la plage, sur la pelouse, dans les bois, les occasions ne manqueront pas de construire l'espace, de constituer des univers en réduction à l'aide de pierres, de feuilles, de mousses, de galets, de coquillages, de neige, etc. L'intérêt de toutes ces activités éminemment constitutives de la représentation symbolique du monde ne doit pas échapper aux éducateurs. Il sera donc nécessaire de mettre les futurs puériculteur(trice)s face à des situations-problèmes précis et à leur faire (re)vivre des moments qu'ils auront en charge de créer pour **connaître et mémoriser des termes spatiaux**, pour **percevoir des relations et des orientations spatiales**, pour indiquer **des frontières et des repérages**.

Exemples de situations-problèmes

- Ramasser des feuilles mortes de toutes sortes de couleurs. En travaillant par groupes, aménager un espace en ordonnant ces différentes couleurs autour d'une forme ou d'un groupement intentionnel. En garder une photo
- Rassembler des branchages, des brindilles, des cailloux et faire la plus longue ligne droite possible sur le sol. Faire la photographie
- Dessiner un rond de sorcière avec des pâquerettes. Le cercle doit être parfait. Photographier
- Ecrire un mot de la même manière. Ex. « noir ». Faire référence à Magritte
- Aligner des cailloux en deux droites qui convergent vers une caméra photographique. La difficulté est de prendre la photo en sorte que les deux droites (qui se convergeraient si elles étaient parallèles dans l'espace) doivent ici s'inscrire comme deux parallèles sur la plaque sensible.

3.3. REALISER DES JEUX ET DES JOUETS, DU MATERIEL DIDACTIQUE ET D'ILLUSTRATION

Le (la) puériculteur(trice) doit souvent se montrer bricoleur(leuse) et donc être capable de plier, d'assembler, de coller et de peindre divers matériaux – de récupération notamment.

Les compétences à établir sont générales mais passent forcément par des exemples particuliers qu'il appartient au professeur de mettre au point en veillant à ce qu'ils soient aussi créatifs et aussi esthétiques qu'il se peut. La rigueur technique des réalisations fera l'objet d'une évaluation ciblée. Ces compétences seront, par ailleurs exercées à l'occasion des stages.

Le professeur d'arts plastiques ne se méprendra pas sur l'objectif qui diffère sensiblement de ceux qu'il poursuit d'ordinaire. Celui-ci est **avant tout moteur et psychotechnique**. Si l'on peut espérer que les activités visent des résultats aussi créatifs et esthétiques qu'il se peut, **ce n'est pas l'essentiel à ce stade**.

On retiendra comme pistes à rencontrer

- Les actions sur des supports variés (papier, cartons, tissus, plastique, matériaux isolants, fil de fer, etc.) à l'aide de différents outils (craies, feutre, ciseaux, bosse, clou, papier verré, cirage, etc.)
On déchirera, découpera, assemblera, collera, pliera, sciera, poncera, etc.
- La fabrication de hochets, de puzzles, d'instruments de musique, de pantins articulés, de masques, de marottes, de marionnettes, d'éléments de théâtre d'ombres.
- La création d'images inattendues à l'aide de collages d'images ou d'assemblages de matériaux récupérés
- L'initiation à des techniques d'impression simples (pochoir, bruine, poncifs, stérodur, relevé d'empreintes) ou de reproduction (photocopies, au carreau, à l'épiscope)
- Les activités de modelage (papier mâché, pâte à sel, pâte à modeler)
- Les activités de maquillage
- Le décor des œufs
- Les jeux de pliage et d'origami
- La réalisation de mobiles et de cerfs-volant
- Illustrer des comptines et des histoires
- Préparer des fiches techniques dans la perspective d'une activité précise

On notera que ces activités visent à assurer les capacités des adultes – en l'occurrence celles de la puéricultrice. Au hasard des exercices, il s'indiquera de **montrer que l'action didactique que celle-ci sera amenée à développer visera avec les enfants à**

- faire parler l'enfant de son activité
- améliorer l'usage des outils qu'il emploie (tenue du crayon, du pinceau, des ciseaux, usage de la colle, colorer sans dépasser, appuyer avec intensité)
- utiliser le sens gauche/droite
- reconnaître des formes simples (carré, rectangle, rond, triangle)
- classer les formes en fonction d'un critère (des plus grandes aux plus petites, les rouges, les bleus, etc.)
- aider par le dessin et le commentaire à constituer le schéma corporel
- expérimenter des techniques créatives simples (peintures sur des supports et avec des outils divers – réactions gras-maigre [bougies, craie grasse/encre] – papiers découpés, déchirés, piquetés – usage des pinceaux, brosses et rouleaux à peindre – usage des cotons-tiges – variations des gestes : glisser, tourner, tapoter, gratter, etc.)

4. ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE DESSIN ENFANTIN

- BERNSON (Marthe), *Du gribouillis au dessin*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel
- DUBORGEL (Bruno), *Le dessin d'enfant*, Delarge, Paris, 1975 – ISBN : 2-7113-0023-4
- FREINET (Célestin), *La méthode naturelle II – L'apprentissage du dessin*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1969, 1973 et Marabout, Verviers, 1975
- LUQUET (Georges-Henri), *Le dessin enfantin*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1927, 1967
- OZINGA (C.), *L'activité créatrice de l'enfant*, Vander, Bruxelles, 1969
- STERN (Arno), *Une nouvelle compréhension de l'art enfantin*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1968
- STERN (Arno), *Une grammaire de l'art enfantin*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1966
- WIDLOCHER (Daniel), *L'interprétation des dessins d'enfants*, Dessart, Bruxelles, 1964

SUR LES RAPPORTS A L'ESPACE ET AU PAYSAGE

- GARRAUD (Colette), *L'idée de nature dans l'art contemporain*, Flammarion, Paris, 2001
- TIBERGHIEU (Gilles A.), *Nature, Art, Paysage*, Actes Sud, Arles, 2001
- Anonyme (catalogue), *Nils-Udo – Bob Verchueren*, Atelier 340, Bruxelles, 1992
- Anonyme (catalogue), *Piet Stockmans – Bob Verschueren*, Atelier 340, Bruxelles, 1987

SUR LES TECHNIQUES CREATIVES POUR LA PETITE ENFANCE

Une recension des titres pouvant concerner les éducateurs de la prime enfance est impossible à établir tant sont nombreuses les publications dans ce domaine, par ailleurs d'intérêt fort divers. On se référera surtout à des éditeurs spécialisés (Fleurus, Magnard, Dessain et Tolra, etc.) qui renouvellent régulièrement leur offre.

Citons néanmoins :

- BOURSIN (Didier), *Pliages magiques*, Dessain et Tolra, Paris
- CASAGRANDA (Brigitte), *Tout en pâte à sel*, Dessain et Tolra, Paris
- CREATION EN HERBE (Collection), *Propositions des créations de jouets des champs, des bois*, buissonniers, etc., Dessain et Tolra, Paris
- GUENAIS-VOGEL (Michèle), *Fêtes en pâte à sel*, Carpentier, Paris
- KISKALT (Isolde), *La pâte à sel*, Dessain et Tolra, Paris
- KISKALT (Isolde), *La pâte à sel pour enfants*, Dessain et Tolra, Paris
- LASSUS (Irène et VOITURIEZ (Marie-Anne), *Papier mâché*, Dessain et Tolra, Paris
- LOY-RAPPENEAU (Patricia), *La pâte à sel de A à Z*, Carpentier, Paris
- MALARMEY (Pascale), *Maquillage, un jeu d'enfant*, Dessain et Tolra, Paris
- PREMIERS PAS (Collection), Nombreux titres (*Pochoirs, collages, Pâte à modeler, Découpages, Couleurs, Pâte à sel, Pliages, Terre*, etc. adaptés aux jeunes enfants), Dessain et Tolra, Paris
- STEINKAMPF (Syvie) et UGLIANICA (Syvie), *Le livre du mercredi*, Dessain et Tolra, Paris
- TY SAVANN (Bernard), *Origami – Techniques de base*, Carpentier, Paris

PUERICULTURE – PUERICULTEUR – PUERICULTRICE

Techniques éducatives et de transfert musicales

3^e degré professionnel 1^{ère} année (2 périodes/semaine)
2^e année (1 période/semaine)

Introduction

Le professeur d'éducation musicale transfèrera toutes les compétences exercées et surtout les contenus opérationnels et associés aux situations nouvelles qui apparaissent dans les différentes activités listées dans ce complément de programme.

Il planifiera une répartition des activités sur les trois années afin de couvrir le programme, d'assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des différentes matières des techniques éducatives.

Dans le cadre du cours :

- informer des compétences attendues à la fin de la séquence d'apprentissage ;
- varier les méthodes : prévoir des activités diversifiées pour les élèves, organiser le travail individuel et / ou en groupes, exploiter des supports didactiques variés (vidéo, tableau, informatique, matériel et matériaux audio ...), inviter des personnes ressources ;
- utiliser le vocabulaire spécifique ;
- veiller à la qualité des notes des élèves ;
- rédiger des fiches techniques et constituer des fichiers d'activités ;
- pour l'évaluation, couvrir progressivement les compétences nécessitées par le métier et dépasser la simple restitution .

Les fonctions

1. Eduquer, socialiser l'enfant
2. Organiser et planifier
3. Fonction sociale de communication
4. Fonction d'auto évaluation

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

Activités concernées :

- 1.1. : Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil
- 1.5. : Intégrer l'enfant dans le groupe
- 1.6. : Favoriser le développement des relations entre enfants
- 1.8. : Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques
- 1.9. : S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus ...)

Activité 1.1. : Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *En vue de constituer un répertoire d'activités, visiter la médiathèque, des librairies, un magasin musical, une exposition, un musée, un salon éducatif ;*
- *Lire les informations de catalogues, de notices de jeux musicaux afin d'envisager le potentiel éducatif ;*
- *Associer le potentiel éducatif aux différents types d'activités ;*
- *Analyser l'activité pour montrer les différents aspects du développement ;*
- *Sur matériel, analyser le potentiel éducatif ;*
- *Créer une activité, la pratiquer, puis l'animer*

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Répertorier les différents types de jeux, jouets, activités ou environnements, suscitant l'action ludique et habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Etablir un inventaire</u> - <u>Lister</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de jeux activités (jeux moteurs, jeux symboliques, éveil musical et sensoriel...), suscitant l'action ludique et habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans - <i>Des matériels, des matériaux sonores et rythmiques favorisant l'activation de l'expression sonore des enfants de 0 à 6 ans</i> - <i>Des documents sonores et visuels, des jeux musicaux, des chants, des jeux dansés, des jeux chantés et des rondes</i> - Les différents types d'environnement adaptés à l'action de l'enfant 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Posséder un inventaire personnel reprenant les différentes rubriques et le défendre</i>
S'informer du potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un projet présenté	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et comprendre les notices et tout document relatifs au potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté, d'un instrument de musique 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prendre connaissance des indications, des notices... et les associer aux critères qui répondent aux préoccupations de qualité sonore, de sécurité, de richesses du jeu et d'esthétique</i> 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'apprenant défendra ses choix lors d'une présentation, d'une utilisation, d'une manipulation des différents jouets sonores et instruments</i>

<p>Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir un jeu, un objet, une activité spécifique au domaine musical pour développer les fonctions vocales, auditives et rythmiques en fonction des besoins de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le potentiel éducatif des différents types de jeux ou activités - Connaître les notions théoriques relatives à l'objectif 	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une situation concrète, l'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant - Sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins et à l'objectif poursuivi
<p>Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au développement perceptif et psychomoteur - au développement cognitif - au développement affectif - au développement social - au développement du schéma corporel - au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle. <p>Justifier les propositions émises en s'appuyant sur les théories actuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir des supports et des activités dans les domaines : <ul style="list-style-type: none"> > de la perception sonore > de l'expression rythmique > de la pratique instrumentale > des comptines > des chants et rondes > des jeux de questions-réponses, jeux d'écho > des jeux dansés et de latéralité > évolutions corporelles sur musique, chants et comptines - Justifier ses choix 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le potentiel éducatif des différents types de jeux et activités 	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant classera les différents éléments des répertoires - Il les associera aux différents développements - Il fera figurer dans ses répertoires les indications qui caractérisent le potentiel éducatif de chaque jeu, de chaque activité en fonction du développement visé
<p>Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif...) et par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des relations entre une activité et les différents aspects du développement ou besoins de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer pour une activité sélectionnée les différents développements, les différents besoins qu'elle recouvre <p>Exemple: Un jeu dansé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement social - Développement affectif - Développement psychomoteur, latéralité - Besoin de mouvement - Besoin de jouer... 	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant sera capable d'expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement <p>Ex. : frapper un percuteur sur un instrument permet de s'exercer sur le plan moteur (psychomotricité fine) et permet sur le plan cognitif d'acquiescer la notion d'instrument à percussion, de mailloche (objet percuteur)</p>

<p>Analyser le potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet nouveau, d'un objet quelconque</p>	<p>- S'interroger sur l'existence de relations entre chaque manière d'utiliser un objet sonore, un instrument et les connaissances en matière de développement de l'enfant</p>	<p>- <i>S'exercer à découvrir les différents modes de production sonore sur un objet donné et en dégager le potentiel éducatif</i></p>	<p>CM</p>	<p>- <i>L'apprenant sera capable d'analyser <u>toutes</u> les manières, d'utiliser l'objet en question et d'établir une correspondance entre chaque utilisation définie et les connaissances acquises en matière de développement de l'enfant</i></p> <p><i>Ex. : utiliser une bouteille en plastique en frappant, en frottant, en soufflant et apprendre à contrôler le geste, la respiration ; acquérir les connaissances liées aux familles instrumentales (percussions, vents...)</i></p>
<p>Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adapté aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social</p>	<p>- Créer, concevoir, imaginer des jeux correspondant aux besoins, au développement de l'enfant</p>	<p>- <i>Concevoir des instruments, des situations d'utilisation, un matériel d'expression sonore et rythmique</i></p>	<p>CM</p>	<p>- <i>En groupe, créer un parcours musical comprenant différents types d'activités : jeux d'auditions, rondes et chants, danses, activités rythmiques, instrumentales...</i></p>

- Activité 1.5. : Intégrer l'enfant dans le groupe				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un répertoire de jeux collectifs ; - Au travers de jeux de rôles, de jeux de simulations, faire acquérir la maîtrise et l'assurance nécessaires à la préparation et à l'animation de jeux, d'activités. 				
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Repérer les enfants anormalement solitaires		- Notions de normalité et de sociométrie	CM	- L'apprenant sera capable d'identifier le caractère sociométrique d'un jeu chanté, d'un jeu dansé, d'une ronde
Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles	- Organiser et équiper un coin musical sécurisé	- Les interventions qui suscitent les interactions coopératives	CM	- L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles - Il tiendra à jour un fichier d'activités musicales variées et adaptées aux besoins d'activités individuelles
Mettre en place des activités ou des jeux collectifs adaptés au niveau de développement des enfants	- Sélectionner un jeu ou une activité collective - S'investir dans une démarche de création artistique vocale, corporelle, instrumentale - Développer le sens de l'harmonie et de l'équilibre sonore dans la production collective	- Les jeux collectifs et activités et leur interaction avec le développement de l'enfant - Pouvoir choisir judicieusement un chant, une danse, un jeu sonore ou chaque enfant sera impliqué et valorisé	CM	- L'apprenant : - Répertoire les jeux ou activités collectifs habituels - Sélectionne un jeu (ou une activité) adapté à l'âge du groupe d'enfants

- Activité 1.6. : Favoriser le développement des relations entre enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • Construire avec les élèves des grilles d'observation des différentes implantations ; • Envisager un jeu collectif ou activité collective et établir un plan d'occupation de l'espace ; • Privilégier les visites d'espaces musicaux dans différents lieux d'accueils ou ateliers pour enfants. 				
Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
<p>Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre les activités collectives - Susciter les interactions entre les enfants <p>Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix et mettre en place l'organisation proposée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner un jeu ou une activité collective - Sélectionner une organisation de l'espace adaptée au jeu ou activité choisie - <i>Sélectionner les éléments nécessaires à l'organisation d'un espace sonore et musical</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types d'organisation de l'espace, les activités collectives possibles et la mise en relation avec le développement de l'enfant - <i>Connaître différents mobiles musicaux, les créer</i> - <i>Définir les éléments nécessaires à la réalisation de panneaux groupant des objets liés aux différents modes de production du son (surfaces à gratter, à froter, objets à percuter, instruments ou objet pour souffler...)</i> - <i>Connaître un matériel audio pour saisir et restituer rapidement l'instant sonore</i> 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'apprenant réalise des modèles et établit l'inventaire du matériel et matériaux choisis, il évalue la pertinence de ses choix</i> - <i>Il est capable de manipuler efficacement un matériel audio d'usage courant</i>

- **Activité 1.8. : Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques**

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Visiter le musée de la pataphonie à Dinant.*
- *Visiter et comparer l'espace et l'organisation de lieux de stage d'un même type.*
- *En collaboration avec le tuteur du stage, envisager l'aménagement (rénovation, création) d'un espace de vie.*
- *Concevoir l'aménagement d'un espace de vie pour la réalisation de mobiles sonores, de panneaux musicaux.*

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Organiser l'espace de la structure d'accueil de manière à permettre chaque activité envisagée	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et organiser l'espace de la structure d'accueil, en fonction des contraintes, de manière à permettre chaque activité envisagée - <i>Choisir les matériels sonores à disposer dans l'espace pour créer un climat acoustique qui stimule l'expression spontanée</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types d'organisation de l'espace - <i>Connaître les éléments relatifs aux timbres, à la hauteur et à l'intensité pour associer des matériels sonores en fonction de leurs qualités acoustiques,</i> - <i>Vérifier ses choix en faisant appel à l'audition et à l'esprit critique</i> 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation mise en place est adaptée : <ul style="list-style-type: none"> - à l'activité envisagée : l'espace nécessaire pour exercer l'activité en question a été calculé - aux contraintes de la structure d'accueil, en s'assurant des rangements nécessaires - <i>L'occupation de l'espace sonore est adaptée :</i> <ul style="list-style-type: none"> - à l'effet recherché - à l'expression spontanée - aux autres activités

Evaluer le temps minimum nécessaire pour permettre à l'enfant d'exercer chacune des activités envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le temps nécessaire pour chaque activité en fonction du développement de l'enfant - Ajuster les activités sonores aux contraintes de temps en fonction des besoins des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'activité sonore en fonction des besoins et du développement de l'enfant, en définir les contraintes de temps 	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant - L'apprenant, pour ce qui concerne les activités sonores et musicales, rédigera un court rapport d'activité qui évaluera le degré de justesse des prévisions par rapport aux réalités des contraintes de temps et en fonction de l'enfant
--	---	--	---

- **Activité 1.9. : S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus...)**

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Adapter les techniques éducatives musicales aux besoins de l'enfant, aux lieux de stage ;
- Envisager des organisations d'espaces spécifiques ;
- Présenter le matériel spécifique pour quelques types de handicaps.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants : <ul style="list-style-type: none"> - Consulter le carnet de santé - Consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe - Consulter les revues spécialisées Observer. Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent. Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez l'enfant présentant des besoins particuliers et	<ul style="list-style-type: none"> - Se documenter et s'interroger sur des articles et des ouvrages de musicothérapie - Prendre contact avec des enseignants qui 	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités éducatives appropriées aux enfants concernés - Connaître les activités musicales proposées aux différentes formes dans l'enseignement spécialisé - Connaître différentes activités musicales qui 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable : <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire - de s'informer à propos des publications relatives aux différents types de handicaps - d'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au

adopter ce comportement	<i>pratiquent l'éducation musicale dans l'enseignement spécialisé, à la crèche</i> - <i>Créer, concevoir, adapter des activités sonores, rythmiques, musicales répondant aux besoins spécifiques de ces enfants</i>	<i>suscitent :</i> - <i>Le développement moteur (rythme), l'affinement des sens (perception auditive, expression vocale et instrumentale...), l'organisation du mouvement (jeux dansés, rondes...), la prise de conscience du schéma corporel (chansons à gestes, jeux de doigts et comptines...)</i> - <i>La socialisation (chants, rondes, jeux chantés, pratique instrumentale)</i> - <i>L'intégration (travail corporel sur musique, auditions racontées...)</i> - <i>Le repos et la relaxation</i> - <i>Connaître des éléments de la phonation, de l'audition, de la coordination et de la dissociation gestuelle</i> - <i>Acquérir des compétences vocales et rythmiques</i>	CM	sujet du lien établi entre Q.I. et classe social) - de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques...), des enfants en convalescence - de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial - de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté - d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers - <i>L'apprenant est capable d'analyser, de comprendre les différences et établir les liens entre des activités musicales ordinaires et adaptées</i> - <i>Il constituera un répertoire spécifique d'activités</i>
-------------------------	--	--	----	--

Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner l'équipement, le matériel éducatif adapté à un enfant en particulier - <i>Sélectionner le matériel sonore et rythmique à caractère ludique et éducatif qui correspond le mieux aux enfants qui présentent des besoins particuliers</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel éducatif adapté à chaque type de handicap 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
--	--	---	----	---

Fonction 03 : Organiser et planifier

Activités concernées :

- 3.3. : Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence
- 3.4. : Vérifier le respect des normes (espaces soins, espaces jeux, cuisine, dortoir)

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- *Faire élaborer un programme d'éducation individualisé ;*
- *Faire élaborer un programme d'éducation collectif ;*
- *Envisager le développement psychomoteur, social, affectif de l'enfant au travers d'activités musicales variées ;*
- *Effectuer des transferts*

- **Activité 3.3. : Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence**

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- Réaliser des fiches techniques d'activités

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et des soins	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier des activités créatives et originales qui impliquent la participation de l'enfant - Réaliser l'inventaire des besoins matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel propre à chaque activité (soins et activités socio-éducatives) - Connaître les différents outils adaptés aux activités planifiées : <ul style="list-style-type: none"> - Le répertoire de chansons enfantines, - Les instruments de la petite percussion - Le matériel audio - Le répertoire des musiques à danser, à écouter 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant maîtrisera un répertoire varié de comptines et chansons - Il constituera un fichier de chant rondes, jeux de doigts ... - Il constituera un répertoire discographique de chanteurs pour jeune public

- **Activité 3.4. : Vérifier le respect des normes (espaces soins, espaces jeux, cuisine, dortoir)**

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- Répertorier les documents officiels, les analyser ;

- Appliquer les normes dans ses constructions, dans les projets d'équipements dans les activités ;

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Connaître les normes	- Concevoir des activités éducatives musicales qui participent au développement de l'enfant en veillant à y intégrer toutes les garanties de sécurité	- Les normes de sécurité et de conformité (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir) - Connaître les seuils de tolérance auditive, les normes de sécurités des instruments et objets sonores à utiliser par les enfants	CM	- L'apprenant est capable : - d'analyser les notices de sécurité des différents instruments, jeux qu'il met à la disposition des enfants ; - de situer les seuils sonores dangereux pour l'oreille ; - de justifier ses choix.

Fonction 05 : fonction sociale et de communication

Conseils méthodologiques et pédagogiques :

- Interaction entre la théorie et les situations de vie.
- Analyse de situations vécues lors de travaux pratiques.
- Procéder à des jeux de rôle.

- **Activité 5.1. : Répondre aux attentes de la famille, de la famille d'accueil, en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif**

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- Mettre en situation

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre à la disposition des enfants et de la structure d'accueil ses compétences musicales et ses facultés créatrices pour stimuler une action artistique adaptée aux préoccupations éducatives et ludiques dans les différents domaines.</i> - <i>Susciter l'écoute, l'initiative, le respect de l'autre et l'investissement dans l'acte de création de moments musicaux, vocaux, rythmiques...</i> - <i>Mettre son savoir au service de l'organisation de fêtes chantantes, de spectacles musicaux qui marqueront les moments importants de la vie quotidienne</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités ludiques et éducatives - <i>Connaître le répertoire d'activités musicales favorisant la relation et l'intégration dans le groupe</i> - <i>Connaître un répertoire de chants de circonstances (accueil, anniversaire, au revoir...)</i> - <i>Connaître un répertoire de jeux, de rondes, chants et danses adaptés aux circonstances, aux activités de la journée, de l'année et qui peuvent participer à la structuration et à l'organisation de la vie quotidienne</i> 	CM	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives. - Informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités, de son développement sensoriel, relationnel, psychomoteur, rythmique, auditif et vocal... - S'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu - Informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure d'accueil - Ecouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation - Dialoguer - Adapter son comportement aux attentes légitimes des parents - L'apprenant pourra préciser quel comportement adopter pour : <ul style="list-style-type: none"> - Rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne - Organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents

Fonction 07 : fonction d'auto - analyse**Activités concernées :**

- **Activité 7.1. : Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement**

Conseils méthodologiques et pédagogiques

- Déterminer avec les élèves les critères d'évaluation des diverses activités
- Sensibiliser à l'importance de l'auto-évaluation.

Compétences du P.Q. précisées, complétées	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (savoir-faire)	Contenus associés (connaissances)		
S'initier à une démarche d'auto-évaluation S'auto-évaluer	<ul style="list-style-type: none">- Décrire ses activités, les analyser et les évaluer	<ul style="list-style-type: none">- Notion d'objectivité et de subjectivité- Notion d'analyse- Les grilles d'auto-évaluation	CM	<ul style="list-style-type: none">- L'apprenant :<ul style="list-style-type: none">- Décrit les caractéristiques de son activité de manière objective- Sélectionne des principes, des critères d'efficacité- Apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits- Peut émettre des hypothèses justificatives

PUERICULTURE - PUERICULTEUR - PUERICULTRICE

Travaux pratiques et méthodes – Soins d'hygiène

Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux

- *Planifier une répartition des activités sur trois années afin de couvrir le programme, assurer la progression des apprentissages et faciliter la corrélation des matières au sein des cours de l'option groupée.*
- *Informers les élèves des compétences à maîtriser à l'issue de la formation et du mode d'évaluation de celles-ci (évaluation certificative).*
- *Utiliser dans la mesure du possible un manuel approchant du programme*

Dans le cadre de la leçon :

- *Placer l'élève dans des conditions d'apprentissage conformes aux réalités du métier.*
- *Effectuer des démonstrations ponctuelles, partielles et/ou totales*
- *Prévoir un mode d'évaluation en rapport direct avec les compétences (évaluation formative).*
- Envisager :
 - *la qualité du travail terminé*
 - *le respect des consignes*
 - *les comportements professionnels, notamment la tenue*
- *Développer la pratique de l'auto-évaluation par la tenue d'un carnet de notes élèves.*
- *Veiller à la clarté des notes de cours.*
- *Vérifier régulièrement les documents et le journal de classe des élèves.*

Les fonctions :

- 01 Eduquer, socialiser l'enfant
- 02 Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé
- 03 Organiser et planifier
- 04 Fonction sociale de communication

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus,...)				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> • Se référer à la spécificité des handicaps • Envisager l'adaptation à l'environnement, à l'autonomie réduite et/ou absence d'autonomie • Mise en place de matériel spécifique pour différents handicaps 				
- Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent		- L'équipement matériel adapté à chaque type de handicap	CM (7)	- L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
- Mettre en place (en s'appuyant sur une personne ressource ou sur l'équipe pluridisciplinaire, ou encore en tenant compte du projet éducatif) un comportement de réponse à un problème qui n'aurait encore jamais été rencontré et adopter ce comportement			CEF/ CEP	
- Evaluer la pertinence du comportement de réponse nouvellement élaboré en fonction des effets constatés sur l'enfant à qui on s'adresse			CEP	

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
2.1. Repérer les premiers signes de maladie				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Présenter des situations (vidéo, texte/et/ou iconographie)</i> • <i>Rappeler les pré-requis en utilisant des diapos, des planches didactiques</i> • <i>Déterminer un protocole de soins à effectuer par la puéricultrice</i> • <i>Effectuer un exercice de prise de t° sur mannequin</i> 				
- Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences		<ul style="list-style-type: none"> - Les causes et symptômes courants des maladies et des attitudes adéquates. - Les avantages respectifs des différentes prises de température. - Le matériel permettant de prendre la température du <u>corps</u>. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant dans les limites de ses compétences, <ul style="list-style-type: none"> * Cite les symptômes les plus significatifs : température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur * Observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs * Applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) - L'apprenant réagit de manière adéquate
2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident, ...)				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Présenter des situations et envisager la manifestation de la douleur chez l'enfant, les signes cliniques, les signes d'aggravation spécifiques à chaque fonction</i> • <i>Prévoir la participation à la surveillance de l'enfant, au traitement</i> • <i>Envisager la transmission orale et écrite</i> • <i>Utiliser le matériel adéquat</i> 				

<ul style="list-style-type: none"> - Observer l'enfant - Etre attentif à des signes d'aggravation - Intervenir de manière approprié 		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents paramètres vitaux et des symptômes d'aggravation des maladies et des attitudes adéquates - Le matériel et des techniques permettant la prise correcte des différents paramètres vitaux 	<p>CM (6)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule 		<ul style="list-style-type: none"> - La marche à suivre, dans des situations relevant de l'urgence et dans les limites de leurs compétences 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt
<p>2.3. Eviter les contagions</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p><i>Appliquer les textes officiels émanant de la médecine du travail et de l'ONE en présentant des situations</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites par le médecin pour éviter les contagions enfant-enfant ou enfant-adulte 		<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures prophylactiques spécifiques au milieu d'accueil 	<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant connaît la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE en matière de contagion
<p>2.4. Administrer un médicament ou des vitamines par voies orales ou rectale, par instillation (nez, yeux, oreilles), utiliser un aérosol selon les directives du médecin</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les pré-requis vus au CT Soins d'hygiène : <ul style="list-style-type: none"> - participation à la préparation et entretien du matériel - surveillance, hygiène et confort de l'enfant • vérifier la compréhension des consignes • effectuer une démonstration : analyser le geste professionnel • faire réaliser des applications sur matériel didactique 				

<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les doses prescrites - Respecter les voies d'administration - Déchiffrer les notices d'accompagnement - Vérifier la date de péremption du médicament - Utiliser adéquatement le matériel (aérosol, ...) - Etre vigilant : surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin 		<ul style="list-style-type: none"> - Les voies d'administration - Le vocabulaire technique et syntaxe d'une notice pharmaceutique - Le matériel d'administration - Les éléments de surveillance 	CM (6)	
2.5. Prévenir des accidents (couteaux, médicaments à la portée des enfants, ...)				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les pré-requis du cours CT Soins d'hygiène : les origines d'accidents • Organiser les locaux en effectuant des plans schématisés • Repérer sur documents les situations correctes ou dangereuses 				
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les causes possibles d'accidents - Mettre en place des moyens de prévention d'accidents - Repérer les risques possibles d'accidents pour des enfants de 0 à 6 ans dans n'importe quel environnement - Organiser la surveillance des enfants dans leurs jeux ou activités et être particulièrement vigilante en toute situation de garde - Anticiper le comportement des enfants pour repérer rapidement un risque possible et intervenir le plus vite possible 		<ul style="list-style-type: none"> - Les causes possibles d'accidents et des moyens de prévention, dans les différents milieux d'accueil 	CM (6)	
2.6. Assurer les premiers soins d'urgence				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p><i>Effectuer des simulations</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions de secourisme 		<ul style="list-style-type: none"> - Notions de secourisme adaptées à la situation professionnelle. 	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant cite et explique les comportements de secourisme adaptés à la situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les comportements de secourisme adaptés à la situation et appliquer le comportement sélectionné 			CEF	
<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser les comportements de secourisme 			CEF	

2.8. Se servir d'un monitoring d'apnée				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Simuler « des accidents » sur monitoring pour améliorer la réaction de l'apprenant</i>				
- appliquer la procédure d'utilisation du monitoring précisée dans le mode d'emploi	- comprendre le mode d'emploi du monitoring d'apnée	- l'utilité du monitoring et la mort subite du nourrisson	CM (6)	
- appliquer la procédure à suivre quand le monitoring sonne			CM (6)	- la réaction de l'apprenant est adaptée, rapide, efficace
2.9. Prélever des selles, de l'urine, sur instruction				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Faire rappeler les pré-requis du cours CT Soins d'hygiène : notions de microbiologie</i> • <i>Vérifier l'hygiène corporelle et vestimentaire</i> • <i>Utiliser correctement le matériel</i> • <i>Lire ou remplir une fiche de laboratoire</i> • <i>Assurer une conservation correcte d'un prélèvement</i> 				
- Appliquer les règles de prophylaxie pour faire les prélèvements		- Les règles et les techniques de la prophylaxie et le matériel adéquat - La fiche de laboratoire - Les modes de conservation du prélèvement	CM (6)	
2.10. Donner le bain				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Faire rappeler les pré-requis des cours CT Soins d'hygiène et CT psychopédagogie : organisation matérielle, contact sécurisant et éducatif</i> • <i>Effectuer des manipulations en tenant compte des techniques, produits, matériel</i> 				
- Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant		- Les techniques du bain - Les produits, matériel et organisation du travail	CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant

2.11. Repérer les premiers signes d'inconfort				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Repérer les signes habituels d'inconfort (vidéo)</i>				
- Identifier rapidement des signes d'inconfort		- Les signes habituels d'inconfort	CM (6)	
2.12. Déterminer les causes d'inconfort et réagir de manière adaptée				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Associer les signes d'inconfort aux causes d'inconfort répertoriées selon les fonctions respiratoires, de la circulation, digestives, urinaires, de relation, du système nerveux, de la peau et des muqueuses</i>				
- Répertorier les causes possibles d'inconfort		- Les causes habituelles d'inconfort	CM (6)	- L'apprenant énonce les causes habituelles d'inconfort
2.13. Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance, de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Faire rappeler les pré-requis des CT Soins d'hygiène et Psychopédagogie</i> • <i>Faire justifier l'organisation matérielle, le choix des produits</i> • <i>Effectuer des manipulations et des simulations</i> • <i>Envisager les propos et le comportement de la puéricultrice en fonction des phases de développement de l'enfant</i> 				
- Comprendre l'importance des activités relatives aux soins (nez, oreilles, yeux, langes, bain, nourriture) sur base de la relation privilégiée et des échanges entre l'adulte et l'enfant qu'elles permettent	- Proposer des exemples d'activités relatives aux soins qui mettent l'accent sur les échanges entre l'adulte et l'enfant	- La relation privilégiée	CM (6)	- La compréhension de l'importance des activités relatives aux soins est démontrée par des exemples concrets de relations privilégiées, d'échanges entre l'adulte et l'enfant
- Sélectionner les produits nécessaires pour chaque type de soin		- les différents produits de soins	CM (6)	
- Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant		- Le développement de l'enfant (aspect physique & psychologique)	CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
- Effectuer correctement le soin (préparation et suivi)		- Les techniques, le matériel, la planification des soins et les règles de sécurité et d'hygiène	CM (6)	- La performance est réalisée correctement en : * Respectant les règles d'hygiène, de sécurité * Evitant les gestes brusques et rapides, les signes d'indifférence, d'inattention

2.14. Appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Faire respecter l'hygiène corporelle et vestimentaire</i>				
- Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (corporelle et vestimentaire)		- Les règles d'hygiène corporelle	CM (6)	
2.15. Préparer les biberons en appliquant les directives du médecin, de l'infirmière				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Faire rappeler les principes de préparation, d'organisation</i> • <i>Utiliser les carnets de note en circulation dans les établissements d'accueil</i> • <i>S'assurer de la compréhension des consignes</i> 				
- Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations		- Les règles d'hygiène appliquée	CM (6)	- L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes
2.16. Confectionner des préparations culinaires adaptées				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appliquer les consignes d'hygiène et de dilution</i> • <i>Utiliser correctement la boîte d'aliments en fonction de l'enfant</i> • <i>Réaliser des préparations de biberon (1^{er} âge et 2^e âge, de bouillies au départ de différents ingrédients)</i> • <i>Faire assurer correctement la maintenance</i> 				
- Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas		- Notions de dilution	CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises - La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
2.18. Donner le repas ou aider à la prise du repas				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appliquer les positions de confort en fonction de l'âge</i> • <i>Parler à l'enfant (simulation)</i> • <i>Adopter une attitude éducative au cours des repas : connaissance des aliments, des ustensiles de table</i> • <i>Apprendre à l'enfant à respecter les autres convives</i> • <i>Transmettre les informations</i> • <i>Veiller à l'apprentissage empirique des règles d'hygiène chez l'enfant</i> 				

<p>- Adopter les gestes adéquats :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pour donner le biberon au nourrisson * Pour donner le repas au nourrisson plus âgé * Pour aider l'enfant plus âgé à manger seul * Pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>		<p>- Les positions de confort de l'enfant et de la puéricultrice au moment du repas et les techniques d'administration</p>	<p>CM (6)</p>	<p>- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier</p> <p>- L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul</p> <p>- L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective</p>
<p>2.23. Repérer les premiers signes de fatigue</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <p><i>Déceler les besoins individuels de « nidation » : colères, larmes, allongement sur les coussins (vidéo)</i></p>				
<p>- Identifier chez l'enfant des signes qui indiquent chez lui un état de fatigue</p>		<p>- Le répertoire des signes de fatigue</p>	<p>CM (6)</p>	<p>- L'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue</p> <p>- L'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue</p>
<p>2.24. Mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Placer les matelas toujours au même endroit</i> • <i>Couvrir les enfants</i> • <i>Donner l'objet favori à l'enfant</i> • <i>Caresser légèrement l'enfant sur la tête, sur le dos</i> • <i>Raconter une histoire</i> • <i>Chanter une berceuse ou faire fonctionner une musique</i> 				
<p>- Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil</p>		<p>- Les rythmes du sommeil et des conditions d'endormissement</p>	<p>CM (6)</p>	
<p>2.25. Tenir compte des besoins individuels en matière de repos</p>				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Adapter son travail aux besoins des enfants : regrouper les tâches professionnelles</i> • <i>Planifier et vérifier les phases de sommeil</i> 				

- Répertorier les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant		- Les mythes du sommeil et des conditions d'endormissement - Les procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM (6)	- Les différences entre enfants en matière de sommeil sont connues - Les procédures proposées pour respecter les besoins de chaque enfant en matière de sommeil sont pertinentes
2.26. Surveiller la sieste				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Accueillir l'enfant au moment du réveil</i> • <i>Prévoir une activité calme en attendant le réveil des autres enfants dans une situation collective</i> • <i>Prévoir un espace d'activités</i> 				
- Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective, établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché		- Le matériel et l'environnement - La qualité et les troubles du sommeil	CM (6)	- Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation - Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application - L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)
2.27. Préparer les enfants pour la consultation				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Habiller et déshabiller les enfants de manière calme et sécurisante</i>				
- Préparer psychologiquement : verbaliser, sécuriser l'enfant		- La sécurité de base	CM (6)	- Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
- Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation		- Les techniques d'habillage et de déshabillage	CM (6)	- Les gestes sont appropriés et pensés en fonction des connaissances relatives au développement de l'enfant
2.28. Participer à la consultation et assurer le suivi				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Compléter les documents dans le strict respect des consignes</i> • <i>Communiquer les informations dans les limites de ses compétences</i> • <i>Réaliser des graphiques</i> 				

- Etablir un graphique de poids et de température - Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant - Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et / ou psychiques - Transmettre au médecin les questions des parents - Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie	- Transcrire des données sur un graphique - Lire et comprendre correctement les graphiques en fonction de chaque enfant	- La technique de retranscription des données sur un graphique - La sécurité de base	CM (6)	- L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) - Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
2.29. Effectuer les prises de mensurations (taille, poids, poussée dentaire, ...)				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Utiliser correctement le matériel adéquat</i>				
- Réaliser une pesée correcte - Réaliser une mesure correcte de taille de l'enfant - Observer la poussées dentaire		- Le matériel et les techniques	CM (6)	
2.31. Appliquer les règles générales de prophylaxie				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<i>Effectuer correctement désinfection et stérilisation du matériel, des objets, du sol</i>				
- Etre vigilante au niveau de l'hygiène - Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation du matériel de nursing, des jouets, du sol - Respecter les règles d'éviction	- Appliquer les règles d'hygiène et de prophylaxie - Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation	- Les règles générales de prophylaxie, les techniques de désinfection, les produits appropriés et leur usage - Les règles d'hygiène	CM (6)	- L'apprenant est capable de désinfecter le matériel utilisé par ou pour l'enfant, ou de veiller à ce que le personnel d'entretien le fasse - Connaître les règles d'éviction
2.32. Déshabiller, habiller les enfants				
Conseils méthodologiques et pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la gestuelle analysée au CT Soins et hygiène • Adapter son attitude et son comportement à l'âge des enfants : paroles, gestes 				
- Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant		- Le développement de l'enfant - Les techniques d'habillement et de déshabillage	CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant

2.37. Repérer et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possibles)					
Conseils méthodologiques et pédagogiques :					
<ul style="list-style-type: none"> • Informer la mère sur la physiologie de la lactation : faire prendre conscience à la mère de l'importance de la succion précoce, des tétées fréquentes • Informer des manières de s'installer, des règles d'hygiène à respecter, des critères de surveillance, des principes de base à respecter pour un allaitement à la demande • Surveiller les seins • Dépister les complications • Etre disponible pour écouter et répondre aux questions 					
- Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile, ou en maison maternelle	- S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème	- Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein	- Mise en application des techniques relatives à la mise au sein	- L'allaitement maternel et des techniques de mise au sein	CM7
			- CM7 si les stages en maternité sont possibles		
			- CEP s'ils ne sont pas possibles		

Fonction 03 : Organiser et planifier

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
3.1. Etablir le planning des activités				
Conseils méthodologiques et pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exécuter les activités prévues dans un planning</i> • <i>Adapter éventuellement le planning en fonction « d'imprévus »</i> 				
- Inventorier toutes les tâches à effectuer au cours de la journée, de la semaine		- La technique de la planification d'activités	CM (6)	
- <i>Etablir une chronologie des différentes activités sur base des priorités</i>		- La technique de la planification d'activités	CM (7)	- La chronologie sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
5.1. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif				
<p>Conseils méthodologiques et pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la communication aux parents dans les limites qui sont de sa compétence Formuler des communications claires, précises et non génératrices d'anxiété Utiliser l'écrit ou l'oral en le justifiant Jeu de rôles entre élèves (dialogue) 				
- Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes		- Les soins	CM (7)	<p>- L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile * Informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités * S'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu * Informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil * Ecouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation * Dialoguer * Adapter son comportement aux attentes légitimes des parents <p>- L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Rassurer les parents, leur permettre

				d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne * Organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
- Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes ; comprendre les raisons de ces attentes : * Soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * Permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle			CEF/ CEP	
- Etablir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents			CEP	
5.2. Initier les parents aux soins d'hygiène courante				
Conseils méthodologiques et pédagogiques				
Voir 5.1.				
- Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration		- Les soins d'hygiène et de diététique relatifs à l'enfant	CM (6)	- L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Situation – problème	Déterminer si un enfant est malade
Tâche – problème spécifique	Identifier si l'enfant présente une hyperthermie
Modalités de l'épreuve	Reconnaître les signes de l'hyperthermie Etre capable de prendre la température corporelle et déterminer la suite de la conduite à tenir

Tâche spécifique

Compétences exercées	Savoirs exercés
<ul style="list-style-type: none">- Identifier les symptômes des maladies courantes des enfants et réagir dans les limites de ses compétences- Observer l'enfant- Etre attentif à des signes d'aggravation- Intervenir de manière appropriée- Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constatation d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule- Administrer un médicament- Tenir compte des dates de péremption- Déchiffrer les notices d'accompagnement- Respecter les doses prescrites- Etre vigilant, surveiller l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les maladies infantiles- Utiliser une grille d'observation- Repérer les signes d'hyperthermie- Réaliser une prise de température- Adopter la conduite adéquate- Transmettre les informations

Critères d'évaluation formative	Consignes d'exercices
<p>Le professeur veillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux démarches entreprises par l'élève - A la technique de prise de température - A respecter les limites de ses actions - A appliquer les directives fournies 	<p>Le professeur présente une situation concrète et fournit une canevas susceptible de guider l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment savoir si une personne a de la fièvre ? - De quoi a-t-on besoin pour réaliser une prise de température ? - Comment prendre la température correctement ? - Quels sont les moyens pour faire tomber la fièvre ? - Quels médicaments donner ? - Comment les donner ? - Quand faut-il faire appel au médecin ?

Indications bibliographiques

Revue spécialisée (l'enfant, ONE)

Premiers soins

Croix rouge de Belgique. Le dossier du secouriste. Dr Philippe Laurent
Chaussée de Vleurgat 98 1050 Bruxelles

Urgences en pédiatrie – Ed. de l'université de Bruxelles 1993
Antoine, Bourrillon, André Khan

Manutention

Ergonomie et manutention – Ed. Massow 1998
C. Rew

Hygiène générale

Protection de la santé. Hygiène générale – Ed. Frisoie – Roche 1993
Hugues Gournelle de Pontanel

Hygiène et biologie humaine. Ed. J. Lanorre 1998
G. Gonzalès

Cahiers de l'infirmière – Connaissances de base. Soins courants
J. Guevauvilliers, L. Pertemuter, S. Kerbev, M.P. Hervy

Santé – soins : enfants

Guide AS/Ap de l'aide soignant et de l'auxiliaire de puériculture : Modules 1 à 6 à 3/E – Editions Masson
Gassier

J'attends un enfant, Ed. LAFONT, 2001 – Laurence PERNOUD

J'élève mon enfant, ED. LAFONT, 2001 – Laurence PERNOUD

Guide de l'auxiliaire de puériculture (modules spécifiques 7 à 12) 3/E – Editions Masson
Gassier

Guide d'observation des 14 dessins de l'être humain
De Boeck Université 1995

PUERICULTURE – PUERICULTEUR – PUERICULTRICE

STAGES

Conseils pédagogiques et méthodologiques généraux.

Les conseils méthodologiques et pédagogiques sont globalisés étant donné qu'il s'agit de transférer et d'appliquer les acquis des cours techniques déontologie, diététique, psychopédagogie, techniques éducatives, soins d'hygiène et des travaux pratiques soins.

- Ces conseils méthodologiques et pédagogiques portent sur :
 - Le rappel des pré-requis nécessaires tant théoriques que gestuels (transfert des acquis)
 - L'utilisation des démonstrations
 - L'effectuation des activités par les élèves
 - L'enregistrement des observations pour une exploitation dans le cadre des cours théoriques
- Le carnet de stage est complété régulièrement
- La pratique de l'auto-évaluation est systématisée

Les fonctions :

- 01 Eduquer, socialiser l'enfant
- 02 Fonction de soins de santé, de prévention à la santé
- 03 Organiser et planifier
- 04 Gestion et administration
- 05 Fonction sociale de communication
- 06 Déontologie
- 07 Fonction d'auto-analyse

La pratique de l'évaluation est systématisée par la tenue d'un document contenant 7 volets correspondant à chacune des fonctions.

L'élève inscrira les activités effectuées pour chacun de ces volets et y attribuera une appréciation satisfaisante ou insatisfaisante dans trois domaines bien précis :

La qualité de la tâche terminée
Le respect des consignes
Les comportements professionnels

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
1.1. Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à, l'extérieur du milieu d'accueil				
- Observer un enfant à partir d'une grille d'observations	- Utiliser des grilles d'observation. - Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve		CM (6)	- Utiliser des grilles d'observations - Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve et les besoins qu'il éprouve - Relativiser les énoncés théoriques décrivant les divers développements de l'enfant
- S'informer du potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté	- Lire et comprendre les notices et tout document relatifs au potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté		CM (6)	
- Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant	- Sélectionner un objectif en fonction des besoins de l'enfant, du niveau atteint dans son développement - Sélectionner un jeu, des objets en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins mis en évidence		CM (7)	- Dans une situation concrète, l'apprenant pourra : * Déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant * Sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins, et à l'objectif poursuivi.

<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives : <ul style="list-style-type: none"> * au développement perceptif et psychomoteur * au développement cognitif * au développement affectif * au développement social * au développement du schéma corporel * au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle - Justifier les propositions émises en s'appuyant sur les théories actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner un jeu adapté aux différents niveaux de développement, aux besoins correspondants - <u>Argumenter ses propositions sur base des connaissances théoriques</u> 		CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et en déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif,...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des relations entre une activité et différents aspects du développement ou besoins de l'enfant 		CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement. Ex. : mettre un objet dans un autre permet de s'exercer sur le plan moteur et permet sur le plan cognitif d'acquérir les notions de « contenu – contenant »
<ul style="list-style-type: none"> - Modifier l'environnement de l'enfant afin de lui permettre de maîtriser des activités plus complexes, tout en gardant les repères acquis 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des repères utiles et veiller à les maintenir - Proposer des modifications de l'environnement adapté à un enfant particulier 		CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier les modifications proposées - Veiller à laisser des objets connus à la disposition de l'enfant
<ul style="list-style-type: none"> - Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adaptées aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer, concevoir, imaginer des jeux correspondants aux besoins, au développement de l'enfant 		CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à tous les enfants de manière appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des modalités adaptées 		CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les modalités d'organisation permettant de s'adresser à tous les enfants de manière individualisée
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner le type d'organisation la plus appropriée à la situation concrète pour s'adresser à tous les enfants de manière adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète et répondant à un souci d'individualisation 		CM 7	<ul style="list-style-type: none"> - Les arguments présentés pour justifier l'organisation proposée sont pertinents par rapport à la situation concrète à laquelle il faut s'adapter et par rapport au souci d'individualisation
<p>1.2. Permettre le développement en laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation</p>				

- Analyser les différents types de stratégies d'intervention	- Identifier une stratégie et évaluer le degré d'intervention qu'elle contient		CM (7)	- Donner des explications au sujet des stratégies très interventionnistes et des stratégies peu interventionnistes - Préciser les fondements théoriques qui sont à la base des différentes stratégies d'intervention - Préciser la différence entre une pratique du laisser-faire et une conception qui favorise l'activité autonome par une intervention indirecte (choix du matériel) - Donner des exemples d'interventions minimales et maximales
- Sélectionner des stratégies adaptées pour chaque activité de l'enfant	- Pour un objectif défini, sélectionner une stratégie adaptée à une activité précise, pour un enfant en particulier, dans une situation donnée - Justifier ses choix - Différencier les notions de laisser-faire et d'interventions indirectes		CM (7)	- Pour une activité donnée, l'apprenant détermine les stratégies adéquates et les justifie en fonction de l'objectif, de l'enfant à qui l'on s'adresse, du moment, ou d'une situation précise... - L'apprenant pourra justifier des interventions différentes pour une même activité, adaptées à des objectifs différents, à des enfants différents,...
- Mettre en place la stratégie d'intervention sélectionnée	- Mettre en place des comportements adéquats, en fonction de la stratégie choisie - Utiliser des grilles d'auto-évaluation et vérifier l'adéquation de ses comportements par rapport à la stratégie définie.		CM (7)	- Les comportements de l'apprenant sont cohérents par rapport à la stratégie d'intervention sélectionnée
- Maîtriser ses réflexes d'intervention directe	- Identifier, analyser et contrôler ses comportements tout en respectant l'autonomie de l'enfant ;		CM (7)	- L'apprenant maîtrise ses comportements et favorise l'autonomie de l'enfant
1.3. Masser l'enfant				
- <i>Connaître les techniques et les limites de leur utilisation en crèche</i> - <i>Respecter l'intimité de la personne, son désir, veiller au bien-être de l'enfant</i>			CEF/ CEP	- ...

- <i>N'agir qu'avec l'accord des parents</i>				
- <i>Informers les parents et les faire participer à bon escient</i>				
1.4. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant				
- Déterminer le type de participation que l'on peut demander à un enfant dans le cadre d'un soin ou d'un repas, en fonction des capacités détectées individuellement	- observer l'enfant et détecter ses capacités. - Mise en relation des observations effectuées et du type de participation à solliciter auprès de l'enfant		CM (6)	-
- Déterminer le type d'interventions et d'attitudes à adopter pour amener l'enfant à participer au soin, au repas, notamment * En le prévenant de ce qu'on va lui faire * En prenant le temps de permettre à l'enfant de participer et en adaptant ses gestes en conséquences	- Sélectionner une intervention adaptée à une situation précise		CM (6)	- L'apprenant est capable d'établir une corrélation entre la participation de l'enfant et les attitudes incitantes qu'il propose
- Comprendre l'importance de la participation de l'enfant aux soins dans le cadre : * D'un développement harmonieux de l'enfant * D'une reconnaissance de l'enfant comme une « personne » ayant des capacités et des compétences	- Respecter l'enfant en tant que personne à part entière		CM (6)	
- Réfléchir à un ordre de passage adapté à la situation pour le change, le repas, ...	- Sélectionner une intervention adaptée à une situation particulière, dans un milieu donné		CM (6)	- Les éléments de réflexion proposés sont pertinents : * Enoncer des critères selon lesquels l'ordre peut être établi (le « favori », « celui qui crie le plus fort », ou encore un ordre arbitraire toujours respecté) * Comprendre les conséquences du choix du critère * Différencier le choix du critère selon que l'on se trouve en situation de crèche ou en situation de pouponnière
- Analyser les différentes manières d'organiser l'espace afin de permettre une relation privilégiée avec un enfant (pour changer l'enfant, pour lui donner son biberon dans un endroit calme, ...) tout en assurant une présence auprès des autres, en les surveillant - Proposer une organisation adaptée à une situation concrète et la justifier - Mettre en place l'organisation choisie	- Opérationnaliser les connaissances relatives à la relation privilégiée, dans le cadre d'une réflexion relative à l'organisation de l'espace		CM (6)	

- Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui en choisissant les mots adaptés à la situation	- Utiliser les connaissances du développement cognitif et affectif, pour élaborer une intervention adaptée à un enfant en particulier.		CM (7)	- L'apprenant choisira les termes adéquats pour expliquer à l'enfant le projet qui le concerne Ex. : expliquer à l'enfant placé en pouponnière une rencontre prévue avec les parents, l'annulation de cette rencontre, une rencontre avec une famille d'accueil ...
- Etre sensibilisé et mettre en application la communication non-verbale - Répondre aux signes non-verbaux du bébé - Emettre une communication non-verbale adaptée - Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales - Créer un climat affectif sécurisant	- Opérationnaliser les connaissances dans une situation donnée.		CM (6)	- L'apprenant pourra : * Analyser un certain nombre de situations habituelles du point de vue non-verbal et comprendre le message du bébé ou sélectionner le(s) signe(s) adapté(s) au message que l'on veut faire passer * Analyser des situations d'interaction entre un adulte et un bébé, en situation de face-à-face, et repérer les activités synchroniques et réciproques
- Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté et en adoptant un ton de voix posé et ajusté * Expliquer les différentes activités de la journée * Répondre aux premiers mots, aux premières phrases	- Opérationnaliser des connaissances dans une situation donnée		CM (6)	
- Expliquer pourquoi il doit y avoir des limites à l'attachement à l'égard de l'enfant	- Repérer une situation d'attachement excessif		CM (7)	- L'apprenant pourra expliquer la problématique de l'attachement et notamment détecter les risques que pourrait entraîner un attachement excessif à l'égard d'un enfant en particulier
- Se faire aider pour contrôler l'attachement			CEF/CEP	
1.5. Intégrer l'enfant dans le groupe				
- Faciliter le développement du langage - Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté - Repérer les troubles du langage - Inciter l'enfant à parler	- Opérationnaliser les connaissances dans une situation donnée, en adoptant un langage adapté - Susciter chez l'enfant le développement du langage		CM (6)	- L'apprenant est capable d'énoncer les étapes significatives de l'acquisition du langage et de relier des observations concrètes à des notions théoriques - L'apprenant est capable d'expliquer les paramètres intervenant dans le développement du langage et d'en tenir compte
- Décoder le comportement d'un enfant solitaire et manifester une attitude empathique favorisant le contact	- Observer, identifier et comprendre le comportement de l'enfant solitaire. Adapter son comportement en vue de favoriser le contact avec l'enfant solitaire		CM (7)	

	- Pratiquer l'empathie			
- Identifier les comportements d'un enfant solitaire	- Observer et identifier un comportement significatif		CM (6)	- L'apprenant cite des comportements significatifs de l'enfant solitaire
- Repérer les enfants anormalement solitaires	- Observer le groupe et identifier l'enfant solitaire		CM (7)	
- Créer un climat qui permet, suscite, valorise les interactions, la communication, la coopération entre les enfants	- Sélectionner des interventions appropriées		CM (7)	- L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles
- Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles				
- Mettre en place des activités ou des jeux collectifs adaptés au niveau de développement des enfants	- Sélectionner un jeu ou activité collective		CM (6)	- L'apprenant * Répertorie les jeux ou activités collectifs habituels * Sélectionne un jeu (ou une activité) adapté à l'âge du groupe d'enfants
1.6. favoriser le développement des relations entre enfants				
- Analyser les différentes manière d'organiser l'espace de manière à : * Permettre les activités collectives * Susciter des interactions entre les enfants	- Sélectionner un jeu ou une activité collective		CM (6)	
- Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée	- Sélectionner une organisation de l'espace adaptée au jeu ou activité choisie			
1.7. Percevoir les problèmes vécus par les enfants et y remédier				
- Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à l'adulte ou par rapport à l'observateur lui-même (empathie)	- Pratiquer l'empathie		CM (6)	
- Par l'observation, repérer un comportement inattendu éventuellement symptomatique d'un problème	- Observer et repérer un comportement inattendu et interpellant		CM (6)	- L'apprenant est capable d'énoncer une liste de comportements inquiétants
- Observer les enfants de manière objective et proposer à l'équipe des observations pertinentes	- Observer le groupe, synthétiser ses observations et en faire part à l'équipe de manière cohérente		CM (7)	
- Avoir une attitude d'écoute active	- Pratiquer l'écoute actives		CM (7)	
- Expliquer les conséquences possibles d'une confusion entre l'histoire d'un enfant et sa propre histoire			CM (7)	- l'apprenant sait qu'il ne doit pas projeter sa propre histoire dans celle de l'enfant
- Ne pas confondre l'histoire de l'enfant et sa propre histoire			CEF/CEP	

- <i>poser des hypothèses, chercher les raisons éventuelles des comportements non habituels, dans les limites de ses compétences</i>	-		CEF	
- <i>recadrer les hypothèses posées en travail d'équipe</i>			CEF	
- <i>formuler en équipe des objectifs pertinents</i>				
- choisir une réponse à donner à l'enfant chez qui on a identifié un problème	- sélectionner une intervention adaptée par rapport à la stratégie décidée par l'équipe face à un problème donné. PP Stages		CM (7)	- l'apprenant sélectionne le comportement adapté à l'objectif déterminé et l'adopte, après concertation avec l'équipe
1.8. Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques				
- Organiser l'espace de la structure d'accueil de manière à permettre chaque activité envisagée	- Choisir et organiser l'espace de la structure d'accueil, en fonction des contraintes, de manière à permettre chaque activité envisagée.		CM (6)	- l'organisation mise en place est adaptée : * à l'activité envisagée : l'espace nécessaire pour exercer l'activité en question a été calculé * aux contraintes de la structure d'accueil, en s'assurant des rangements nécessaires
- Evaluer le temps minimum nécessaire pour permettre à l'enfant d'exercer chacune des activités envisagées	- Apprécier le temps nécessaire pour chaque activité en fonction du développement de l'enfant		CM 6	- L'évaluation sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus, ...)				

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants : <ul style="list-style-type: none"> * Consulter le carnet de santé * Consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe * Consulter les revues spécialisées - Observer - Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent - Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les sources d'information - Adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant 		CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable : <ul style="list-style-type: none"> * D'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire * De s'informer à propos des publications relatives au différents types de handicaps * D'expliquer en quoi consiste un Q.I. (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre Q.I. et classe sociale) * De s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques,...)des enfants en convalescence * De s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial * De s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté * D'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'espace en fonction des besoins de l'enfant 		CM (7)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à un autre enfant sans problème particulier ni par rapport à un adulte ou à l'observateur lui-même (empathie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer l'empathie 		CM (7)	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre ne place (en s'appuyant sur une personne ressource ou sur l'équipe pluridisciplinaire, ou encore en tenant compte du projet éducatif) un comportement de réponse à un problème qui n'aurait encore jamais été rencontré et adopter ce comportement</i> 			CEF/ CEP	
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la pertinence du comportement de réponse nouvellement élaboré en fonction des effets constatés sur l'enfant à qui on s'adresse 			CEP	

1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants				
- Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants	- Utiliser les sources d'information		CM (7)	- L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant « présentant des besoins particuliers » aux autres enfants
- Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquences de la différence	- Utiliser le langage adéquat pour expliquer les problèmes particuliers des uns aux autres			
- Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants				
1.11. Déterminer des limites que les enfants doivent respecter				
- Identifier en équipe des comportements non désirables, car préjudiciables au bien-être des enfants	- Observer et identifier les comportements « indésirables »		CM (6)	
- Identifier en équipe des moyens permettant de faire respecter le règlement (les limites)	- Sélectionner une stratégie adaptée à une situation donnée		CM (6)	
- Sélectionner en équipe la procédure adaptée au projet de l'institution	- Sélectionner une stratégie adéquate en fonction du projet de l'institution	- Le projet éducatif de l'institution	CM (7)	
- Adapter une attitude constante	- Mettre en place les comportements adéquats, les analyser et les évaluer par rapport à la stratégie décidée		CM (7)	- L'apprenant fait respecter l'interdit à chaque fois que le problème se pose
1.12. Gérer les conflits entre enfants				
- Sélectionner en équipe la procédure adaptée à la personnalité de l'enfant	- Sélectionner une procédure adéquate à un enfant en particulier		CM (6)	
- Choisir en équipe la procédure adéquate en fonction du projet éducatif	- Sélectionner une procédure adéquate par rapport au projet éducatif	- Le projet éducatif	CM (7)	- L'apprenant analyse chaque procédure et la confronte au projet de l'institution
- Distinguer l'histoire de l'enfant et sa propre histoire personnelle			CEF/CEP	

1.13. Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène				
- Répertorier les comportements à acquérir pour respecter les différentes règles d'hygiène et déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage	- Identifier les repères qui permettront d'entamer l'apprentissage des règles d'hygiène		CM (6)	- L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
- Inciter, encourager les enfants à respecter les règles d'hygiène dès que l'occasion s'en présente, les féliciter	- Sélectionner les stratégies adéquates dans une situation donnée		CM (6)	
- Corriger et expliquer les erreurs commises	- Sélectionner les stratégies adéquates dans une situation donnée		CM (6)	
1.14. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante				
- Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection	- Respecter l'expression des sentiments de l'enfant		CM (7)	- Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant - L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
- Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant	- Sélectionner des comportements apaisants adéquats sur le comportement de l'enfant, dans une situation donnée et pour un enfant en particulier		CM (6)	- Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place - Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant
- Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration	- Pratiquer l'empathie		CM (7)	- L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
- Gérer ses propres comportements inopportuns	- Mettre en place les comportements adéquats, les analyser et les évaluer par rapport aux comportements prévus		CM (7)	- L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant

Fonction 02 : Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
2.1. Repérer les premiers signes de maladie				
- Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences	- Observer et repérer les symptômes courants des maladies et réagir adéquatement dans les limites de ses compétences - Appliquer les différentes prises de température - Transmettre et communiquer les observations		CM (6)	- L'apprenant, dans les limites de ses compétences * Cite les symptômes les plus significatifs : température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur * Observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs * Applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) - L'apprenant réagit de manière adéquate
2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident ...)				
- Observer l'enfant - Etre attentif à des signes d'aggravation - Intervenir de manière appropriée	- Observer et repérer les symptômes d'aggravation des maladies et réagir adéquatement dans les limites de ses compétences - Procéder à la mesure de différents paramètres vitaux - Transmettre et communiquer les observations		CM (6)	

- Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule	- Identifier le problème urgent et réagir adéquatement		CM (6)	- L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt
2.3. Eviter les contagions				
- Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites par le médecin pour éviter les contagions enfant-enfant ou enfant-adulte	- Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites		CM (6)	- L'apprenant connaît la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE en matière de contagion
2.4. Administrer un médicament ou des vitamines par voies orale ou rectale, par installation (nez, yeux, oreilles), utiliser un aérosol selon les directives du médecin				
- Respecter les doses prescrites - Respecter les voies d'administration - Déchiffrer les notices d'accompagnement - Vérifier la date de péremption du médicament - Utiliser adéquatement le matériel (aérosol, ...) - Etre vigilant ; surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin	- Respecter les notices d'accompagnement, les doses prescrites et les voies d'administration - Vérifier la date de péremption du médicament et son mode de conservation - Utiliser adéquatement le matériel - Surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin		CM (6)	
2.5. Prévenir les accidents (couteaux, médicaments à la portée des enfants,...)				
- Connaître les causes possibles d'accidents - Mettre en place des moyens de prévention d'accidents - Repérer les risques possibles d'accidents pour des enfants de 0 à 6 ans dans n'importe quel environnement - Organiser la surveillance des enfants dans leurs jeux ou activités et être particulièrement vigilante en toute situation de garde - Anticiper le comportement des enfants pour repérer rapidement un risque possible et intervenir le plus vite possible	- Repérer les risques possibles d'accidents et savoir proposer des moyens de prévention - Organiser la surveillance et anticiper le comportement des enfants, notamment, en fonction leurs jouets et activités récréatives		CM (6)	

2.6. Assurer les premiers soins d'urgence				
- Avoir des notions de secourisme	- Sélectionner une procédure adaptée à une situation précise		CM (6)	- L'apprenant cite et explique les comportements de secourisme adaptés à la situation professionnelle
- Sélectionner les comportements de secourisme adaptés à la situation et appliquer le comportement sélectionné			CEF	
- actualiser les comportements de secourisme			CEF	
2.7. Accompagner et encourager l'apprentissage de la propreté				

- déterminer les âges approximatifs au cours desquels l'apprentissage de la propreté peut s'effectuer et expliquer les paramètres psychologiques et physiologiques qui interviennent	- observer l'enfant et évaluer ses dispositions à l'apprentissage de la propreté		CM (6)	
- analyser l'enjeu de l'apprentissage de la propreté dans la relation parents-enfants et dans la relation professionnel(s) – parent(s)	- identifier les causes possibles sous-jacentes à la décision prise par les parents d'accélérer ou non l'apprentissage de la propreté		CM (7)	- l'apprenant établit le lien entre les connaissances théoriques relatives à la phase anale et les situations quotidiennes - l'apprenant identifie les causes possibles sous-jacentes à la décision prise par les parents d'accélérer ou non l'apprentissage de la propreté
- sélectionner une attitude adaptée à la circonstance (âge de l'enfant, relation parents – enfants, projet de la crèche, ...) et adopter cette attitude	- sélectionner une attitude adaptée		CM (7)	
- réfléchir à des activités, des modes d'intervention intermédiaires quand la demande des parents et l'éducation qu'ils donnent à domicile sont incompatibles avec le projet de la crèche et ce afin de réduire la coupure entre milieu familial et crèche	- sélectionner des interventions adaptées, à la fois, au besoin de l'enfant, au projet pédagogique et à la réaction des parents	- le projet <u>éducatif</u> de l'institution	CM (7)	- Les propositions émises sont réfléchies en fonction des besoins de l'enfant
- Etre à l'écoute des parents à propos de leurs attentes à l'égard de cet apprentissage de la propreté	- Pratiquer l'écoute active		CM (6)	- L'apprenant pose des questions adaptées, en complément des explications données par les parents
2.8. Se servir d'un monitoring d'apnée				
- Appliquer la procédure d'utilisation du monitoring précisée dans le mode d'emploi	- Comprendre le mode d'emploi du monitoring d'apnée		CM (6)	
- Appliquer la procédure à suivre quand le monitoring sonne	- Installer l'enfant sous monitoring et appliquer la procédure adéquate		CM (6)	- La réaction de l'apprenant est adaptée, rapide, efficace
2.9. Prélever des selles, de l'urine, sur instruction				
- Appliquer les règles de prophylaxie pour faire les prélèvements	- Appliquer les techniques de prélèvements - Comprendre la fiche et étiqueter le prélèvement - Respecter les modes de conservation du prélèvement		CM (6)	

2.10. Donner le bain				
- Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant	- Sélectionner les comportements adéquats pour répondre au confort de l'enfant, à son développement affectif, psychomoteur, et aux règles d'hygiène et de sécurité		CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
- Vérifier la température de l'eau	- Savoir utiliser le thermomètre de bain		CM (6)	- La température de l'eau est testée (thermomètre)
2.11. Repérer les premiers signes d'inconfort				
- Identifier rapidement de signes d'inconfort	- Observer et identifier les signes d'inconfort		CM (6)	
2.12. Déterminer les causes d'inconfort et réagir de manière adaptée				
- Chercher les raisons éventuelles, de l'inconfort	- Savoir confronter chaque cause répertoriée au contexte et sélectionner la cause la plus probable - Déterminer si la solution relève de sa compétence - Sélectionner une réponse appropriées dans les limites de ses compétences		CM (7)	- L'apprenant pourra : * Confronter chaque cause répertoriée au contexte * Sélectionner la cause la plus probable * Déterminer si la solution relève de sa compétence * Sélectionner une réponse appropriée * Adopter la réponse appropriées dans les limites de ses compétences
2.13. Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance ,de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)				

- Déterminer le soin à donner selon les besoins de l'enfant (nez, oreilles, yeux, change de l'enfant, ...)	- Observer l'enfant et sélectionner le soin		CM (6)	- Le soin proposé est judicieusement sélectionné en fonction des besoins observés
- Sélectionner les produits nécessaires pour chaque type de soin	- Sélectionner adéquatement les différents produits à utiliser		CM (6)	
- Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant	- Sélectionner le comportement adéquat		CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
- Effectuer correctement le soin (préparation et suivi)	- Utiliser les techniques et le matériel - Planifier les soins - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité		CM (6)	- La performance est réalisée correctement en : * Respectant les règles d'hygiène, de sécurité * Evitant les gestes brusques et rapides, les signes d'indifférence, d'inattention
2.14. Appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire				
- Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (corporelle et vestimentaire)	- Appliquer les règles d'hygiène corporelle		CM (6)	
2.15. Préparer les biberons en appliquant les directives du médecin, de l'infirmière				
- Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations	- Appliquer les règles d'hygiène afférant à l'activité		CM (6)	- L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes
2.16. Confectionner des préparations culinaires adaptées				

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et lire le mode d'emploi (respecter la nature de produits) - Calculer convenablement les proportions et respecter les dosages - Etre capable de préparer les repas de base pour l'enfant (biberon <u>de lait</u>, panades <u>de fruits</u>, soupes, jus de fruit) 		<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises - La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
<p>2.17. Chauffer ou maintenir à température des préparations culinaires</p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une procédure de réchauffage - Tester la température avant de donner le repas à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel de façon adéquate et tester la température avant de donner le repas à l'enfant 		<p>CM (6)</p>	
<p>2.18. Donner le repas ou aider à la prise du repas</p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter les gestes adéquats : <ul style="list-style-type: none"> * pour donner le biberon au nourrisson * pour donner le repas au nourrisson plus âgé * pour aider l'enfant plus âgé à manger seul * pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>	<p>Sélectionner les comportements adéquats</p>		<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier - L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul - L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective
<p>2.19. Tenir compte des besoins individuels (rythme, quantité,...)</p>				

- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant en matière d'alimentation en s'informant des directives éventuelles du pédiatre	- Observer les variations dans le rythme alimentaire de l'enfant. - Rencontrer les besoins alimentaires de chaque enfant - Adapter son comportement en fonction de ses observations - Rendre compte à sa hiérarchie de ses observations		CM (6)	- L'apprenant pourra sur base de l'observation : * Détecter les variations dans le rythme (rythme de succion, vitesse d'ingestion plus tard, ...) et les besoins (quantité, goût, ...) d'un enfant à l'autre et chez un même enfant (selon qu'il a sommeil, ...) * Proposer des procédures qui permettent de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant et qui suscitent sa participation
2.20. Accompagner et encourager l'apprentissage de l'utilisation des couverts				
- Déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage	- Observer l'enfant		CM (6)	- L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
- Faire une démonstration des gestes nécessaires pour manipuler des couverts	- Utiliser les couverts de manière adéquate		CM (6)	
- inciter, encourager les enfants à manipuler correctement les couverts, les féliciter	- sélectionner les interventions appropriées		CM (6)	- les stimulations sont adaptées à la personnalité de l'enfant, à la situation particulière
- corriger et expliquer les erreurs commises	- sélectionner les interventions appropriées		CM (6)	
2.21. Adapter les repas aux besoins diététiques				
- réaliser des menus équilibrés au point de vue diététique pour un enfant sain, pour un enfant nécessitant un régime ou pour un groupe d'enfant du même âge, en respectant les conseils du pédiatre	- identifier la palette de goût de l'enfant - amener l'enfant à acquérir de bonnes habitudes alimentaires		CM (6)	- les menus réalisés sont équilibrés et adaptés aux différentes situations - l'enfant est progressivement amené à acquérir de bonnes habitudes alimentaires
2.22. Repérer les premiers signes de fatigue				

- identifier chez l'enfant des signes qui indiquent chez lui un état de fatigue	- observer l'enfant		CM (6)	- l'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue - l'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue
2.23. Mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants				
- Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil	- Poser des questions adéquates		CM (6)	
2.24. Surveiller la sieste				
- Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective ; établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché	- Sélectionner les comportements et attitudes adéquats - Sélectionner un matériel et un environnement		CM (6)	- Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation - Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application - L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)
2.25. Préparer les enfants pour la consultation				
- Préparer psychologiquement : verbaliser, sécuriser l'enfant	- Sélectionner les comportements et attitudes adéquats		CM (6)	- Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
- Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation	- Sélectionner les comportements et attitudes adéquats		CM (6)	- Les gestes sont appropriés et pensés en fonction des connaissances relatives au développement de l'enfant
2.26. Participer à la consultation et assurer le suivi				

<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un graphique de poids et de température - Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant - Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et/ou psychiques - Transmettre au médecin les questions des parents - Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Transcrire des données sur un graphique - Lire et comprendre correctement les graphiques en fonction de chaque enfant - Faire rapport des problèmes de santé de l'enfant et des questions des parents - Sélectionner les comportements et attitudes adéquats 		CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) - Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
2.27. Effectuer les prises de mensurations (taille, poids, poussée dentaire, ...)				
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une pesée correcte - Réaliser une mesure correcte de taille de l'enfant - Observer la poussée dentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et effectuer des mesures correctes 		CM (6)	
2.28. Surveiller les vaccinations				
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier chez l'enfant des signes d'altération de la santé après un vaccin - Signaler au médecin et/ou au responsable des problèmes relatifs à la vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et faire rapport 		CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant peut, dans les limites de ses compétences, citer les signes d'altération de la santé après un vaccin et les identifier chez l'enfant dont il a la charge
2.29. Appliquer les règles générales de prophylaxie				
<ul style="list-style-type: none"> - Etre vigilante au niveau de l'hygiène - Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation du matériel de nursing, des jouets, du sol - Respecter les règles d'éviction 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène et de prophylaxie - Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation 		CM (6)	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant est capable de désinfecter le matériel utilisé par ou pour l'enfant, ou de veiller à ce que le personnel d'entretien le fasse - Connaître les règles d'éviction

2.30. Déshabiller, habiller les enfants				
- Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant	- Sélectionner les comportements et attitudes adéquats		CM (6)	- Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives développement de l'enfant
2.31. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante				
- Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection	- Respecter l'expression des sentiments de l'enfant		CM (7)	- Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant - L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant
- Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant	- Sélectionner des comportements apaisants adéquats sur le comportement de l'enfant, dans une situation donnée et pour un enfant en particulier		CM (6)	- Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place - Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant
- Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration	- Pratiquer l'empathie		CM (7)	- L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime
- Gérer ses propres comportements inopportuns	- Mettre en place les comportements adéquats, les analyser et les évaluer par rapport aux comportements prévus		CM (7)	- L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant
2.32. Dépister les signes liés à un problèmes psychomoteur et en informer le médecin				
- Identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur	- Observer et faire rapport		CM (7)	- L'apprenant énonce des symptômes révélateurs de troubles moteurs, sensoriels
- Faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche ...				
2.33. Dépister les cas de maltraitance				

- Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitements physiques	- Observer des signes éventuels de maltraitements physiques - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant		CM (6)	- L'apprenant est capable de douter, de s'interroger à propos d'explications fournies pour expliquer des traces régulières de blessures et de réaliser une analyse critique de ces explications
- S'interroger sur les maltraitements morales	- Observer des signes éventuels de maltraitements morales - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant		CM (6)	- L'apprenant est capable de douter, s'interroger à propos des explications fournies par les parents ou par l'enfant sur la relation qu'ils ont établie et de réaliser une analyse critique de ces explications
- Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitance physique ou morale, de négligence	- Observer des signes éventuels répétés de maltraitements morales et physiques - Analyse critique des explications fournies par les parents ou l'enfant		CM (6)	
2.34. Prévenir des récurrences				
- Identifier les signes avant-coureurs - Soutenir les parents en difficultés dans les limites de ses compétences (cadre quotidien)			CEF/ CEP	
2.35. Repérer et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stages en maternité sont possible)				
- Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile ou en maison maternelle - S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème - Conseiller la maman en ce qui concerne la mise en sein	- Observer		CM7	- CM7 si les stages en maternité sont possibles - CEP s'ils ne sont pas possibles
2.36. Repérer et signaler le dysfonctionnement dans une relation mère/enfant, père/enfant, parents/enfants				
- Comprendre pourquoi il faut être vigilant et repérer ces signes de perturbation dans la relation mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant - Echanger avec l'équipe ses observations au sujet d'éventuels signes de perturbations dans la relation mère, père, parents – enfant	- Observer ces signes éventuels de perturbation		CM (7)	

	- Faire rapport à l'équipe des observations effectuées		CM (7)	
			CEF/ CEP	

Fonction 03 : Organiser et planifier

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
3.1. Etablir le planning des activités				
- Décider des priorités parmi les tâches répertoriées, distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi les tâches, en tenant compte du projet éducatif et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu (situation particulière d'un enfant, ... etc...)	- Analyser ses tâches et définir des priorités en fonction de l'enfant et du projet éducatif		CM (7)	- Justifier les priorités en référence au projet pédagogique
- Etablir une chronologie des différentes activités sur base des priorités	- Analyser ses tâches et en définir la chronologie en fonction de l'enfant		CM (7)	- La chronologie sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants				
- Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse	- Evaluer le temps		CM (6)	- L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe
3.3. Vérifier le respect des normes (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)				
- Signaler au responsable que les normes ne sont éventuellement plus respectées	- Faire rapport à la hiérarchie d'un manquement aux normes		CM (7)	
- Assurer le respect des normes (espace, mobilier, jouets,...)			CEP	

3.4. Organiser seule et de manière responsable le travail d'une petite structure (MCAE, maisons d'enfants, etc)				
- prendre des décisions lorsque des choix s'imposent, des problèmes apparaissent			CEF/ CEP	
- avoir une vue d'ensemble, c'est à dire tenir compte de tous les éléments qui interviennent dans une situation précise			CEP	
- s'adapter à une situation non prévue, et non habituelle, dans les limites de ses compétences (MCAE, milieux extra-scolaire...)				

Fonction 04 : Gestion et administration

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
4.1. Noter les présences				
- Transcrire les présences	- Transcrire les présences		CM (6)	- Le carnet de présences est tenu journallement et correctement
4.3. Gérer le cahier de section, le carnet O.N.E.				
- Noter les remarques et observations judicieuses dans les cahiers destinés soit aux parents, soit aux collègues	- Communiquer par écrit les remarques et observations adéquates concernant l'enfant aux collègues et aux parents		CM (7)	-
- Gérer le carnet O.N.E.	- Consulter et comprendre les notes <u>du cahier de soins</u> et du carnet O.N.E.			

Fonction 05 : Fonction sociale et de communication

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet				
- Déterminer les finalités du travail de la puéricultrice dans les projets existant actuellement	- Analyser des finalités de leur travail		CM (7)	- L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
- Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	- Analyser les besoins des enfants et sélectionner des finalités		CM (7)	- Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre-elles et en rapport avec les besoins perçus
- Participer à un choix quant à la place attribuée aux parents	- Proposer différents types d'interactions entre l'institution et les parents - Organiser l'accueil		CM (7)	- L'apprenant pourra évaluer l'importance qu'une crèche en particulier accorde à la relation aux parents sur base des modalités selon lesquelles les parents peuvent être associés à la vie de la crèche (adaptation et accueil progressif, espace de communication, feuille de rythme, ...)
- Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	- Proposer une organisation en rapport avec le projet éducatif - Evaluer une pratique quotidienne par rapport au projet éducatif		CM (7)	- Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné - Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
- Assurer le suivi du projet, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné			CEF/ CEP	
- Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu			CEP	

5.2. S'intégrer activement au travail d'une équipe pluridisciplinaire, à un réseau professionnel				
- Décrire la situation ou les problèmes de manière à être compris par l'équipe - Apporter des éléments d'analyse - Ecouter les différents points de vue - Participer à la définition des objectifs			CEF/ CEP	
- Evaluer dans quelle mesure les objectifs sélectionnés sont atteints			CEP	
5.3. Travailler en équipe avec les collègues				
- Ecouter activement	- Pratiquer l'écoute active		CM (7)	
- Prendre une part active dans la dynamique de l'équipe - Appliquer les décisions prises collectivement - Adopter des comportements cohérents entre collègues (faire respecter les mêmes règles, interdits, ...)			CEP	
5.4. Négocier l'organisation du travail				
- Exprimer avec clarté ce que l'on désire - Assumer des situations conflictuelles - Accepter de changer, accepter des compromis			CEF/ CEP	
5.5. Négocier avec les membres de l'équipe, le personnel de cuisine et d'entretien				
- Mettre en place des formules d'arrangement nouvelles pour résoudre un problème qui se pose dans l'équipe (collègue, personnel de cuisine, personnel d'entretien), c'est-à-dire concilier les impératifs de sa profession (bien-être de l'enfant) et le travail des autres membres du personnel	-		CEP	
5.6. Transmettre les informations aux membres de l'équipe				
- Informer l'équipe en distinguant l'essentiel de l'accessoire - Transmettre l'information au bon moment	- Distinguer l'essentiel de l'accessoire - Transmettre oralement et par écrit, de manière opportune		CM (6)	- Les informations transmises oralement et par écrit sont exploitables

5.7. Présenter la synthèse d'une formation continuée que l'on a suivi				
- Synthétiser le contenu d'une formation et en informer l'équipe			CEP/ CEF	
5.8. Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil				
- Ecouter activement : * Les parents * Une famille d'accueil (dans le cadre d'une pouponnière)	- Pratiquer l'écoute active - Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale		CM (7)	- L'apprenant : * Présente et explicite les éléments favorisant une bonne communication * Analyse une communication réelle sur cette base
- Ne pas juger, comprendre la logique de l'interlocuteur				- L'apprenant : * Pratique l'écoute active
- Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin	- Adapter son langage en fonction de son interlocuteur		CM (6)	- Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents
5.9. Ecouter et décoder leurs attentes				
- Respecter les conceptions culturelles et philosophiques des parents	- Adapter son comportement aux conceptions culturelles et philosophiques des parents		CM (7)	- L'apprenant est capable d'identifier un comportement lié à une conception culturelle, philosophique ou religieuse particulière et d'adapter son comportement
- <i>Énoncer les conceptions culturelles et philosophiques les plus répandues en Belgique et, pour chacune, les conséquences en termes de vie quotidienne et de conceptions éducatives</i>			CEP	
5.10. S'informer quant aux soins donnés à leurs enfants, aux attitudes et comportements présentés par l'enfant				
- Questionner les parents de manière pertinente à propos des soins, de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, à propos des comportements et des attitudes de leurs enfants	- Pratiquer l'écoute active - Prendre en compte de tous les paramètres pour une communication optimale		CM (7)	
5.11. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences de la vie collective et du projet éducatif				

<ul style="list-style-type: none"> - Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les parents dans un cadre positif (Organiser des situations de séparation, de retrouvailles, ...) - Identifier les attentes des parents et y répondre dans les limites de ses possibilités et en fonction du projet éducatif de l'institution 		<p>CM (7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant dans les limites de ses compétences, est capable de : <ul style="list-style-type: none"> * Proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile * Informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités. * S'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu * Informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil * Ecouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation * Dialoguer * Adapter son comportement aux attentes légitimes des parents - L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour : <ul style="list-style-type: none"> * Rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne * Organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
<ul style="list-style-type: none"> - Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes ; comprendre les raisons de ces attentes <ul style="list-style-type: none"> * Soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate * Permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et préciser la spécificité de son rôle 			<p>CEF/ CEP</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents 			<p>CEP</p>	
<p>5.12. informer les parents quant aux observations relatives à leurs enfants (notamment expliquer les habitudes, les goûts de l'enfant à la famille d'accueil)</p>				
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les parents des observations relatives à leur enfant en distinguant l'essentiel de l'accessoire - Informer la future famille d'accueil des habitudes, des goûts de l'enfant que cette famille va accueillir (dans le cadre d'une pouponnière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer aux parents ou à la famille d'accueil, de façon positive, les observations significatives relatives à l'enfant 		<p>CM (6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer ses observations en « positif », valorisant l'enfant

5.13. Initier les parents aux soins d'hygiène courante				
- Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration	- Expliquer et démontrer les soins d'hygiène et les préparations diététiques		CM (6)	- L'apprenant pourra, dans les limites des ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène
5.14. Eclairer, conseiller et rassurer les parents par rapport aux réactions du bébé				
- Expliquer à la demande des parents certaines réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant - Reconnaître la compétence des parents	- Appliquer une écoute active - Communiquer, sans hiérarchisation, de manière interactive, avec les parents, des informations concernant le développement psychologique et physique de l'enfant		CM (7)	- L'apprenant, dans les limites de ses compétences : * Explique aux parents certaines réactions de leur enfant * Ecoute les parents * Rassure les parents * Conseille les parents
5.15. Organiser, participer à des réunions à l'intention des parents				
- Rechercher des sources d'informations utiles - Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant - Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi - Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant			CEF/ CEP	
5.16. Transmettre des documents administratifs				
- Transmettre des documents complétés		CEP		

Fonction 06 : Déontologie

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
6.1. Appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel) Ne communiquer que l'obligatoire et l'indispensable				
- Respecter la déontologie	- Analyser les situations et respecter le code de déontologie		CM (6)	- L'apprenant est capable, sur des problèmes précis de la vie quotidienne, de déterminer ce qu'il relève de la vie privée
- Appliquer les droits et devoirs liés à la profession	- Appliquer les droits et devoirs liés à la profession		CM (7)	- L'apprenant applique les droits et devoirs liés à sa future profession
- Faire preuve de discrétion et ne rien communiquer au sujet de ce qui relève de la vie privée	- Analyser les situations et respecter le code de déontologie		CM (6)	
6.2. Signaler les cas de maltraitance				
- Avertir un responsable de la structure d'accueil quant à une éventualité d'un problème de maltraitance	- Communiquer au responsable, ses observations, hypothèses, concernant un éventuel cas de maltraitance		CM (6)	- L'apprenant réagit suffisamment tôt, est attentif à ne pas présenter comme une certitude ce qui n'est qu'une hypothèse, et informe un responsable
6.3. Respecter des mesures de tutelle (dans les cas de maltraitance)				
- Appliquer les décisions prises dans le cadre du dossier établi	- Appliquer les décisions prises dans le cadre du dossier établi		CM (6)	

6.4. Adopter un comportement intègre, fiable et réservé				
- Intérioriser, respecter les exigences d'éthique professionnelle - Connaître les responsabilités liées au métier	- Respecter les exigences d'éthique professionnelle		CM (6)	- En situation de stage, l'apprenant respecte les exigences d'éthique et les règles déontologiques
6.5. Agir dans le cadre de la profession				
- Ne pas poser d'actes relevant d'une autre profession	- Respecter les limites de sa profession		CM (6)	
- Evaluer chaque acte posé et déterminer s'il relève de la profession ou non	- Analyser les actes posés et déterminer leur appartenance professionnelle		CM (7)	- Chaque acte posé est correctement évalué comme relevant ou non de la profession de puéricultrice

Fonction 07 : Fonction d'auto – analyse

Compétences à exercer ou à maîtriser	Contenus matières		Class. Comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	Contenus opérationnels (habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation, à l'opérationnalisation des activités)	Contenus associés (savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités)		
7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement				
- S'initier à une démarche d'auto-évaluation	- Décrire ses activités, les analyser et les évaluer		CM (7)	- L'apprenant : * Décrit les caractéristiques de son activité de manière objective * Sélectionne des principes des critères d'efficacité * Apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits * Peut émettre des hypothèses justificatives
- S'auto-évaluer			CEP	
7.2. Diagnostiquer ses besoins en formation continue				
- Déterminer ses lacunes et ses ressources - Analyser plusieurs propositions de formation et déterminer quels besoins, quelles lacunes seront pris en compte par ces formations - Sélectionner une formation adaptée - Décider d'évoluer, de s'améliorer			CEF/ CEP	
7.3. Se situer dans des structures professionnelles				
- Se construire une identité professionnelle			CEP	
- Actualiser ses connaissances en matière de modifications légales et réglementaires d'exercice du métier			CEP	
- S'informer au sujet des possibilités de formation continuée, et s'engager dans une formation continue			CEP	